LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 284 MONTREAL, MARDI, 4 DECEMBRE 1962

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé ; périodes nuageuses
Max. : 45 — Min. : 35

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. Pierre Chrysologue

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Ottawa aurait décidé de limiter sa participation à l'Exposition '67

Le bouclier de Diefenbaker : M. SEVIGNY...

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

L'exposition universelle et internationale de 1967 ne semble pas soulever autant d'intérêt sur le plan fédéral que sur le municipal et des observateurs se demandent si la ville de Montréal pourra sortir de cette aventure avec autant de bénéfices qu'on le supposait au début.

Samedi dernier, à l'hôtel de ville de Montréal, a eu lieu une réunion des représentants des trois gouvernements fédéral, provincial et municipal pour étudier le projet de législation qui sera soumis au Parlement fédéral, probablement avant Noël. Au cours de cette réunion les représentants de Montréal et ceux du provincial auraient compris que le gouvernement fédéral n'entend pas se lancer dans l'aventure sans y préciser clairement les limites de sa participation et ces limites, dit-on, sont beaucoup plus restreintes que ce que l'on prévoyait.

Depuis quelques semaines on croit déceler que l'accord n'est pas complet entre les divers gouvernements. Déjà le choix de l'emplacement a donné lieu à nombre de rumeurs et spéculations. Alors qu'au début on parlait d'un terrain de 400 acres, le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny a parlé de 800 acres. Et si l'on en croit d'autres informations il serait même question de 1,000 acres comprenant les facilités de stationnement. A ce rythme là il deviendra impossible de trouver un terrain suffisamment grand dans Montréal. Il faudra jeter les yeux en banlieue.

Le ministre associé de la défense, qui est député de Chambly aux Communes, voudrait, dit-on, que l'exposition ait lieu le plus près possible de son comté. Avec l'exposition sur le versant sud de l'île de Montréal on peut prévoir évidemment que le comté de Chambly connaitrait un essor considérable en construction de motels, hôtels et autres établissements de valeur touristique. Ça c'est le conflit d'intérêt local.

Le gouvernement fédéral pour sa part attacherait plus d'importance aux dépenses que fera encourir l'exposition Universelle et internationale de 1967.

Cette année marquera le centenaire de la Confédération. Le gouvernement a déjà décidé de mettre une somme de $100,000,000 à la disposition des provinces pour l'organisation des fêtes du centenaire. Récemment, à l'occasion du congrès du tourisme canadien tenu à Winnipeg, un porte-parole du gouvernement a précisé que les $20,000,000 que s'est engagé à verser le gouvernement pour l'exposition ne comptaient pas dans les dépenses prévues pour le centenaire. Mais on imagine que le gouvernement veut se mettre à l'abri des pressions et des demandes de toutes sortes.

Que la contribution fédérale à l'exposition soit prise ou non à même les fonds prévus pour le centenaire, il est certain que les autres provinces et les autres villes du pays demanderont d'être traitées de la même façon que Montréal. Elles voudront obtenir quelque chose en plus des sommes puisées à même le fonds du centenaire.

Voir à la page 2 : Le gouvernement fédéral

CN

Le président des Communes "sauve" M. Diefenbaker...

Ottawa — Le président des Communes, M. Marcel Lambert, a mis fin hier à une tentative faite pour obtenir un commentaire de M. Diefenbaker sur une déclaration de certains députés du Québec demandant la nomination de Canadiens français dans l'exécutif du Canadien National.

M. Lambert a déclaré à M. Barry Mather, député NPD de New Westminster, qu'on ne pouvait demander de commentaire sur les actes qui ont eu lieu en dehors des Communes.

Une résolution signée par des députés conservateurs, libéraux et créditistes du Québec a été publiée vendredi. Elle demandait la nomination immédiate de Canadiens de langue française à tous les niveaux de l'exécutif du Canadien National.

Pourquoi cette commission royale d'enquête?

Par André LAURENDEAU

En fin de semaine dernière, les députés du Québec ont réussi un tour de force. Ils se sont unis, au delà des partis, et ils ont voté un ordre du jour commun. Sauf erreur, cette unanimité est un phénomène nouveau. M. Donald Gordon, occasion de cette réunion extraordinaire, pourra mesurer ainsi l'ampleur et la profondeur des réactions que son attitude suscite au Canada français.

Voici l'essentiel de la résolution :

> ...tous les députés présents réclament et exigent une plus juste participation et représentation immédiates des Canadiens de langue française à la direction de la compagnie des chemins de fer nationaux, ainsi qu'à tous les échelons de cette organisation.

Nous avons signalé le mot "immédiates". Les députés québécois réclament et exigent une action très prochaine. Une action de qui ? Nécessairement du CN ; donc, de M. Gordon...

Il est heureux que les députés québécois de tous les partis — conservateur, créditiste et libéral ; le NPD n'a pas de députés québécois — présentent ainsi un front commun. Nul ne pourra plus prétendre que ces réclamations sont le fait d'extrémistes ou correspondent à des intérêts partisans.

Cependant, on se demande quelle efficacité aura cette résolution. M. Gordon peut-il se dégager ? Le persuadera-t-on d'improviser quelques nominations ? C'est très, très douteux, je me demande même si c'est désirable. Je me demande, en outre, pourquoi les députés québécois ont limité leurs réclamations au CN.

AU DELA DE GORDON

M. Gordon s'est mis en vedette. Il a défendu avec arrogance une thèse singulière, fondée sur le refus de reconnaître le Canada français. Il ne paraît pas avoir décrit la situation avec objectivité : qu'on se rappelle ses contradictions, soulignées dans le **Devoir** de jeudi par M. Patrick Allen. Je ne sais quelle rancune inspire ses propos.

Cependant, ne perdons pas le sens des proportions. Au moins, Donald Gordon dit carrément ce qu'il pense. Il est l'un des seuls Anglo-Canadiens à parler avec cette verdeur. Mais il n'est pas le seul à agir comme il fait. Ce qu'il proclame vigoureusement, d'autres le font inconsciemment ou cauteleusement. Sans reprendre la litanie des 23 services fédéraux (sur 78) où les Canadiens français ne participent pas à la haute direction, rappelons avec Réal Pelletier que cette exclusion porte sur des organismes de première importance, comme par exemple,

- le ministère fédéral des finances ;
- le ministère fédéral du commerce ;
- le ministère fédéral des forêts ;
- la Banque fédérale d'expansion industrielle ;
- le Bureau fédéral de la statistique.

En d'autres termes : M. Donald Gordon n'est pas l'exception, il obéit à une règle quasi-générale. En effet, dans 71 des 78 organismes fédéraux, notre participation à la direction reste inférieure, parfois très inférieure au pourcentage que nous formons dans la population canadienne :

Moyenne de notre participation à la haute direction des 78 organismes fédéraux (pourcentage établi par Réal Pelletier) :	**12.6%**
Proportion des Canadiens français dans la population canadienne totale :	**30.4%**

Puisqu'il en est ainsi, isoler M. Gordon et parler comme s'il était le principal responsable de la situation, c'est injuste et cela pourrait même devenir assez répugnant. Le problème, ce n'est pas de se soulager les nerfs aux dépens d'une tête de Ture. C'est d'examiner la situation et de travailler à la transformer.

UNE GRAVE ANOMALIE

Or, pour l'Etat canadien, voici la situation. Le recrutement de ses hauts fonctionnaires se fait très bien chez les anglophones — soit environ les deux tiers des citoyens canadiens. Ce recrutement se fait très mal chez les francophones — soit environ le tiers des citoyens canadiens.

C'est une anomalie, dont souffrent les francophones, mais dont souffre aussi l'Etat central. Sa base de recrutement est trop étroite. Il y a lieu d'abord de vérifier le fait (car nous nous appuyons sur des statistiques non officielles), puis de chercher le pourquoi de cette singularité, qui est en même temps un appauvrissement ; enfin, il y a lieu d'examiner quels remèdes pourraient guérir cette maladie de la démocratie canadienne.

AUCUN DOCUMENT OFFICIEL

Dix explications sont proposées : depuis l'animosité des **Canadians** qui regarderaient la haute administration comme leur fief, et mettraient tout en oeuvre pour le conserver, jusqu'à l'incompétence congénitale des Canadiens français en matière d'administration. Mais nous ne connaissons pas une seule étude approfondie et objective de la question : personne, aucun groupe, malgré sa bonne volonté, n'a eu les moyens de l'entreprendre dans son entier.

Il est étrange de le constater : voici une question qu'on discute peut-être depuis un demi-siècle, qui passionne une partie de l'opinion dans laquelle divers individus et quelques associations indépendantes ont jeté un coup de sonde. Mais, sur cette question capitale, il n'existe pas un seul document de base.

Chaque gouvernement se vante de telle ou telle nomination heureuse : aucun n'a jamais entrepris d'éclairer l'ensemble du paysage.

Voir à la page 2 : Pourquoi cette commission

Même si Moscou accepte les "boîtes noires"...

Genève: vers une nouvelle impasse

Le leader de la délégation soviétique, M. Tsarapkine.

GENÈVE. — L'Union soviétique a accepté hier l'idée de répartir sur toute la surface de la Terre, y compris en URSS, les détecteurs automatiques de toutes les explosions nucléaires, mais a catégoriquement rejeté le principe des inspections sur place ainsi que les propositions formulées par les puissances neutres et le Canada pour un moratoire limité qui prendrait effet dès le 1er janvier prochain. Plusieurs observateurs estimaient hier soir que le refus de Moscou de mettre un terme aux essais H au début de l'année et d'accepter un contrôle international sur place des explosions à caractère douteux replace la conférence de Genève sur le désarmement dans l'impasse où elle se trouvait lors de l'ajournement de la fin de l'été.

Le délégué américain a déclaré aux journalistes que l'Union soviétique "venait de tourner le dos aux efforts des pays non alignés qui tentent d'en arriver à un accord temporaire sur la fin des essais nucléaires".

L'Inde, la Suède et le Mexique n'ont également pas caché leur désappointement à la suite de la réponse du délégué Tsarapkine à leurs tentatives.

Ce dernier a déclaré que son pays approuvait le système des "boîtes noires" (détecteurs automatiques, répartis dans le monde, qui enregistraient toutes les explosions et vibrations et dont l'étude des bandes d'enregistrement permettaient de connaître la nature exacte de ces explosions); et si un tel système de détecteurs-robots est établi, a ajouté le délégué russe, "il augmenterait l'efficacité des systèmes de détection nationaux déjà existants".

"Cette proposition (suédoise) pourrait contribuer à interdire tous les essais nucléaires".

Cette déclaration signifie que l'Union soviétique entend se fier exclusivement aux systèmes de contrôle actuels, en y ajoutant les "boîtes noirs", et entend que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'en tiennent également à l'état de chose existant.

Mais les deux puissances nucléaires occidentales estiment pour leur part que les détecteurs-robots, même s'ils augmentent les chances d'un respect des interdictions, ne sauraient supprimer les inspections internationales sur place, réduites à leur minimum.

Le délégué soviétique n'a pas prétendu que ces détecteurs fourniraient tous les renseignements désirés au sujet du problème de détection, mais il a dit que ces instruments contribueraient à l'apport d'une solution.

Tandis que M. Dean a tenté d'associer la politique de Washington à la formule préconisée par les pays non engagés, Tsarapkine a rejeté la solution de compromis.

Il a soutenu que "les propositions mises de l'avant par le Canada, l'Inde, la Suède et le Mexique ne servent qu'à susciter de nouvelles difficultés et à compliquer un problème déjà fort complexe. On ne doit pas s'engager sur une voie d'évitement ainsi que le suggèrent les Canadiens et les autres", a ajouté le délégué russe.

Voir page 2 : Genève

LE GENERAL BURNS

Davie Fulton sera élu sans opposition

VANCOUVER. — Le ministre fédéral des travaux publics, M. E. Davie Fulton, a déclaré hier qu'il n'aura pas d'opposition lorsqu'il présentera sa candidature comme chef du parti progressiste-conservateur de la Colombie-Britannique.

La seule autre personne que M. Fulton aurait pu avoir comme adversaire, M. Fergie Browne, ex-député pour Vancouver - Kingsway, s'est retiré de la lutte.

Des porte-parole du parti ont déclaré qu'il était très improbable que d'autres personnes présentent leur candidature et que M. Fulton sera vraisemblablement choisi à l'unanimité sans qu'aucun scrutin soit nécessaire.

"J'ai décidé de me retirer, a déclaré M. Browne. J'ai fait le tour de la province et j'ai réalisé qu'il y avait un vif désir dans la population de revoir le parti progressiste-conservateur reprendre le pouvoir. Je crois que nous pourrons le faire si nous sommes tous derrière Davie."

Charlotte Whitton est réélue maire d'Ottawa

OTTAWA — Mlle Charlotte Whitton a été réélue, hier, maire d'Ottawa, l'emportant contre deux adversaires masculins dont l'un, Sam Berger, avocat et homme d'affaires, avait été défait par elle lors des dernières élections municipales, en 1960.

A 9h.30, hier soir, les rapports des bureaux sur 537 donnaient à Mlle Whitton une majorité de 1,400 voix sur M. Berger. Le vote s'établissait comme suit: Berger 16,498 voix; Jim Groves, 9,233 voix et Whitton, 17,898 voix.

On s'attendait hier à un nombre record de suffrages exprimés aux élections municipales d'Ottawa. Le beau temps aura sans doute incité une grande partie des 162,000 inscrits à se rendre aux bureaux de scrutin. Il y a cette fois 22,000 électeurs de plus qu'aux dernières élections.

Il y avait 537 bureaux de scrutin d'ouverts de 10 a.m. à 7 p.m. Un bureau de scrutin provisoire ouvert vendredi et samedi derniers a reçu les votes d'un grand nombre d'électeurs.

Aux dernières élections, 63.9 pour cent des inscrits avaient voté en regard de 70 pour cent en 1952.

Les habitants de la capitale fédérale devaient élire un maire, quatre membres de la Commission de contrôle, vingt échevins et remplir six postes à la Commission scolaire publique et cinq à la Commission des écoles séparées.

Mlle Charlotte Whitton, qui sortit de sa retraite en 1960 pour obtenir de nouveau le poste de maire, était de nouveau sur les rangs. MM. Sam Berger, avocat et homme d'affaires, et Jim Groves, directeur du service du personnel au ministère fédéral de l'Agriculture, faisaient la lutte à Mlle Whitton.

Il y a deux ans, Mlle Whitton avait recueilli 35,638 voix, seulement 1,817 de plus que M. Berger. Elle avait été maire de 1951 à 1956.

Voir page 2 : Charlotte

Balcer promet de régler la situation financière du CN et du CP "pour une bonne période de temps"

OTTAWA. — Le ministre des transports, M. Balcer, a déclaré hier que le gouvernement est bien au fait de la situation financière du Canadien National et du Pacifique Canadien et prépare actuellement la législation "qui règlera cette affaire pour une bonne période de temps. Il a précisé aux Communes que la législation, faisant suite au rapport de la Commission royale McPherson sur les transports, sera soumise au cours de la session actuelle mais il n'a pas dit quand. Il n'a pas fourni d'autres détails. "Nous aurons quelque chose qui durera pour un bon bout de temps", a-t-il dit.

Le ministre répondait aux critiques de l'opposition sur sa résolution, présentée à la Chambre hier, pour prolonger les clauses de la loi de réduction des tarifs-marchandises du 30 avril de cette année au 30 avril 1963. La loi implique une subvention annuelle de $20,000,000.

La mesure fut tout d'abord adoptée en 1959, réduisant à huit pour cent l'augmentation de 17 pour cent des tarifs marchandises autorisée en novembre 1959 par la Commission des transports.

Subside temporaire?

Depuis, la loi a été prolongée à trois reprises, accordant ainsi des subventions au CNR et au CPR, en compensation pour les pertes subies par les sociétés ferroviaires par suite des réductions des tarifs marchandises.

M. Balcer a dit que le nouveau subside est temporaire, en attendant la législation résultant du rapport McPherson.

Mais les porte-parole du parti libéral et du NPD ont critiqué le subside comme s'étendant sur une période trop longue.

M. Lionel Chevrier, ministre des Transports dans l'ancien gouvernement libéral et député de Montréal-Laurier, s'en est pris au gouvernement pour son "inaction" à éliminer les "inégalités" des tarifs-marchandises décrites dans le rapport McPherson.

Il a rappelé que le premier ministre Diefenbaker avait promis durant la campagne électorale de 1958 que la discrimination contre les expéditeurs en Colombie-Britannique et les Maritimes prendrait fin mais que rien n'a encore été fait. La Commission McPherson a recommandé le rappel de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, mais aujourd'hui, le gouvernement propose de prolonger la loi pour une quatrième fois.

Deux députés néo-démocrates ont laissé entendre qu'ils voteraient contre la résolution. M. Douglas Fisher, de Port-Arthur, a dit que "la tentation de voter contre est très forte parmi nous".

Ce serait une protestation contre l'échec de la politique du gouvernement.

M. Frank Howard, néo-démocrate de Skeena, a dit qu'il croyait qu'il était "temps d'exprimer certains doutes quant à savoir si je puis appuyer aveuglément" la mesure.

Décision illégale

M. Chevrier a dit que le gouvernement propose en fait de subventionner les augmen-

Voir page 2 : Balcer

"pour une bonne période de temps..."

Nos éditoriaux

- **En éditorial, Paul Sauriol commente le mémoire de la Chambre de commerce de Montréal sur l'évaluation foncière.**

* * *

- **Au bloc-notes, Claude Ryan se réjouit de la création de deux nouveaux organismes fédéraux.**

Le Canada: 2 résolutions pour prévenir la faillite de l'ONU

NATIONS UNIES. — Le Canada a soumis hier de nouvelles mesures financières aux Nations Unies tandis que le secrétaire général U Thant répétait son avertissement au sujet de la faillite possible de l'organisme mondial.

Deux résolutions ont été présentées par le brigadier John Price, de Montréal, délégué canadien à la commission budgétaire de 110 membres. La première, appuyée par dix pays, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, demande à l'Assemblée générale des Nations unies d'accepter une opinion juridique sur les opérations pacifiques de l'ONU, émise en juillet dernier par la Cour internationale de justice à La Haye.

Thant, qui a parlé avant Price et qui faisait sa première apparition devant la Commission en tant que secrétaire permanent, a demandé aux délégués d'accepter le jugement de la Cour internationale. Il a déclaré :

"Ne pas agir ainsi dans la conjoncture actuelle, ce serait non seulement un écart à la tradition, mais aussi un dur coup à l'autorité et à la réputation et du tribunal et de l'Assemblée".

La Russie s'objecte

Mais le délégué soviétique Pavel Tcherynshev, en annonçant qu'il s'opposerait à la résolution occidentale, a dit que Moscou rejette toujours la responsabilité des membres pour défrayer l'addition du Congo et du Moyen-Orient parce que ces opérations n'ont pas été approuvées par le Conseil de sécurité de 11 membres — où la Russie a droit de veto — mais par l'Assemblée générale.

"Ça a été et continue d'être la position de l'Union soviétique", a-t-il dit.

Voir page 2 : Le Canada

Les conservateurs gardent deux sièges dans Kings

HAMPTON, N.-B. — Les progressistes - conservateurs ont conservé deux sièges du comté Kings pour leur parti, à l'élection complémentaire provinciale d'hier.

MM. John Baxter et George Horton ont défait leurs seuls adversaires, les candidats libéraux Myles Jenkins et John Turnbull.

Les résultats laissent inchangée la situation des partis à l'Assemblée législative, comme elle l'était après l'élection provinciale du 27 juin 1960: 31 libéraux, 21 conservateurs.

Balcer...

(Suite de la première page)

tations de salaires des cheminots.

M. Diefenbaker et d'autres porte-parole du gouvernement se sont opposés à la subvention des augmentations de salaires des cheminots en 1958 mais la loi de réduction des tarifs-marchandises fait exactement cela.

Le député libéral a dit que les sociétés ferroviaires n'avaient aucune autorité de continuer la réduction des tarifs-marchandises après l'expiration du subside le 30 avril dernier. Leur décision a été illégale et inconstitutionnelle.

M. Balcer a dit qu'une résolution identique a été soumise en mars dernier pour prolonger la portée de la loi, mais la dissolution du Parlement est intervenue.

M. Fisher a dit qu'il ne pouvait qualifier la politique des transports du gouvernement que par une seule épithète, "la banqueroute".

Pas de français

M. Howard a dit que le gouvernement, en tant que les transports sont concernés, agit comme une autruche — il se cache la tête dans le sable en espérant que le problème s'éloignera de lui-même.

M. Gérald Laniel, libéral de Beauharnois-Salaberry, a suggéré que le CNR décentralise ses bureaux administratifs. Il a précisé qu'un bureau administratif devrait être établi à Mont-Joli, pour s'occuper des affaires de l'est du Québec et des Maritimes.

Il a cité le cas de quatre employés supérieurs du chemin de fer qui se sont rendus à Mont-Joli pour donner des instructions au personnel local et aucun d'entre eux ne parlait le français.

Le Canada...

(Suite de la première page)

Thant avait déclaré précédemment: "Des Nations Unies en banqueroute ne seraient pas des Nations Unies efficaces si, en fait, l'organisation mondiale pouvait survivre ainsi. La question financière transcende la controverse politique."

M. Price, industriel de Montréal, a déclaré: "Au moment où les perspectives d'efficacité de la coopération internationale sont encourageantes, je suis assuré que nous sommes tous déterminés à saisir cette occasion de contribuer à renforcir les Nations Unies."

Deux mesures

Deux mesures financières sont contenues dans les résolutions présentées par le brigadier Price.

La première veut que l'Assemblée reconnaisse que les penses des opérations de paix au Moyen-Orient et au Congo sont des dépenses légitimes des Nations unies puisqu'elles avaient été ordonnées par l'Assemblée générale.

Cette reconnaissance acquise, les proposeurs de la résolution demanderont à l'Assemblée de remettre une commission de 15 membres au travail pour mettre au point la méthode de financement des opérations futures.

Elle est déclarée !

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

Il ne faut pas fendre les cheveux en quatre !

Non, le travail intellectuel ne prédispose nullement à la chute des cheveux. On a semblé le croire en certain temps. Quelle relation existe-t-il entre la perte des cheveux et le travail intellectuel? Le cerveau en soi, bien qu'il soit fait de matière, n'a jamais été la source de nourriture, ni la couche d'enracinement de vos cheveux! Partant de là, si vous avez des problèmes dans ce domaine, votre diagnostic est tout différent de cette légende. La Clinique Capillaire et salon de barbier de Robert Lafontaine est votre solution. Rendez-vous 1660 Berri, suite 2, VI. 9-0013.

MICHAEL OLIVER :

"Le régime Diefenbaker est mourant"

Le président du Nouveau Parti démocratique fédéral, M. Michael Oliver, a déclaré que le gouvernement Diefenbaker se meurt.

"Le départ prochain de l'un de ses rares ministres compétents, M. Davie Fulton, en est le symptôme le plus révélateur, a ajouté le président du NPD.

"M. Fulton préfère prendre la direction d'un parti conservateur inexistant en Colombie-Britannique que d'affronter le prochain naufrage du parti progressiste-conservateur fédéral, a-t-il ajouté.

M. Oliver a fait cette déclaration à l'occasion d'une réunion du NPD au cours de laquelle M. Gérard Picard, président du conseil central des syndicats nationaux de Montréal et président de la Fédération de l'imprimerie et de l'information, a été choisi officiellement candidat du NPD dans le comté de Montréal-Mercier.

CHOMAGE

En acceptant sa nomination, M. Picard a soutenu que loin de relever notre économie, le programme d'austérité du gouvernement Diefenbaker n'avait fait qu'augmenter le chômage en réduisant ses dépenses de près d'un quart de milliard de dollars, hausser le fardeau des contribuables en élevant le taux d'intérêt de la Banque du Canada et faire monter ainsi le coût de la vie en haussant les tarifs douaniers.

De son côté, M. Michel Chartrand, vice-président provincial du NPD, s'est dit persuadé que la population du Québec est "prête à recevoir désormais le message du socialisme démocratique. Il a exprimé l'opinion que le vote créditiste du 18 juin n'est qu'un vote de protestation contre les vieux partis, en faveur du Crédit social, parce que les gens ignoraient tout du NPD.

Charlotte...

(Suite de la première page)

Travail accru

Les 22,000 nouveaux électeurs représentent aux élections de cette année un facteur important mais impondérable. Plusieurs nouveaux électeurs, habitant des chambres et des pensions, votaient pour la première fois cette année aux termes de nouveaux règlements sur le droit de vote. Ces nouveaux électeurs devaient avoir 21 ans et résider à Ottawa depuis le 1er janvier 1961.

Les préposés aux bureaux de scrutin avaient beaucoup de travail cette année; il y avait 7 bulletins de vote de différentes couleurs.

Genève...

(Suite de la première page)

Riposte de Burns

Cette dernière remarque lui a valu une réponse cinglante du délégué canadien, le major-général Burns.

Le délégué canadien a dit que l'idée que les Russes se faisaient d'un compromis est que tous les autres doivent accepter l'attitude soviétique, "le porc en entier, y inclus les os, la viande, la peau et les poils".

M. Joseph Godber, ministre d'Etat britannique, a noté pour sa part qu'il ne pouvait découvrir un seul iota de bonne volonté dans la déclaration soviétique.

ISRAËL

JERUSALEM. — Le procureur général d'Israël, M. Gideon Hausner, qui avait demandé et obtenu la mort d'Adolf Eichmann, a remis sa démission au premier ministre Ben Gourion. Il a expliqué qu'il était en désaccord avec le ministère de la justice sur les sphères de compétence qui devraient revenir au ministère et au procureur général. M. Hausner occupait son poste de procureur général et de conseiller juridique du gouvernement d'Israël depuis près de deux ans. Il avait été nommé à ce poste peu avant le procès Eichmann.

Pourquoi cette commission...

(Suite de la première page)

LES FAUSSES SOLUTIONS

Obtenir la tête de M. Gordon : qu'est-ce que cela changera à la politique véritable du CN, du ministère des finances ou de la Banque d'expansion industrielle ? Si peu que rien. Les successeurs de M. Gordon se montreraient sans doute plus diplomates. Peut-être nous consentiraient-ils une ou deux promotions symboliques. Mais le système ou les raisons qui militent en faveur de notre exclusion continueraient de jouer. Dans dix ans, un autre Gordon ouvrirait un nouveau bal, nous le brûlerions en effigie, nous le ferions limoger : et le cycle reprendrait.

Ce problème est vieux, très vieux. Le premier discours que j'aie prononcé de ma vie, en décembre 1932, affirmait les droits des Canadiens français à une juste part de la fonction publique : nous étions un groupe de jeunes, et nous protestions contre la nomination d'un anglophone aux douanes de Montréal. Nous attaquions R. B. Bennett. A la suite de quoi, nous avons attaqué King. **Le Devoir** est revenu deux mille fois sur la question, ainsi ont fait les Saint-Jean-Baptiste, les Chambres de commerce, le Comité de la vie française. Enregistrons l'échec de ces revendications, de ces protestations sans cesse renaissantes et sans cesse écartées.

De là, pour une part, est venu aux Canadiens français le sentiment qu'Ottawa est un gouvernement étranger. **Là se nourrit le séparatisme.** L'affaire Gordon n'est qu'une illustration de plus d'une situation que nous détestons, mais que nous n'arrivons pas à changer.

Nos politiciens ont remporté des victoires passagères. Ils ont fait passer telle nomination. Souvent il s'agissait d'une nomination purement politique : sous un président fort, on nous accordait un faible vice-président francophone. Ce vice-président n'avait pas d'autre rôle à jouer : il était le Canadien français de service, le type qui est là uniquement parce qu'il est Canadien français, l'inutile notoire, l'incompétent notoire, le Traducteur notoire et rien que le traducteur de son président — bref, une fausse-fenêtre, pour la symétrie et la "bonne entente".

(Il est d'ailleurs plus souvent arrivé que des nominations de ce genre soient faites **contre** nous. Nous aurons, assez bientôt l'occasion d'en donner des exemples).

Ce genre de nominations humilie ceux qui les consentent, mais devrait bien davantage humilier ceux qui les reçoivent. Quand Donald Gordon refuse de jouer ce jeu, je ne puis m'empêcher de lui donner raison s'il le fait par respect de soi et de sa fonction : car du même coup, serait-ce négativement, il nous respecte aussi. Au moins, il ne nous prend pas pour une bande d'enfants mineurs à qui l'on jette un suçon pour les réduire au silence.

Non, la solution n'est pas de ce côté. Elle ne consiste pas à réclamer des **lolly-pops.**

POUR UNE GRANDE ENQUETE

La solution, ou du moins l'approche d'une solution, le moyen d'amorcer un changement, c'est une commission royale d'enquête.

Le gouvernement central doit commencer par reconnaître que le problème existe, et qu'il est général. Ce faisant, il ne se dejuge pas, il ne se condamne pas lui-même : il part d'une anomalie grave, et il tente de se l'expliquer à lui-même avant d'essayer de la corriger. Il ne décide en aucune façon d'exclure des fonctionnaires déjà installés, il veut élargir ses sources d'approvisionnement. Il se fait justice à lui-même, gouvernement central, qu'un tiers de ses citoyens sert incomplètement; et il fait justice au tiers de ces citoyens, qui peuvent se croire écartés de la fonction publique.

LES BIENFAITS DE LA FRANCHISE

Nous dira-t-on que l'enquête serait difficile, coûteuse, et qu'elle risquerait de soulever des problèmes délicats ?

Nous nous en doutons un peu. Peut-être les Canadiens français se feraient-ils dire, chemin faisant, d'assez dures vérités. Nous les encaissons d'avance, pourvu que l'étude soit juste, et que nous ne soyons pas les seuls à encaisser. La franchise vaut mieux que les sous-entendus d'aujourd'hui. Comment pense-t-on résoudre un problème si l'on n'a même pas le courage de le poser ?

Nous savons, dans le Québec, le mal que causent ces tabous, ces fausses prudences, ces gestes d'une hypocrite politesse, cette vicieuse pudeur qui consiste à taire dans le monde officiel ce dont par ailleurs tout le monde parle. Nous connaissons les dégâts souterrains du silence. Certes, on ne s'engueule pas, on se dit même des choses aimables, on enferme ses griefs dans son coeur, et tout à coup on s'aperçoit qu'on est devenu des adversaires presque des ennemis. C'est par des méthodes de ce genre qu'on a poussé une partie du Canada français vers un séparatisme moral — qui est une forme de la dignité : car on se lasse de se casser le nez devant une porte fermée, même si le concierge déclare doucereusement que la porte n'est pas fermée, que c'est une illusion, et qu'il serait tellement plus agréable de s'asseoir et de causer dans l'antichambre.

●

La bonne volonté, même vraie, ne suffit pas. Il faut débrider l'abcès. Il faut faire la lumière. Il faut cesser de craindre la lumière. Il faut cesser de nous braquer sur des "cas", quand nous nous plaignons d'un système.

C'est pourquoi nous revenons à la charge et proposons de nouveau qu'une commission royale enquête sur

- la participation des Canadiens français à la fonction publique, dans toute l'administration centrale ;
- et plus particulièrement, sur la participation des Canadiens français à la haute direction de l'administration publique au Canada.

Car nous estimons d'intérêt général que l'Etat central s'interroge sur une anomalie durable : qu'est-ce qui empêche le tiers des Canadiens de participer normalement à la fonction publique dans leur pays ?

POUR LE TRANSPORT DU BOEUF CONGELÉ

Le CP disposera de remorques réfrigérantes ultra-modernes

Un savant du Conseil national des recherches et une grande compagnie canadienne de transport ont combiné leurs efforts dans la réalisation d'une remorque de type spécial pour les grandes routes canadiennes.

Cette nouvelle remorque, inventée par M. C.P. Lentz, du Conseil national des recherches, à Ottawa, a été créée pour surmonter les problèmes de la réfrigération que rencontre l'industrie du camionnage dans le transport de la viande et des aliments congelés, en particulier.

Outre le Canada, plusieurs autres pays du monde ont travaillé, au cours des deux dernières années, à résoudre ces problèmes de réfrigération. Mais le modèle canadien, qui sera mis en service par le Canadien Pacifique en coopération avec le Conseil national des recherches, est de beaucoup supérieur aux types de remorques conçus jusqu'ici par d'autres chercheurs, dont le département de l'agriculture du gouvernement américain.

Le rôle du Canadien Pacifique dans cette initiative a été d'appliquer les recommandations du Conseil national des recherches à un véhicule pratique de grande route qui répondrait à la fois aux exigences des producteurs de denrées alimentaires, aux règlements de circulation en vigueur dans les provinces et aux pratiques d'exploitation des compagnies de camionnage, et qui pourrait être adopté par le service rail-route de la compagnie.

Cette semaine, 25 remorques sortant des usines des constructeurs, seront mises en service par le Canadien Pacifique, en Alberta, pour le transport de viandes congelées et autres denrées vers divers centres dispersés à travers le Canada.

La nouvelle remorque est tellement moderne qu'elle devance le nouveau code sur la manutention des aliments congelés rédigé, il y a deux mois, par l'association canadienne des producteurs de denrées alimentaires.

Le nouveau modèle permet une distribution uniforme de l'air froid dans la remorque, maintient avec très peu de variation une température sous zéro et élimine, par le contrôle de la circulation de l'air, les problèmes de déshydratation qu'on rencontre dans les remorques ordinaires.

De construction ingénieuse, l'intérieur de la nouvelle remorque est entouré de panneaux de bois recouverts de plastique autour desquels circulent des conduits de dimensions diverses dans lesquels passe l'air froid. La conception du plancher et des supports vise à donner le maximum de solidité sans toutefois réduire la hauteur de la remorque ou trop augmenter son poids.

Au service du Canadien pacifique, les nouvelles remorques emprunteront la grande route depuis les principaux centres de l'Alberta jusqu'à Calgary et Medicine Hat où elles seront placées sur des wagons plats de piggyback pour être ensuite acheminées vers l'Ontario et la côte du Pacifique.

Une des raisons qui ont motivé l'intérêt du conseil national des recherches et du Canadien Pacifique dans la nouvelle remorque réside en partie dans la tendance croissante de la ménagère canadienne à s'approvisionner d'aliments congelés — tendance qui a eu pour résultat un accroissement dans le trafic du camionnage et des chemins de fer. Le nouveau modèle répond aussi aux exigences de l'industrie de la conservation de la viande qui expédie un plus grand volume de quartiers de boeuf provenant de l'ouest du Canada. Auparavant, le boeuf était transporté vivant, de l'Ouest, aux marchés dispersés à travers le Canada.

PRÉSENCE ET RAYONNEMENT

LE DEVOIR offre gratuitement "La crise de la conscription"

Toute personne qui trouve un nouvel abonné au DEVOIR recevra gratuitement un volume : "LA CRISE DE LA CONSCRIPTION".

Dans ce livre qui vient d'être publié, André Laurendeau, le rédacteur en chef du DEVOIR fait revivre la principale lutte que les Canadiens français ont menée au cours de la deuxième guerre mondiale. On sait que LE DEVOIR a livré, au sujet de la conscription, l'une de ses batailles mémorables.

Toute personne qui trouve un nouvel abonné ou qui trouve une personne qui payera au DEVOIR un abonnement qui servira à des Canadiens français qui vivent en dehors du Québec, recevra, par retour du courrier, "LA CRISE DE LA CONSCRIPTION".

Cette offre vaut pour toute la durée de la présente campagne d'abonnements que LE DEVOIR lance dans le but d'étendre son influence.

Prière de remplir ce coupon et de l'adresser à :

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3

J'ai recueilli la somme de $ ..... qui servira à abonner les personnes suivantes :
(S.V.P., écrire en lettres moulées)

NOM .....

ADRESSE .....

.....

J'ai recueilli la somme de $ ..... qui servira à abonner les personnes ou institutions de votre choix, afin de permettre au DEVOIR d'étendre son influence :

NOM DU DONATEUR .....

ADRESSE .....

.....

LE DEVOIR vous fera connaître le ou les noms du ou des bénéficiaires.

TARIFS ANNUELS

Livraison à domicile	$20	Québec et Lévis	$20
Montréal et banlieue	$20	A l'étranger	$25
Canada (exc. : Montréal et banlieue, Québec et Lévis)			$16

AUX QUATRE COINS DU MONDE

U.R.S.S. - LAOS

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique et le Laos ont signé en fin de semaine un traité d'aide au développement. En vertu de cet arrangement, l'Union soviétique construira au Laos une centrale hydro-électrique, un poste émetteur de radio et un hôpital. De son côté le Laos s'engage à exporter en URSS des produits alimentaires pour un montant de $2,000,000.

MALTE

LA VALETTE — Des milliers de travailleurs maltais ont défilé hier dans les rues de la Valette afin de protester contre la fermeture éventuelle d'une base militaire britannique. Les dirigeants de cette manifestation ont prétendu que la fermeture de la base mettrait en chômage plus de 7,000 travailleurs et affecterait 14,000 autres ouvriers.

DÉMÉNAGEMENT

VARSOVIE. — Le gouvernement communiste polonais a transporté à ses frais une église catholique de 7,000 tonnes sur une distance de 69 pieds. Les messes ont continué d'être célébrées pendant que les ouvriers faisaient les travaux préparatoires. L'église a été transportée hier dans la nuit à l'aide de treuils très puissants. La curie catholique de Varsovie a fait savoir qu'elle avait coopéré avec le gouvernement dans le déménagement de l'église afin de permettre l'élargissement de l'avenue du général Swierczewski dans le coeur de la capitale. Les cercles gouvernementaux citent cette collaboration comme un exemple de tolérance religieuse et de la coexistence de l'Eglise et de l'Etat communiste en Pologne. Cette église consacrée à la Vierge a été construite il y a 230 ans et faisait partie d'un monastère carmélite.

NOUVEAU CODE

WASHINGTON. — Le ministère des postes des Etats-Unis a annoncé qu'il ajoutera un nouveau numéro de cinq chiffres à toutes les adresses américaines à compter du premier juillet prochain. Le ministre des postes, M. J. Edward Day, a déclaré que ce procédé accélérera la livraison du courrier. Il ne s'attend pas toutefois que chacun utilise ce nouveau code institué principalement pour les compagnies, les banques, les compagnies d'assurances, faisant emploi de machines automatiques pour envoyer des lettres à leurs clients. Le premier chiffre désignera la région géographique, comme l'ouest ou la Nouvelle-Angleterre, par exemple, le second désignera l'Etat ou la portion d'un Etat, le troisième désignera la ville et les deux derniers une zone postale bien précise. Tous les districts postaux auront leur numéro propre.

DER SPIEGEL

KARLSRUHE. — Le procureur de la République fédérale allemande a annoncé l'arrestation d'une autre personne soupçonnée de trahison dans l'affaire du "Spiegel", il s'agit de M. Paul Conrad, président du Cercle économique et politique de Bonn et consul intérimaire de Tunisie pour l'Etat de Westphalie. M. Volkmar Hopf, secrétaire d'Etat au ministère de la défense, a déclaré qu'il y a de bonnes raisons de croire que M. Conrad a fourni la documentation qui a alimenté l'article incriminé. Six autres personnes ont été arrêtées relativement à cette affaire : l'éditeur Rudolf Augstein et trois membres de la rédaction du magazine et deux colonels.

Décoration

Le sergent J.-R.-Y. Pelletier, de Montréal, présentement stationné au Congo, vient de recevoir la médaille du Congo. La cérémonie de remise de la médaille a eu lieu en présence du lieutenant-colonel G. P. Dawson, officier supérieur des transmissions pour la Force des Nations Unies.

VIES QU'ON POURRAIT ÉPARGNER

Personne ne sait s'il ne se trouvera pas un jour en présence d'une noyade. La respiration artificielle pratiquée avec persévérance a redonné la vie à des personnes qui étaient restées dans l'eau pendant presque une demi-heure. On peut employer avec succès tant la méthode Holger-Nielsen que celle de bouche à bouche. Les grands enfants et les adultes peuvent apprendre ces techniques très rapidement en toute saison, mais il faut se décider et suivre le cours assidûment.

Le gouvernement fédéral...

(Suite de la première page)

C'est ce point de vue qui incite le gouvernement fédéral à y aller très prudemment avec l'exposition universelle.

Et pour limiter sa participation à l'exposition Ottawa aurait inséré dans le projet de loi plusieurs clauses restrictives empêchant le gouvernement fédéral de participer aux travaux connexes à l'exposition: routes, autostrades, constructions de toutes sortes.

La ville de Montréal devra pour sa part manoeuvrer avec prudence. Les bénéfices d'une exposition universelle ne sont pas illimités. De même en est-il de la capacité financière de la ville.

Si les trois gouvernements ne peuvent en venir à une entente juste et équitable pour tous, Montréal se verra grandement limité dans le choix de l'emplacement car des emplacements à n'importe quel prix il y en a beaucoup, mais des emplacements permettant l'aménagement de l'exposition et des services connexes à un coût limité, ils sont moins nombreux.

Selon M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense, il y a de fortes chances que la loi de l'exposition soit soumise au Parlement et adoptée avant Noël. Viendra ensuite la nomination du commissaire général par le gouvernement fédéral et la formation de la Société de la Couronne qui comprendrait 12 membres. Ces nominations aussi posent des problèmes. Quelle influence pourra y jouer Montréal ou la province de Québec? Tout dépendra du choix des membres de la Société et si celle-ci devait être absolument "canadian" l'influence de Montréal, craint-on dans les cercles municipaux, pourrait être considérablement réduite.

Mais ce qui inquiète le plus, pour le moment, les observateurs montréalais, c'est l'aventure financière et on attend avec impatience que le projet de loi soit rendu public afin de savoir exactement à quoi s'en tenir et établir ce qu'il pourrait en coûter à Montréal.

Quand vaut-il mieux ne PAS se marier?

"Pourquoi nos parents nous ont-ils laissés sortir ensemble si jeunes? Pourquoi maman tenait-elle tellement à ce que j'aie du succès auprès des garçons? Pourquoi n'avons-nous pas pu profiter plus longtemps de notre jeunesse?" Voilà les questions troublantes que pose dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre une jeune femme de 23 ans, mère de trois enfants. Toutes les mamans de jeunes filles de moins de 20 ans se doivent de lire cet article. Il pourrait, dans bien des cas, faire éviter de grands malheurs. Achetez Sélection aujourd'hui!

COGNAC

DELAMAIN

Delamain "Cinq Etoiles" et Delamain "Grande Fine Extra Vieille"... voilà deux cognacs que vous goûterez avec plaisir et servirez avec fierté. Vous pouvez maintenant les obtenir au Canada. Les traits de Delamain — saveur parfaite, bouquet délicat, maturité veloutée, engendrent l'inspiration et en font dans le monde entier le cognac des connaisseurs. Goûtez-le sans tarder!

131 C Delamain "5 Etoiles"
131 E Delamain "Grande Fine Extra Vieille"

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTEE · MONTREAL

Le Pavillon

Le rendez-vous des connaisseurs de la "haute" cuisine française

SOUPER ET DANSE TOUS LES SOIRS

L'ensemble à cordes du PAVILLON

HOTEL DE La Salle

1240 Drummond St. UN. 6-6492

Membre du Diner's Club, American Express & Carte Blanche

OCCASION D'EMPLOI
DEPARTEMENT DU PERSONNEL

Jeune homme bilingue de 21 à 30 ans demandé pour travailler dans le bureau d'emploi d'une grande entreprise canadienne. Les fonctions de l'emploi consistent à recevoir les candidats, à établir les possibilités d'emploi et à faire subir des examens de compétence.
Nos préférences sont en faveur de candidats qui ont leur baccalauréat ès arts ou étudient dans ce sens à l'heure actuelle. Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est absolument nécessaire.
Les chances d'avancement et les conditions de travail sont excellentes.

Ecrire, mentionnant toutes les précisions utiles et le salaire désiré,

à Case Postale 396.

Seagram's Crown Royal

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

Jos. E. Seagram & Sons Ltée, Waterloo, Ont.

UN COMPTE DE CHÈQUES-CRÉDIT DE LA BNE

vous permet d'avoir plus d'argent liquide dans les limites de votre budget

UN COMPTE DE CHÈQUES-CRÉDIT de la Caisse de Prêts BNE est un "crédit renouvelable" offert par La Banque de Nouvelle-Ecosse. Voici en quoi ce système consiste:

❶ Vous déterminez le paiement mensuel que vous pouvez faire et vous demandez un prêt égal à douze fois ce montant.

❷ Lorsque votre demande a été approuvée, vous recevez un carnet de chèques spéciaux à votre nom.

❸ Vous n'êtes pas obligé d'acheter dans certains magasins. Vos chèques sont valables pour tout ce que vous avez envie d'acheter, n'importe quand et n'importe où au Canada.

❹ Vous ne payez que le montant du crédit utilisé. Les frais sont de $6.00 par an par $100 empruntés. Vous ne payez rien sur l'argent gardé en réserve à votre compte.

❺ Chaque mois, vous recevez un relevé des chèques émis, des paiements à faire et du montant du crédit restant.

❻ Les paiements mensuels représentent environ un douzième du crédit utilisé.

❼ Chaque paiement relève votre crédit, ce qui vous assure d'une source de crédit continuelle.

Le compte de chèques-crédit de la Caisse de Prêts BNE comporte également une assurance-vie sans frais supplémentaires pour vous. Renseignez-vous aujourd'hui sur les chèques-crédit à la plus proche succursale de La Banque de Nouvelle-Ecosse.

Comment déterminer le montant de votre compte de chèques-crédit:

SI VOUS POUVEZ PAYER	VOTRE CRÉDIT TOTAL EST DE
$20.00 par mois	$240.00
$30.00 par mois	$360.00
$40.00 par mois	$480.00
$50.00 par mois	$600.00
$75.00 par mois	$900.00

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 4 DECEMBRE 1962

SELON LA PRÉSIDENTE DE LA VOIX DES FEMMES

Le Canada perdra son influence, s'il accepte des armes atomiques

La présidente de la Voix des femmes du Canada, Mme Thérèse Casgrain, a déclaré hier que le Canada, en acceptant des armes nucléaires, perdrait complètement l'influence positive qu'il exerce dans les négociations pour le désarmement général et pour la paix.

Dans une déclaration faisant suite aux opinions émises par le maréchal de l'air Curtis sur les armements nucléaires, Mme Casgrain affirme que "notre gouvernement a agi d'une façon responsable quand il a refusé de participer pleinement à la mobilisation exigée par NORAD". La présidente de la Voix des femmes ajoute qu'au moment de la crise de Cuba, "notre gouvernement aurait pu lui aussi comme le général de Gaulle, à savoir, comme ayant été "informé" mais non "consulté".

Il importe de souligner que le maréchal Curtis est vice président de la compagnie Hawker Siddley (Canada) Ltd., qui fabrique des pièces d'avion.

L'administration Kennedy, a-t-elle dit, a toujours maintenu son opposition à l'extension des armes nucléaires. "Il est clair pour les E.-U. comme pour nous que des armes nucléaires pour le Canada aujourd'hui signifient des armes nucléaires pour l'Allemagne de l'Ouest et la Chine demain et pour plusieurs autres pays après-demain, avec les conséquences inévitables d'un désastre."

Selon Mme Casgrain, le maréchal de l'air Curtis fonde ses arguments sur les prémisses qu'advenant une guerre nucléaire, si nous étions attaqués par des bombardiers guidés par des pilotes ou autres avions d'attaque, ceux-ci pourraient être abattus si nos avions Bomarc et nos avions Voodoo étaient équipés de missiles nucléaires.

La présidente de la Voix des femmes estime que cette assertion est complètement irréelle. "Il est plus probable, dit-elle, que cette attaque serait faite par des fusées balistiques inter - continentales contre lesquelles il n'y a pas de défense."

Elle poursuit: "Comme question de fait, en acceptant cet outillage nucléaire, l'attention serait portée sur les installations canadiennes qui compteraient dès lors parmi les premières cibles de destruction."

La Voix des femmes exhorte le gouvernement à ne pas se laisser influencer par des arguments qui "étaient plus appropriés aux armements utilisés pendant la seconde guerre mondiale, qu'à ceux qui menacent aujourd'hui notre existence".

Félix Leclerc termine une pièce: "L'Auberge des morts subites"... Au théâtre du Gesù, le 24 janvier

Après "Sonnez les matines", ce sera "L'Auberge des morts subites". Félix Leclerc revient au théâtre. "Le Canadien" vient de terminer "L'Auberge des morts subites" qui sera présentée par le Théâtre du Gesù, à partir du 24 janvier prochain.

Cette pièce inédite de Félix Leclerc marquera la première création canadienne de la saison du théâtre à Montréal. Mesdames Janine Sutto et Lise L'Heureux, de même que MM. Roger Garceau, Jean-Louis Paris, Paul Hébert, Louis de Santis, Jean Lajeunesse, Guy L'Ecuyer et Claude Saint-Denis joueront l'oeuvre de Félix Leclerc, dans une mise en scène d'Yves Massicotte.

Le décor sera signé Jean-Louis Garceau, tandis que l'auteur a lui-même composé la musique et les chansons de la pièce. Les costumes seront de Marc Olivier.

Sur la photo, on voit, dans l'ordre habituel, M. Yves Massicotte, Félix Leclerc et Janine Sutto.

Les ouvriers agricoles réclament un programme d'assurance - chômage

OTTAWA, (DNC). — Un projet de loi présenté par le député conservateur de Humboldt-Melfort-Tisdale, M. Reynold Rapp, a été enterré hier aux Communes sous le verbiage des députés. Les représentants de tous les partis ont donné leur appui à la mesure, mais finalement le député conservateur d'Athabasca, M. Bigg, parlait encore quand expira l'heure consacrée à cette question. Il a surtout insisté sur le besoin d'attendre les recommandations Gill avant de prendre une décision sur le sujet.

Parmi les députés québécois à prendre la parole, M. Clément Vincent, conservateur de Nicolet-Yamaska, a fait un plaidoyer en faveur de l'adoption de la motion. Les cultivateurs, dit-il, sont obligés d'employer de la main d'oeuvre à différentes périodes au cours de l'année. Ils ont également besoin d'employer de la main-d'oeuvre qualifiée pour manier les appareils coûteux que l'on trouve actuellement dans les fermes.

Comme le chômage existe pour les travailleurs agricoles comme pour les autres, les pêcheurs, par exemple et d'autres travailleurs saisonniers, il faudrait que la loi s'applique aux ouvriers agricoles.

MM. Jean-Paul Cook, créditiste de Montmagny-l'Islet et Jean-Louis Frenette, créditiste de Portneuf, ont également appuyé la motion.

M. Frenette a exprimé l'avis de constituer une caisse séparée pour les travailleurs agricoles qui devraient recevoir des prestations à même un fonds spécial qu'alimenterait le Trésor fédéral d'une façon plus avantageuse qu'il ne le fait pour les ouvriers industriels.

Il a ajouté que certains petits entrepreneurs, comme les menuisiers, les charpentiers qui travaillent parfois à leur propre compte mais qui doivent parfois travailler pour le compte d'autres entrepreneurs devraient pouvoir retirer des prestations d'assurance-chômage. Il a souhaité une refonte complète de la loi en tenant compte du fait que le chômage semble vouloir s'établir d'une façon permanente au Canada.

Les écluses de St-Lambert ont été fermées la nuit dernière

Les écluses de Saint-Lambert devaient être fermées pour l'hiver, la nuit dernière, à minuit. La nouvelle a été annoncée hier par un porte-parole de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Une vingtaine de navires océaniques se trouvaient encore dans la voie maritime, lorsque la nouvelle a été annoncée: ils descendaient le fleuve pour libérer la voie avant minuit. Le dernier transatlantique qui ait fait escale à Montréal, cette année, l'"Arkadia", devait quitter le port hier avec plus de 1,000 passagers, dont 300 militaires canadiens mutés en Allemagne. On rapportait d'autre part que le cargo norvégien "Makefjell" se trouvait encore dans le lac Huron, après avoir été libéré près de Muskegon, dans le Michigan, où il s'était échoué.

Le "Makefjell" sera, croit-on, le dernier navire qui pourra utiliser le canal Welland avant la période des glaces.

Les ponts qui franchissent le canal Beauharnois seront fermés à compter de minuit, mercredi soir.

La FCSC étudiera plus tard le projet gouvernemental de consolider les dettes scolaires

QUEBEC. — L'exécutif de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a, au cours d'une réunion tenue en fin de semaine, remis à plus tard l'étude qu'il devait faire d'un projet du gouvernement provincial dont l'objet est de consolider les dettes scolaires, d'un total de $27,000,000.

M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire de la Fédération, a déclaré qu'on s'était écarté du plan d'abord prévu et qu'on n'avait pas étudié le projet.

Le premier ministre Jean Lesage, au cours de la dernière phase de la campagne électorale le mois dernier, avait déclaré que le gouvernement a l'intention de consolider ces dettes et de les rembourser d'après un programme à long terme. M. Jutras a déclaré que l'exécutif a discuté d'affaires de routine mais il a refusé de donner plus de prévisions.

Repentigny veut l'Expo dans l'Est

Le Conseil municipal de Repentigny a demandé aux gouvernements fédéral, provincial et municipal de Montréal que l'Exposition universelle de 1967 soit tenue dans l'est de la métropole.

La résolution adoptée en ce sens lors d'une récente assemblée du conseil invoque le caractère français de l'est de la métropole comme premier argument en faveur de la tenue de l'exposition dans l'est.

Le Conseil municipal de Repentigny signale que le secteur est de l'île de Montréal est reconnu comme étant de caractère français et que le choix de ce site apporterait une contribution très importante au commerce canadien-français.

La tenue de l'Expo dans l'Est "mettrait en relief les réalisations purement canadiennes-françaises de ce secteur, tel que la Bibliothèque municipale, le Jardin botanique, le centre sportif Maisonneuve" et susciterait plusieurs autres projets.

Les conseillers municipaux de Repentigny font remarquer que la grande partie des voyageurs, visiteurs et touristes qui arriveraient aux aérogares, aux terminus de chemin de fer et d'autobus, devraient, pour se rendre au terrain de l'exposition, traverser la métropole et ainsi mieux connaître, apprécier et visiter Montréal et ses environs.

Ils estiment également que la tenue de l'Expo dans l'Est mettrait un terme à "l'injustice économique chronique" dont l'Est de la métropole est victime.

Le ministère du travail soumet plusieurs cas au service de conciliation

Durant les huit derniers jours de novembre, M. René Hamel, ministre du travail a reçu des rapports du service de conciliation et d'arbitrage de son ministère. Les rapports traitent de la nomination du président de deux conseils d'arbitrage, du règlement de treize différends au stade de la conciliation et d'avis de constitution de six tribunaux d'arbitrage.

En ce qui concerne les Conseils d'arbitrage, Me Jean-Paul Grégoire a été nommé président dans les deux cas suivants: hôpital Saint-Jean, Saint-Jean sur Richelieu, vs l'Association des employés de l'hôpital Saint-Jean Inc., et Montreal Children Hospital, vs le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal Inc.

Des conseils seront constitués pour arbitrer dans les cas ci-dessous: "James Straham Bakery Ltd.," vs "Bakery & Confectionary Workers' International Union of America, local 55"; "MacKinnon Structural Steel" de Sherbrooke, vs "United Steelworkers of America"; Hôtel-Dieu de Hauterive, vs le Syndicat national des employés des hôpitaux de Hauterive, Inc., section du corps professionnel; "Standard Tube & T.I. Ltd.," Montréal, vs "United Automobile, Aircraft, Agricultural Implement Workers of America"; "Irving Oil", à Varennes, vs le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique; Hôpital des Sept-Iles, vs Syndicat national des services hospitaliers des Sept-Iles.

CAPTURÉ

WASHINGTON. — Le FBI a annoncé er la capture à Hollywood d'un des 10 criminels les plus recherchés aux Etats-Unis. John Kinchloe De Jarnette, 41 ans, originaire du Kentucky, a été arrêté dans son appartement où l'on a découvert trois pistolets chargés ainsi qu'une serviette contenant des liasses de billets de banque de $5 et de $100 dollars. Kinchloe De Jarnette était recherché en marge de trois vols de banque qui ont rapporté $100,000. La police a appréhendé en compagnie de Kinchloe De Jarnette, Doris Lee qui était recherchée par les autorités du Kentucky pour fraude de narcotiques.

La CSN crée son comité central d'action politique et réalise 22 émissions de TV

Par Jean-Pierre FOURNIER

Ce n'est pas d'hier que les centrales ouvrières canadiennes parlent de s'engager dans l'action politique. Mais, plus souvent qu'autrement, les décisions qu'elles ont prises à leurs congrès dans le feu de l'enthousiasme sont restées lettre morte. Il y a deux ans, la Fédération des travailleurs du Québec, en prenant fait et cause pour le Nouveau parti démocratique, a rompu avec cette habitude. Aujourd'hui, c'est au tour de la Confédération des syndicats nationaux à le faire.

A son congrès de la fin octobre, à Montréal, ses 700 délégués avaient décidé à l'unanimité: 1) de constituer des comités d'action politique aux niveaux central, régional et local; 2) de commanditer des émissions de télévision visant à expliquer à la population de toute la province les objectifs proprement politiques du mouvement ouvrier.

C'est déjà fait. Samedi, à Québec, le bureau confédéral de la CSN a mis sur pied un comité central d'action politique de neuf membres dont la mission sera d'indiquer en tout temps, et surtout en période électorale, aux 113,000 affiliés la corrélation entre les programmes des partis et les revendications de la centrale.

En janvier 1963 débutera sur les ondes de cinq postes de télévision, CHLT-TV (Sherbrooke), CKRS-TV (Jonquière), CFTM-TV (Montréal), CFCM-TV (Québec) et CJBR-TV (Rimouski), une série de 22 émissions destinées à renseigner le public sur les questions politiques d'actualité.

Le comité central d'action politique aura à sa tête les trois dirigeants de la CSN: Jean Marchand, Marcel Pépin et Adrien Plourde. Il comprendra en outre des représentants des régions de Montréal, Sherbrooke, Québec, Shawinigan, Chicoutimi et la rive nord du Saint-Laurent.

Sa première tâche sera de créer des sous-comités dans chacune des 95 circonscriptions de la province. Il se chargera ensuite de recueillir toutes les informations pouvant aider les dirigeants de la CSN à se prononcer sur les questions politiques retenant l'attention générale au fur et à mesure qu'elles se poseront.

Jusqu'ici, il n'était pas permis aux dirigeants de la centrale de se prononcer publiquement sur des questions essentiellement politiques à moins qu'elles ne touchent directement le mouvement syndical. Ces restrictions étaient particulièrement de rigueur en période électorale si bien qu'une sortie du président Jean Marchand contre le Crédit social avant l'élection fédérale du 18 juin avait soulevé une tempête parmi les affiliés de la centrale.

Dans le prospectus qu'elle a fait parvenir aux journaux pour annoncer sa série "Politique 1963", titre des émissions qui seront diffusées à la télévision, la CSN précise qu'on n'y adoptera pas "le ton passionné de beaucoup de commentateurs politiques qui cherchent plus à vendre leur marchandise qu'à faire une étude sérieuse des problèmes" qui se posent. On évitera aussi de "tomber dans cet autre défaut courant des emissions politiques qui consiste à se contenter de lieux communs et de slogans".

Autant que possible, les animateurs de "Politique 1963" feront usage de graphiques et d'autres élements de documentation visuelle pour illustrer leurs boniments.

"Les exposés et les prises de position seront aussi directs et aussi francs que possible, dit le prospectus. Les téléspectateurs seront d'ailleurs invités à faire parvenir au siège social de la CSN leurs questions et commentaires sur les sujets traités. Ce courrier servira de base à la préparation future de quelques-unes des émissions. Il s'agira donc d'un véritable dialogue entre les dirigeants de la CSN et l'ensemble des téléspectateurs".

"Nous aurons l'occasion de faire la preuve, ajoute M. Jean Marchand, que l'ensemble des prises de position syndicales, telles qu'exprimées par nos congrès généraux et consignées dans nos mémoires aux gouvernements, soit à Québec, soit à Ottawa, représente une véritable philosophie politique".

La CSN entend, avant de commencer ses émissions, marquer clairement son indépendance à l'égard de tout parti politique. "Notre seul objectif, dit M. Marchand, sera de renseigner l'opinion publique... sur les problèmes politiques les plus cruciaux de notre temps".

Outre des invités occasionnels, les participants réguliers aux émissions seront Jean Marchand, le secrétaire général Marcel Pépin, le vice-président général Adrien Plourde et le directeur des relations extérieures Jean-Paul Lefebvre.

Parmi les sujets dont on traitera au cours de cette série d'émissions, mentionnons l'assurance-santé, le chômage, la planification, le droit d'association chez les fonctionnaires, la démocratisation de l'enseignement, la politique extérieure du Canada, l'automatisation, le désarmement nucléaire, la refonte de la carte électorale, les appointements des ministres et des députés et le patronage, le code du travail, le Crédit social, etc.

La série hebdomadaire commencera le 5 janvier à CHLT-TV (de 6h.15 à 6h.30 p.m.) le 12 à CKRS-TV (7h.15 à 7h.30), le 8 à CFCM-TV (5h.45 à 6h.) et le 13 à CJBR-TV (6h.45 à 7h.00). La date et l'horaire des émissions à CFTM-TV, canal 10, restent à déterminer.

Gérard Picard, candidat NPD dans Mercier

M. Gérard Picard a été officiellement élu candidat du Nouveau parti démocratique dans la circonscription de Montréal-Mercier, en vue des prochaines élections fédérales.

M. Picard, qui est président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a été élu par acclamation dimanche, lors d'un congrès de nomination présidé par M. Michael Oliver, président du NPD fédéral.

Navire obligé de rebrousser chemin

HALIFAX — Le service de reconnaissance de l'ARC a rapporté samedi, que le cargo allemand "Erwin Schroeder" était attendu à Halifax tard la même journée prenant de la gîte.

Ce vaisseau de 335 pieds, qui était parti de Newcastle, N.-B., à destination de Rotterdam, a fait volte-face à environ 750 milles à l'est de Boston et a envoyé un message radiophonique disant que sa cargaison de concentré de cuivre s'était liquéfiée et que le bateau penchait de 16 degrés et était en danger de chavirer. La mer s'est cependant calmée un peu et éliminant d'autant le danger. Le navire de la Garde côtière des Etats-Unis, le "Spencer", escortait, samedi le "Schroeder" vers Halifax.

Au centre permanent de la Croix-Rouge 367 personnes ont donné de leur sang, ce qui fait 3,945 flaçons de sang recueillis au cours de la semaine.

17,900 travailleurs dans les chantiers de l'Association des sociétés forestières

Au 17 novembre on comptait 17,900 travailleurs dans les chantiers forestiers dépendant des membres de l'Association des Sociétés forestières de la province. On projetait d'embaucher 620 forestiers additionnels durant la semaine se terminant le 24. Ces chiffres sont quelque peu inférieurs à ceux de la période correspondante de 1961.

Voilà ce qui ressort des statistiques que l'Association des sociétés forestières vient de transmettre à l'hon. René Hamel, ministre du travail.

Durant la semaine terminée le 17 novembre courant c'est le Saint-Maurice encore qui comptait le plus grand nombre d'hommes affectés à la coupe du bois, soit 3,719. Venaient ensuite les régions suivantes: la Côte nord: 3,387; le Lac Saint-Jean: 2,721; le Témiscamingue: 1,780; l'Abitibi: 1,739; le nord de Québec: 1,356; la région de Montréal: 1,088; la Gaspésie: 901; la Rive sud: 820; l'Estrie: 389.

On dénombrait 330 camps forestiers, dont 260 dirigés par des entrepreneurs, 47 par les compagnies elles-mêmes et 23 par des syndicats coopératifs.

1,032 des forestiers qui ont quitté le travail durant la période précitée devaient être remplacés.

Diverses études sur les maladies du coeur

QUEBEC — Lors de la dernière journée du congrès de la Fondation canadienne contre les maladies de coeur, le Dr Arthur Vineberg, de l'Université McGill, a indiqué de nouvelles méthodes utilisées pour rétablir la circulation dans un coeur arrêté par la fermeture des coronaires.

Par ailleurs, le Dr H. N. Segall, de Montréal, a parlé de son travail qui consiste à représenter les bruits du coeur par des symboles. Ses recherches sont financées par la fondation.

Un médecin français, le Dr Charles Dubost, de Paris, a pour sa part décrit les techniques d'opération à coeur ouvert en France. Le Dr Dubost a opéré plus de 900 coeurs en utilisant ces techniques.

Le Dr John Callaghan a expliqué comment il avait muni pour la première fois au Canada, des malades de valvules mitrales en plastic et en acier. Il a fait ses opérations à l'hôpital de l'université, à Edmonton.

M. Louis St-Laurent, auquel M. Douglas Ambridge, de Toronto, a succédé comme président de la fondation, a participé à la plupart des séances de cet organisme dont le congrès vient de se terminer.

Chevrier critique des paiements rétroactifs aux chemins de fer

OTTAWA, (DNC). — Les paiements qu'ont effectués les Chemins de fer aux expéditeurs depuis l'expiration de la loi sur la déduction des tarifs de transport ont été non seulement faits d'une façon illégale, mais inconstitutionnelle, a prétendu hier M. Lionel Chevrier, libéral de Laurier et ancien ministre des transports.

M. Chevrier parlait sur un projet de loi présenté par son successeur, M. Balcer, visant à amender la loi des réductions de tarifs, d'étendre pour une période de douze autres mois les dispositions de la loi et de permettre aux chemins de fer de dépenser $20 millions à cette fin.

M. Balcer a expliqué que la loi est expirée depuis le 30 avril 1962, que les chemins de fer ont continué de faire bénéficier les expéditeurs d'une baisse de 8 pour cent des tarifs, tout comme si la loi existait toujours, et que le gouvernement dût voter $20 millions pour compenser les déboursés des chemins de fer.

Comme la loi n'existe plus et n'a plus aucun effet pratique, depuis le 30 avril 1962, les chemins de fer ont agi illégalement et inconstitutionnellement depuis cette date, en accordant des réductions de 8 pour cent aux expéditeurs.

M. Chevrier a accusé le gouvernement d'accorder des subsides aux chemins de fer pour leur permettre de payer des hausses de salaire à leurs employés. On sait que les hausses de tarifs ont été accordées aux chemins de fer pour leur permettre de faire face aux hausses de salaires accordées à leurs employés.

Un NPD provincial au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON. — Le Nouveau parti démocratique a fondé une section provinciale au Nouveau - Brunswick au cours d'un congrès qui a siégé pendant toute la journée de dimanche à Fredericton.

La constitution du nouvel organisme prévoit la tenue de congrès annuels dans différents centres provinciaux et un exécutif de 15 membres élus, et un secrétaire-trésorier nommé par l'exécutif.

M. John Simonds, de Saint-Jean, a été choisi président.

Ottawa commencera dès l'an prochain à recueillir des renseignements sur les syndicats et les corporations

OTTAWA — Le gouvernement fédéral commencera l'an prochain à réunir des renseignements sur les structures financières et l'administration des syndicats et des sociétés commerciales.

La loi votée à cette effet en avril dernier, entrera en vigueur le 1er janvier 1963, selon ce qu'a annoncé samedi la Gazette officielle.

Le texte exige des corporations et des syndicats qu'ils fournissent chaque année un compte rendu au Bureau des statistiques d'Ottawa, en donnant un bon nombre de renseignements sur l'étendue et la nature de leurs opérations dans notre pays, ainsi que sur le contrôle éventuellement exercé par l'étranger sur ces organismes.

Ces renseignements doivent donner une vue plus nette sur la nature de la propriété, par l'étranger, de grandes sociétés; ils indiqueront en outre les ramifications internationales de syndicats candiens et américains.

Publics ou confidentiels

Une partie de ces renseignements, comme, par exemple, la nationalité des grands cadres des corporations et des dirigeants de syndicats au Canada, sera à la disposition du public. Mais d'autres informations, comme celles concernant les structures financières d'une corporation ou d'un syndicat, seront considérées comme confidentielles et ne seront publiées que sous une forme sommaire.

Aux termes de la législation, les premiers rapports concerneront l'année 1962 et devront être présentés avant le mois de juin, l'an prochain.

En même temps, un personnel spécialement formé à cet effet sera placé au Bureau fédéral de la Statistique pour s'occuper de la documentation, qui concerne plus de 40,000 compagnies et plus de 560 syndicats.

BYRRH

vin APÉRITIF au Quinquina

Servir très frais

EMBOUTEILLÉ EN FRANCE

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q. — Numéro 540B

VISITEZ

LA LIBRAIRIE FIDES

Pour Noël, offrez des livres

25 est, rue Saint - Jacques

Le samedi : ouvert jusqu'à midi. — Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.

EDITORIAL

La Chambre de commerce et l'évaluation foncière

La Chambre de Commerce a présenté récemment un mémoire au Comité d'étude de la taxation foncière de Montréal. Le printemps dernier, la ville a obtenu de la Législature le gel d'un nouveau rôle d'évaluation foncière parce que les hausses d'évaluation paraissaient injustes à l'égard d'une partie notable des contribuables. Le gel du rôle ne saurait être qu'une mesure provisoire, et afin d'apporter un remède durable à l'inconvénient constaté, la ville a chargé un comité "d'étudier la possibilité de remplacer comme base de l'estimation des immeubles pour fin de taxation municipale et scolaire la formule de "valeur réelle" par la formule du rendement économique des immeubles".

Le mandat de ce comité est donc bien précis: il porte non pas sur le principe de la taxe foncière, ni même sur son ampleur dans le cadre du budget municipal, mais uniquement sur l'évaluation foncière et sur une suggestion pour modifier les critères de cette évaluation. Or la Chambre de Commerce juge à propos de présenter un mémoire à ce comité mais sans se prononcer sur l'objet du débat.

D'ailleurs la Chambre ne s'en cache pas: dès le début, à la page 2 du document, son comité d'étude de la taxation foncière, qui a préparé le mémoire, écrit: "Le Comité se fait un scrupule de se prononcer sur un sujet d'une telle envergure car il n'a pas eu la possibilité d'analyser à fond les divers aspects du problème. Dans ces conditions le comité préfère s'en tenir à quelques considérations pertinentes qu'il a appuyées d'exemples".

La Chambre se borne à des suggestions fondées sur l'hypothèse que la ville conserve son système actuel basé sur la valeur réelle. Par conséquent, le lecteur du mémoire a l'impression que la Chambre souhaite qu'on s'en tienne à la valeur réelle. Tel est probablement le cas, puisque tous les arguments et les exemples cités vont dans ce sens; mais ni le comité qui a préparé le mémoire, ni le Conseil d'administration de la Chambre qui l'a sanctionné, ne se prononcent sur le fond du débat.

●

Le mémoire rappelle des attitudes antérieures de la Chambre en matière de taxes municipales; elle a toujours cru que l'imposition foncière devrait fournir la plus grande proportion des revenus d'une municipalité; elle a réclamé devant la Commission Tremblay que ce champ de taxation soit réservé aux municipalités et qu'on trouve d'autres moyens de financer les commissions scolaires; "elle a favorisé dans le passé l'évaluation foncière d'après la valeur réelle et selon la loi pour répartir les dépenses municipales le plus équitablement possible entre les contribuables". Cette dernière phrase laisse croire que la Chambre n'a pas changé d'avis, mais un passage cité plus haut nous avertit que le mémoire s'abstient de conclure.

Après cela, le document résume la situation présente quant à l'évaluation selon la valeur réelle, puis signale les inconvénients ou les difficultés que présenteraient certains changements, par exemple si on évaluait les terrains seulement. De même si on évaluait les revenus seulement, on note que pour les maisons unifamiliales la base d'évaluation estimée serait huit fois plus petite que la valeur réelle. Un autre exemple d'immeuble avec revenu indique un revenu du neuvième de l'évaluation. Tout cela est assez évident; mais n'importe quelle formule soulève des problèmes, et ce serait le cas d'une formule plus nuancée que la valeur réelle; toutefois il ne s'agit pas de trouver la méthode la plus facile mais la plus équitable.

Sur certains points le mémoire, parait manquer de logique. D'une part on nous dit qu'il y a une confusion dans l'esprit de beaucoup de gens entre l'évaluation et la taxe, et qu'il faut bien distinguer les deux; ce qui est fort juste. Mais plus loin, on invoque contre l'évaluation fondée sur les revenus seulement, l'objection que ce serait pour la ville une source de revenu instable. Or les revenus de la taxe sont les mêmes par hypothèse quel que soit le rôle d'évaluation: il suffit de rajuster le taux d'imposition, en fonction de chaque rôle quelles que soient les fluctuations.

On invoque encore maintes autres objections peu probantes: par exemple les taxes scolaires pour les catholiques, les protestants et les neutres selon des taux différents; or il suffirait de fixer les taux en proportion des estimations et des revenus désirés; des aménagements analogues disposeraient d'autres difficultés alléguées: répartition des paiements de péréquation du gouvernement provincial pour fins scolaires, ou répartition des charges entre Montréal et les municipalités de la C.M.M.

○

Un bon nombre des observations de ce mémoire seront utiles au comité d'étude municipal car elles soulignent des obstacles à prévoir et des écueils à éviter dans l'éventualité d'un changement plus ou moins prononcé de notre régime d'évaluation. C'est plutôt négatif, et avec ce document la Chambre donne bien l'impression d'être favorable au statu quo sans oser le dire.

Comme conclusion, la Chambre soumet: "que si la ville de Montréal garde son système actuel basé sur la valeur réelle, qu'elle en améliore l'application par une meilleure information et des possibilités de vérification afin d'éliminer le plus possible les manques d'équité". Suivent quatre recommandations qui portent sur l'information des contribuables, quant à l'importance relative des facteurs sur lesquels repose l'évaluation, quant aux raisons majeures qui justifient des changements d'évaluation, quant à l'usage des impôts par les divers services, et pour faciliter la discussion entre estimateurs et contribuables en cas de contestation.

Pour la Chambre de Commerce, il semble donc que notre système d'évaluation selon la valeur réelle doit non seulement être maintenu, mais que toutes les difficultés soulevées par le dernier rôle viennent surtout d'un manque d'information du public ou des administrateurs de la ville.

Tel n'est pas le cas. Même en supposant que les évaluations foncières établies dans le rôle suspendu soient pleinement justifiées sur le plan de la valeur réelle, cela n'en fait pas une base équitable pour la taxe foncière. La plus-value d'un terrain qui majore subitement de 50% la valeur réelle d'une maison unifamiliale ne peut pas justifier une hausse de taxe qui est en réalité une augmentation de loyer pour le propriétaire occupant. Dans les cas limites c'est le forcer à vendre et le chasser de chez lui.

Si les hausses d'évaluation étaient également distribuées, il n'y aurait pas d'inconvénient car il suffirait de réduire le taux de la taxe foncière dans la même proportion. Mais dans le dernier rôle, une majoration moyenne de 13% se traduisait pour de nombreux propriétaires par des augmentations de 50% et plus. C'est pourquoi on a dû geler le rôle, et pourquoi il faut chercher une formule d'estimation plus souple. C'est le problème précis qui se pose à Montréal, et la Chambre de Commerce semble ne l'avoir pas vu.

Paul SAURIOL

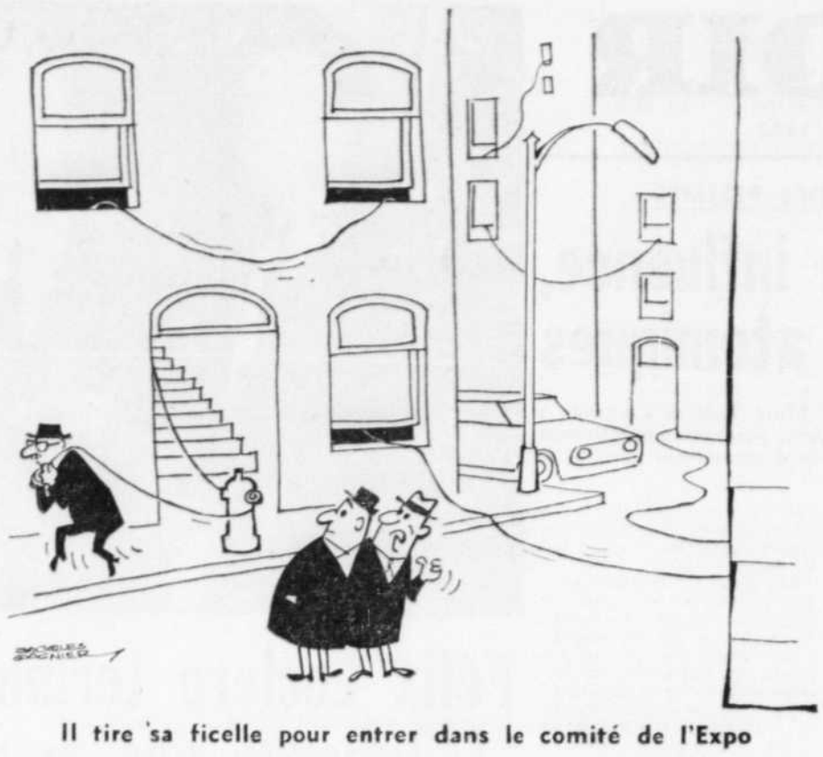

Il tire sa ficelle pour entrer dans le comité de l'Expo

LA MORT DE LA PRINCESSE WILHELMINE

Une femme forte sur le Trône

Par Jacques NOBECOURT

Un lien, probablement l'un des tout derniers, est tranché entre notre époque et celle des monarchies de l'Europe du XIXe siècle. La princesse Wilhelmine avait appris de son illustre aînée, la reine Victoria, comment une jeune princesse, mariée à un prince allemand, peut assurer le pouvoir constitutionnel à la tête d'un peuple peu enclin à croire que le sceptre et la main de justice convenaient à une femme que son époux étranger influencerait. La reine des Pays-Bas avait bien retenu la leçon et la transmit à sa fille, la reine Juliana, à sa petite-fille, la princesse Béatrice, hérauts d'une dynastie qui, en cet âge de démocraties musclées, fait paradoxale figure de porte-parole du libéralisme.

Durant les cinquante ans, de septembre 1908 à septembre 1958, que la reine Wilhelmine passa sur le trône des Orange-Nassau, elle mérita bien des mots touchants ou édifiants. "Le seul homme sur un trône d'Europe" ou: "Le plus grand homme d'Etat de la longue lignée des princes d'Orange", ce qui faisait bon marché de son illustre aïeul, Guillaume d'Orange.

Son comportement à maintes reprises justifiait l'assertion, car sa simplicité de moeurs, sa stricte observation de l'irresponsabilité constitutionnelle, n'excluaient pas le courage nécessaire pour braver les grandes puissances, sans s'en faire aucune gloire, même la plus légitime.

Terre d'asile

Ainsi, lorsque le vieil "oncle Krüger", chef des Boers, fut vaincu, alors que l'Europe entière détournait les yeux pour oublier la tragédie, qui venait de susciter de telles vagues d'indignation, la reine Wilhelmine seule envoya un navire de guerre au devant du fermier du Transvaal et l'accueillit dans son royaume. En 1918, en dépit des sentiments de son pays, et peut-être de ses sentiments propres, bravant en tout cas l'opinion unanime d'une Europe que les armées du "Kaiser" venaient de ruiner, Wilhelmine accorda à Guillaume II et au Kronprinz un asile à Doorn. Le geste était courageux, car il allait nourrir contre les Pays-Bas un courant d'hostilité, pour ne pas dire d'ingratitude, à travers les pays qui, ayant souffert de la guerre, ne pesaient pas à leur valeur exacte les raisons et l'utilité de la neutralité néerlandaise.

Dès l'âge de deux ans, la petite princesse, fille de Guillaume III, avait été promise au trône, auquel elle accédait à dix ans. Les anecdotes couraient sur cette fillette, sortie tout droit des romans édifiants dont se nourrissait la jeunesse de l'ordre moral. "Ne parlez pas si fort, Monsieur, ma poupée à la rougeole", disait-elle un jour qu'un ministre d'Etat s'entretenait trop bruyamment avec sa mère, la reine Emma. Le climat de ces sortes d'histoires embaumé parfois à l'excès la personnalité de la reine Wilhelmine, mais l'Europe aimait, à les entendre, se reposer des rodomontades prêtées à l'empereur d'Allemagne, des gaillardises attribuées à Edouard VII. Wilhelmine ressemblait à une Alice au pays des merveilles de la monarchie vacillante; jamais étonnée, toujours consciente de ses limites et très religieusement confiante dans une "intercession du Très-Haut", qu'elle était peut-être la seule souveraine à invoquer d'un coeur sincère.

Les deux guerres

Ainsi fut-elle aussi la seule à démentir le mot qu'eut à Versailles, après son couronnement comme empereur d'Allemagne, Guillaume Ier. "Dans cinquante ans d'ici, disait-il, il n'y aura pas un prince héritier en Europe qui pourra se dire sûr de succéder à son père." Wilhelmine passa la tourmente de 1918, dont les contrecoups se firent sentir aux Pays-Bas, et son règne fut marqué par de grandes réalisations: l'assèchement du Zuyderzee, qui accroissait la surface du royaume; l'édification du domaine colonial, mais aussi sa dislocation sous l'empire de forces qu'elle avait devinées dès 1942, prononçant, elle aussi, son "discours de Brazzaville", qui témoignait d'un exceptionnel sens de l'évolution.

La seconde guerre mondiale et le viol des Pays-Bas par les armées nazies amenèrent la reine Wilhelmine à Londres, où elle resta imperturbable, visitant ses soldats et ses marins, tenant tête, confiante dans le symbole qu'elle représentait, celui d'une unité nationale qui renaîtrait. Ses premiers mots à son pays, après la libération le 5 mai 1945, furent une invocation religieuse: "Poussés par notre force intérieure", disait-elle, sans que le propos fût académique. Car cette calviniste, cette reine Victoria à la mesure de son pays, qui sut se retirer dans l'obscurité lorsque les forces lui manquèrent, appelait sur elle les qualificatifs que l'Ecriture donne à la femme forte: "Elle marche avec confiance et sourit à l'avenir.... Elle constate que son travail est de bon rapport. Sa lampe ne s'éteint pas la nuit."

(Tous droits réservés pour Le Monde et Le Devoir)

La Bible vous parle

Heureux homme, celui qui supporte l'épreuve! Sa valeur une fois reconnue, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

(Jac 1, 12)

●

Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation, car celui qui hésite ressemble au flot de la mer que le vent soulève et agite.

(Jac 1, 5-6)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

lettres au DEVOIR

Il faut amener M. Gordon à une meilleure compréhension des réalités canadiennes

Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai lu vos articles faisant suite au rapport annuel déposé en chambre par Mr. Donald Gordon, Président du Canadien National.

Toutefois, les déclarations de Mr. Gordon expriment toujours les sentiments qu'on lui connait et ne devraient sur prendre personne. C'est toujours la même scène qui se répète chaque année à l'occasion de la déposition de ce rapport sur les activités de cette importante société de l'Etat que dirige Mr. Gordon. Il la dirige, comme il le laisse entendre, selon les principes purs de l'entreprise privée anglo-saxonne et de toute évidence sans égard au tiers de la population canadienne de langue française.

L'attitude typiquement intransigeante et opulente de ce haut fonctionnaire de l'Etat n'a jamais dévié depuis sa nomination à ce poste et ne pourra vraisemblablement pas changer tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'intervention gouvernementale directe, au moyen d'une législation juste, qui permettra de remédier à la situation qui existe présentement dans la direction du Canadien National.

Mr. Gordon possède sans doute de grandes qualités et il faut lui donner crédit pour avoir dirigé les opérations du chemin de fer national d'une façon qui semble louable. Cependant, il devient impératif que des mesures soient prises pour le forcer à entendre raison pour ce qui est de la participation de Canadiens de langue française à la direction.

Mon expérience personnelle comme fonctionnaire, et j'occupe une position assez confortable au sein d'un complexe dominé par l'anglo-saxon, m'a souvent permis de constater comment le principe de la juste représentation pour nos concitoyens est mal interprété et surtout très mal appliqué, sauf pour des fins politiques ou analogues.

L'incompréhension et le refus de certains leaders anglo-saxons de voir les choses telles qu'elles existent au pays, continueront à provoquer des mouvements tels que le séparatisme ou peut-être des situations et des crises encore plus graves et plus désastreuses.

Il est donc urgent que nous déployions tout l'effort nécessaire pour amener un changement à cette situation en particulier qui en est une parmi tant d'autres.

UN LECTEUR

Lettre ouverte à M. Diefenbaker

Le T.H. John G. Diefenbaker,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur.

La prise de position du président des Chemins de fer nationaux vis-à-vis le tiers environ de la population canadienne est intolérable. Il galvanise par son attitude une impression que nous sommes dans une certaine mesure ce que les Ukrainiens sont en Russie communiste et les Noirs aux Etats-Unis (au moins ici officiellement on ne l'admet pas), ce que nos indépendantistes appellent des parias. Il y a eu 27 ans en septembre dernier, j'entrais au Royal Military College of Canada et j'en suis sorti quatre ans plus tard heureux d'avoir cotoyé mes compatriotes canadiens-anglais, d'avoir appris leur langue et de m'être fait de bons amis en devenant bilingue.

Par la suite, je fis mon devoir comme officier dans les Royal Canadian Engineers. A la fin de la guerre je retournai à la réserve comme capitaine. C'est encore mon statut jusqu'à ce jour. J'avais de belles illusions.

Aujourd'hui, je m'aperçois que l'affaire du bilinguisme au Canada est une voie à sens unique: nous, les Canadiens français, nous deviendrions bilingues, et nous nous angliciserions; c'est alors seulement que nous aurons atteint cette unité nationale si chère à tous les "Canadians". Je proteste donc le plus énergiquement possible contre M. Donald Gordon et toutes les autres situations semblables en donnant ma résignation comme officier de réserve dans les Forces de Sa Majesté.

G.V. Bourbonnais, Ing. p.

M. Gordon, je vous fais mon ami

Probablement que mes réflexions ne plairont pas, de prime abord, aux partisans de l'indépendance du Québec, mais s'ils s'arrêtent à penser froidement à cet événement, ils ont bien tort de fustiger et pendre en effigie les rares Anglais du Canada qui auront la franchise d'admettre le séparatisme puisqu'ils le pratiquent eux-mêmes.

Je le dis franchement et sans ironie, depuis sa déclaration brutale à notre sujet, M. Gordon est devenu, qu'il aime ça ou non, mon ami!

Depuis le temps que je cherche un Anglais qui ne soit pas hypocrite, je ne laisserai certainement pas mes compatriotes québécois, les séparatistes et les sociétés Saint-Jean-Baptiste le démolir comme ça sans mot dire. Un homme comme lui, vous pouvez rire, on n'en rencontre pas tous les jours chez les "petits-fils à papa" de descendance albionne; et lorsqu'on en trouve un, on n'a pas le droit de l'écraser, c'est un *héraut*!

Lorsque j'ai vu que l'on brûlait M. Gordon, l'autre jour, au Carré d'Youville, à Québec, j'ai été en quelque sorte indigné, car comment ne pas réagir violemment lorsque l'on brûle une "Jeanne D'Arc".

Par quel renversement de la logique avons-nous à nous plaindre de la vérité qui est sortie de la bouche de mon nouvel ami? Qu'a-t-il fait de si odieux qu'il mérite tout d'un coup l'opprobre de tout le Québec?

Mérite-t-il d'être passé au bûcher parce qu'il a eu le courage de dire tout haut ce que tous les Anglais pensent tout bas sans le dire?

Qu'il se soit grandement trompé sur les faits, à savoir qu'il n'y a pas de Canadiens français aptes à remplir une des hautes fonctions du CN, pourquoi le lui reprocher, il a agi de bonne foi, il a été sincère avec lui-même, en un mot, il a dit franchement l'opinion que les Anglais ont de nous, mais qu'ils nous cachent hypocritement depuis la conquête; pour une fois qu'on en a un qui dit la vérité, de grâce, ne le laissons pas tomber.

N'en déplaise à tous les bons-ententistes québécois qui sont aussi hypocrites que les Anglais qui rient de nous dès qu'on a le dos tourné, il se dégage de ce dernier événement, très significatif à mon avis, une vérité d'une éblouissante clarté que tous les citoyens du Canada se cachent volontairement, et c'est la suivante: que les navets poussent toujours mal au milieu des choux, surtout lorsque le jardinier (qui est à Ottawa) n'arrose que les choux.

N'importe quel habitant trouverait ça tout seul une vérité aussi simpliste, pourtant nous avons toute une présumée élite et une "kyrielle" de fédéralisants qui persistent à vouloir maintenir ce genre de culture manquée, où le choux est toujours arrosé et le navet achève de sécher; espérons que le jardinier se retrouve bientôt seul avec son choux sans quoi c'est la mort du navet.

Chers partisans de l'indépendance, nous l'aurons notre patrie à nous, mais il ne faut tout de même pas faire une lutte de gens moroses. Armez-vous du sourire même si le combat est sérieux, nous l'aurons notre souveraineté!

CECILIEN PELCHAT,
avocat

On veut la tête de Donald Gordon

Monsieur le Rédacteur,

Le Président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, s'est attiré à juste titre la foudre des journaux de langue française.

Il est dégoûtant de constater qu'une personnalité aussi éminente que M. Gordon ait déclaré ouvertement une certaine discrimination envers le peuple canadien-français.

Donald Gordon a révélé que jamais un poste-clé ne sera donné à un candidat pour l'unique raison qu'il est de langue française. Il a tenu de tels propos devant les 26 membres du comité parlementaire des Chemins de fer.

D'autre part, il a révélé qu'aucun employé de langue française n'était apte à remplir l'un des postes-clé de l'entreprise d'Etat. Cela signifie qu'aucun Canadien français sur six millions ne possède la compétence nécessaire pour accéder à une vice-présidence du Canadien National.

C'est de la pure discrimination raciale et un flagrant outrage envers le peuple du Québec. Jamais nous n'accepterons d'être traités de non-valeurs ou d'incompétents. Nous constituons un peuple fier et nous n'accepterons pas cet outrage envers la nation. Nous reconnaissons en lui un francophobe de la plus noire espèce.

Le Québec est si compétent que Diefenbaker veut recourir à des Canadiens français pour ne pas voir son gouvernement renversé aux prochaines élections fédérales....

M. Chevrier peut citer plusieurs noms de Canadiens français possédant la compétence d'un vice-président au CN. M. Jean-Louis Lévesque est sans nul doute l'un des plus compétents que nous possédons sur cet angle.

M. Gordon peut-il se vanter d'être compétent lorsque l'on regarde les déficits croissants qu'il accumule au CN?

Il est normal qu'il devienne de plus en plus impopulaire au Québec français. La Fédération des Travailleurs du Québec a adressé le 24 novembre un télégramme de vigoureuse protestation à ce Gordon. Nos journalistes de renom ont fait leur devoir en condamnant ce genre de discrimination.

Nous appuyons la requête de M. Vincent Prince au sujet d'une enquête approfondie du gouvernement Diefenbaker au Canadien National. L'enquête révélera sans aucun doute que Gordon a tort et a menti sur la non-compétence des Canadiens français au Canadien National.

Nous appuyons le R.I.N. dans sa manifestation du 25 novembre. Rappelons qu'un mannequin à son effigie a été brûlé en face du Reine-Elisabeth, propriété des chemins de fer nationaux.

Nous voulons que M. Gordon quitte sa présidence le 30 septembre prochain.

Nous réclamons sa démission parce qu'il a outragé tout un peuple.

M. Donald Gordon n'est plus digne d'occuper la présidence du Canadien National.

Réclamons sa démission au nom de la fierté canadienne-française.

Signé: Henrius Lachance,
Michel Lachance,
Ville Saint-Michel.

7198, 7ième avenue,
Ville Saint-Michel, Montréal.

BLOCS NOTES

Deux nouveaux Offices fédéraux en perspective

La présente session fédérale donnera lieu à la création de deux nouveaux organismes consultatifs au sein du gouvernement fédéral.

La création d'organismes consultatifs est à la mode dans tous les gouvernements. De tels organismes ne sauraient se substituer à un pouvoir exécutif débile et irrésolu, mais ils peuvent accomplir dans leur ordre, un précieux travail de cueillette et de tamisage des problèmes et des désirs des citoyens de tous les milieux.

Le gouvernement fédéral veut d'abord instituer un *Conseil national du bien-être*. Ce Conseil sera modelé sur un organisme analogue qui existe depuis plus de 40 ans pour les questions d'hygiène et de santé. Il se composera de représentants de chacune des provinces et d'un certain nombre de personnes nommées par le gouvernement fédéral. Il aura un rôle consultatif auprès du ministre de la santé et du bien-être social, avisant celui-ci sur les questions reliées au bien-être. Ce Conseil ne visera aucunement à supplanter l'organisme privé de même nature qui existe déjà avec bureau central à Ottawa; il aura plutôt pour objet de compléter l'action précieuse déjà accomplie par le premier organisme.

On a souligné avec raison, à l'occasion des débats qui ont marqué la présentation de ce projet, qu'il y aurait lieu de confier à ce Conseil consultatif l'étude d'une revision radicale de tout notre système canadien de sécurité sociale. Parmi les problèmes auxquels il faudrait s'attaquer sans délai, il y a notamment le problème de la répartition des rôles entre chacun des trois niveaux de gouvernement, le problème de l'augmentation de l'aide présentement accordée aux aveugles, l'assistance et l'assurance-vieillesse et l'augmentation des taux des allocations familiales. Ces dernier taux n'ont pas été modifiés depuis au moins quinze ans et ne correspondent plus aux exigences actuelles du coût de la vie.

L'autre projet du gouvernement vise à mettre sur pied un *Office national de développement économique*. Le projet a été présenté aux Communes, en première lecture, mercredi dernier. Cet Office se composerait d'un président à temps complet et d'un nombre additionnel de membres pouvant varier de quatorze à vingt-quatre. Les membres, sauf le président, feraient partie de l'Office à titre bénévole.

L'Office aurait pour fonction "de fournir au ministre des finances tous les avis et renseignements les plus propres à aider le gouvernement du Canada à favoriser un rythme rapide et soutenu de croissance économique au Canada, à consolider la situation internationale du Canada sur le plan financier et commercial, et à atteindre les niveaux les plus élevés possibles de production et d'emploi utile, de façon à assurer la hausse des niveaux de vie dans toute les régions du Canada".

Le projet de loi confère à l'Office projeté des pouvoirs d'étude et d'enquête fort étendus.

Le projet de loi représente un intéressant pas en avant. Avant de pouvoir en mesurer la portée réelle, il faudra cependant connaître la qualité des personnes que le gouvernement nommera pour faire partie de cet Office et être fixé de manière plus précise sur l'importance du budget que le gouvernement jugera opportun d'accorder au nouvel organisme. Si le gouvernement veut être conséquent avec lui-même, il nommera pour faire partie de cet Office des personnes représentatives et qualifiées. Il accordera également à l'Office de développement économique un budget qui lui permettra de mobiliser des chercheurs compétents.

Ainsi conçu, l'Office de développement économique pourrait devenir un instrument très utile dans la mise en oeuvre d'une politique de planification économique dont la nécessité se fait de plus en plus sentir à tous les niveaux de gouvernement, surtout au niveau fédéral.

La crise financière du Canada est-elle vraiment terminée?

L'*Economist* de Londres consacre une longue étude au programme de restauration financière lancé en juin dernier par M. Diefenbaker.

Les chiffres indiquent avec certitude que les mesures d'austérité de juin dernier ont permis au Canada de refaire ses réserves de dollars. Ces réserves, après être tombées en juin 1962 à $1 milliard, étaient remontées à $2.6 milliards à la fin d'octobre. Plus de la moitié des $600 millions empruntés à l'étranger en juin dernier pour refaire nos réserves, avait été remboursée quatre mois plus tard.

Mais l'euphorie de ce retour rapide à une certaine santé financière ne doit pas faire oublier aux Canadiens, selon l'*Economist*, certaines réalités qui continuent de dominer leur économie:

a) la balance des paiements pour les transactions du Canada avec l'étranger continue d'être déficitaire pour notre pays. Ce déficit ne peut être comblé que moyennant de nouveaux apports de capitaux étrangers, surtout américains, Cette situation impose aux hommes politiques canadiens une certaine retenue dans leurs propos sur la dépendance de notre pays à l'endroit des Etats-Unis.

b) avec le marché domestique limité dont dispose le Canada, il ne saurait être question, pour notre pays, d'expansion économique sérieuse à moins d'une pénétration plus efficace des marchés internationaux. Nos coûts actuels de production sont trop élevés en général pour faire face à la concurrence internationale.

c) le Canada aurait surtout besoin de développement dans le secteur des industries de transformation.

L'*Economist* voit de nouvelles possibilités d'expansion pour le Canada dans les mesures de libéralisation tarifaire adoptées récemment par le Congrès des Etats-Unis.

En participant à cette politique, le Canada devrait certes modifier lui-même sa politique tarifaire traditionnelle, mais il aurait des chances d'accès accrues à un marché éventuel de 500,000,000 de clients.

Le plus renversant, c'est qu'aucune discussion sérieuse ne semblait avoir été entamée jusqu'à une date très récente entre les autorités canadiennes et américaines à ce sujet.

Depuis déjà plusieurs mois, M. Pearson presse le gouvernement de prendre l'initiative. Le parti libéral a inscrit à son programme économique une participation canadienne à la politique de libéralisation tarifaire américaine. M. Maurice Lamontagne, conseiller économique du leader de l'opposition, expliquait il y a quelques semaines que c'est peut-être là la seule façon, pour nous, de faire face au défi que posera demain le Marché commun européen.

Mais les autorités fédérales ne semblent pas bouger. Du moins, elles ne disent rien.

C.R.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): livraison à domicile $20. Montréal et banlieue: $20. Québec et Lévis: $20. Ailleurs au Canada: $16. Etranger: $25. Edition du samedi, servie par l'abonnement (un an): $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Nehru: la Chine ne s'est pas repliée

NOUVELLE-DELHI. — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, soulignant que la situation était toujours très confuse à la frontière, a déclaré hier devant le parlement de la Nouvelle-Delhi que les unités chinoises paraissaient être moins nombreuses à la frontière mais qu'elles n'avaient pas quitté les positions qu'elles occupent depuis la fin de l'offensive généralisée du mois dernier. "Il y a des signes de retrait, en arrière du front, mais sur le front même, si le dispositif est moins important, les troupes chinoises n'ont pas encore évacué la région."

Un informateur indien avait déclaré dimanche soir que les unités chinoises s'étaient repliées d'une vingtaine de milles, dans le secteur nord-est, près des plaines d'Assam.

L'Inde a d'autre part demandé à la Chine populaire de préciser ses propositions sur le retrait des troupes en deçà d'une ligne de démarcation tracée le 7 novembre 1959. La Nouvelle-Delhi estime que cette ligne de démarcation fait perdre à l'Inde un secteur important de la région de Ladakh et demande que la ligne de frontière coïncide avec celle qui existait le 8 septembre dernier avant le déclenchement des opérations militaires par la Chine.

A Pékin

Dans les milieux diplomatiques de la capitale chinoise, on interprète la première réaction de Pékin à la réponse indienne relative à un cessez-le-feu à la frontière sino-indienne, comme une manifestation de désappointement teinté de colère.

Une copie de la lettre de Nehru au premier ministre Chou-En-Lai, rejetant la proposition chinoise d'un cessez-le-feu et demandant des éclaircissements, a été remise au ministre chinois des affaires étrangères.

Toutefois, la presse chinoise d'hier continue d'ignorer cette réponse et donne un large écho aux commentaires d'autres pays asiatique favorables à la proposition chinoise.

D'autre part, un reportage écrit par un correspondant de l'agence Chine nouvelle sur les lieux du conflit de frontière révèle, pour la première fois, des détails sur le recul des troupes chinoises.

Retrait de Cuba des premiers IL-28 russes

WASHINGTON. — Le département de la défense des Etats-Unis a annoncé hier que l'Union soviétique avait commencé à évacuer ses bombardiers à réaction IL-28 basés à Cuba. Les trois premiers IL-28 ont quitté Cuba à bord d'un cargo soviétique, dès samedi.

Des appareils de reconnaissance américains ont pu photographier les fuselages de ces appareils sur le pont du "Okhotsk" qui a quitté un port du nord de Cuba dans la journée de samedi. Washington a précisé que les autres bombardiers étaient démontés et prêts à prendre le chemin de l'Union soviétique.

Pendant ce temps, les négociations entre les représentants américains et russes se poursuivent aux Nations Unies.

Hier midi les diplomates des deux camps se sont rencontrés à déjeuner et les négociations se sont poursuivies dans le courant de l'après-midi. Les observateurs estiment généralement que la solution définitive de la crise de Cuba nécessitera de longues discussions qui pourront être portées devant les Nations Unies.

D'autre part, environ 150,000 réfugiés cubains sont entrés aux Etats-Unis jusqu'à présent. L'exode est passé de 400 réfugiés par semaine l'an dernier à environ 1,700 par semaine peu de temps avant que la crise actuelle atteigne son apogée.

M. Robert Hall, commissaire américain de la sécurité sociale a précisé hier qu'environ un tiers des 150,000 Cubains ont refait leur vie aux E.-U. grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral. L'un des principaux problèmes auxquels les autorités doivent faire face est l'entrée au E.-U. de 13,000 adolescents qui n'étaient pas accompagnés de leurs parents.

Nationalisation

Enfin, l'agence de nouvelles France-Presse annonçait hier que le gouvernement Castro avait entrepris une série de nationalisations et de saisies. Cette action affecte presque exclusivement le petit commerce et la petite industrie. Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite, il semble que le gouvernement a entrepris de placer sous le contrôle de l'Etat un grand nombre de bars, d'épiceries et de magasins de petite ou moyenne importance, ce qui aurait déclenché un vent de panique chez les petis commerçants.

Bonn: coalition avec les socialistes?

BONN. — Les dirigeants du parti chrétien-démocrate du chancelier Adenauer ont demandé hier à ce dernier d'ouvrir des négociations avec l'opposition sociale-démocrate pour la constitution d'un nouveau gouvernement de coalition.

Un porte-parole du parti gouvernemental a déclaré que la décision finale devait être prise tard hier soir par les législateurs fédéraux du parti chrétien-démocrate.

De son côté, l'opposition socialiste a déclaré qu'elle prendrait une décision finale cet après-midi pour autant qu'une offre officielle lui soit faite d'ici là. Le maire de Berlin-Ouest, Willie Brandt, vice-président du parti social-démocrate est attendu aujourd'hui à Bonn.

D'autre part, les chrétiens-démocrates ont affirmé que leur exécutif étudiait toujours l'éventualité de réformer une coalition avec les libéraux. Le précédent gouvernement ouest-allemand comprenait cinq ministres libéraux, qui ont démissionné à la suite de l'affaire du "Spiegel". Les libéraux sont prêts à assurer de nouveau la coalition si une date est fixée au départ du chancelier Adenauer et si le choix de son successeur leur convient.

Tito est reçu en Russie

MOSCOU — Le président de Yougoslavie, M. Tito, et son épouse, en route par train pour Moscou, ont fait l'objet de réceptions officielles tout le long du parcours qui les mene à Moscou. Cela indique une fois de plus l'amélioration des relations yougoslaves-soviétiques qui furent autrefois orageuses, notent les observateurs.

Le train présidentiel est arrivé hier à Lvov, en Ukraine, où les plus hautes autorités d'Ukraine ont accueilli les visiteurs.

M. et Mme Tito sont arrivés en URSS hier. Ils doivent y faire, "à titre privé", une visite de 12 jours. Le train est arrivé cet après-midi à Moscou.

Des observateurs occidentaux estiment qu'il est possible que la visite du chef de l'Etat yougoslave, la première qu'il fasse en URSS depuis 1956, provoque une association de Belgrade au Comecon, organisation économique du bloc soviétique.

RELATIONS MEILLEURES

Depuis deux ans, les relations soviéto-yougoslaves ne cessent de s'améliorer. Les dirigeants des deux nations reconnaissent qu'il y a des divergences de vue idéologiques entre les deux pays, mais ajoutent que cela ne devrait pas empêcher de meilleures relations. On s'attend que MM. Khrouchtchev et Tito conferent pendant le séjour de ce dernier en URSS.

L'amélioration des relations soviéto-yougoslaves s'est produite au moment des différends entre les dirigeants soviétiques et ceux de Chine et d'Albanie. L'Albanie et la Chine communiste sont les plus durs adversaires de la Yougoslavie du point de vue idéologique.

Ces dernières semaines, la Yougoslavie a soutenu la politique "de compromis" adoptée par Moscou sur Cuba, tandis que l'Albanie et la Chine s'en prenaient à cette même politique qualifiée par elles de "retraite devant les impérialistes".

SEMAINE OUVRABLE

NEW-YORK. — La semaine ouvrable de la moyenne des travailleurs aux Etats-Unis a réduit de 31 heures depuis 110 ans. Une étude a démontré qu'on travaille en moyenne 39 heures par semaine aux Etats-Unis, soit une heure de moins qu'il y a 10 ans.

Un dispositif de sécurité à Alger

ALGER. — Plusieurs sections de l'Armée nationale populaire algérienne et des blindés ont pris hier position autour des principaux immeubles administratifs d'Alger, tandis que durant la nuit de dimanche à lundi des barrages routiers contrôlaient la circulation aux portes de la capitale. Aucune explication n'a été donnée à ces mouvements de troupe et Alger était calme. Certains observateurs indiquaient hier soir que le gouvernement Ben Bella craignait un coup de force de la part des éléments de la Révolution sociale, parti (clandestin) opposé au régime.

Plus de 200 soldats étaient en position hier dans les jardins des édifices du gouvernement général et une mitrailleuse était en batterie face à la ville. Cependant, Ben Bella a reçu de nombreux visiteurs durant toute la journée.

Vers la fin du jour, le nombre des soldats avait quelque peu diminué et tous les blindés avaient réintegré leur caserne.

Dimanche soir, le gouvernement avait ordonné l'arrestation du commissaire divisionnaire Omar Harreg, accusé de faire partie du mouvement Révolution sociale. Ce mouvement critique l'action du gouvernement et réclame une réforme agraire immédiate ainsi que la nationalisation des principales industries du pays et la mise en place d'un vaste programme de sécurité sociale.

Les objectifs de la Révolution sociale coïncident avec ceux du parti communiste banni la semaine dernière.

Dimanche soir, Mohammed Khidder, secrétaire général du bureau politique a adressé la parole à la radio et à la télévision et a envisagé, à cette occasion, une "purge politique destinée à permettre au gouvernement de poursuivre son activité sans interférence".

Il a précisé que des tribunaux militaires populaires seront institués pour juger les ennemis du régime.

Mohammed Khidder a encore dit l'inquiétude du gouvernement devant la lenteur avec laquelle les anciens membres de l'armée rebelle s'incorporent à l'armée régulière.

Rencontre de Gaulle-Adenauer

PARIS. — De sources généralement bien informées, on apprenait hier soir que le chancelier Adenauer rencontrera le mois prochain à Paris le président de Gaulle. Cette rencontre sera la première d'une série destinée à coordonner la politique militaire, diplomatique et culturelle de la France et de l'Allemagne occidentale.

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.

Champagne MERCIER

MAISON FONDEE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous: Code 568 H — Brut • Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1955

L'EUROPE EST DE $138 PLUS PRÈS!

Envolez-vous vers l'Europe ou la Grande-Bretagne à bord d'un réacté d'Air Canada, pour des vacances de deux semaines. Bénéficiez du tarif de l'Excursion de 17 jours, en réactés, classe économique et votre billet vous coûtera $138.00 *de moins* qu'en toute autre période de l'année! Les tarifs de l'Excursion de 17 jours seront en vigueur du 1er octobre au 31 mars. Voyagez en tout confort à bord d'un DC-8 vers l'Angleterre, l'Ecosse, la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Irlande ou vers n'importe quel autre pays d'Europe, en prenant un avion de correspondance. Ou, choisissez les services vers la Grande-Bretagne à bord d'un réacté 707 ou d'un turbo-propulsé Britannia de BOAC, moins dispendieux (entente avec Air Canada). Vous ne payez que 10% comptant avant de partir, grâce au Plan: Voyagez maintenant — Payez plus tard. L'Europe est de $138 plus près — *consultez votre agent de voyages ou Air Canada, dès maintenant!*

Voici comment vous épargnez:

Montréal vers Londres $355.70 ($35.57 comptant)
Montréal vers Paris $398.50 ($39.85 comptant)

Les tarifs mentionnés sont ceux d'Air Canada pour l'Excursion de 17 jours, aller-retour, en réactés, classe économique. En vigueur du 1er octobre 1962 au 1er mars 1963.

NOUVEAUX "VAL-U-TOURS" d'AIR CANADA et BOAC! Visitez l'Europe à des tarifs-aubaines, grâce à ces nouveaux et merveilleux voyages! Exemple: seulement $156.75 (par personne, pour deux) plus le tarif pour l'avion, pour un voyage de 15 jours en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Angleterre! (Voyage no IT/BF/VP). Consultez votre agent de voyages dès aujourd'hui sur les "VAL-U-TOURS" d'Air Canada et BOAC!

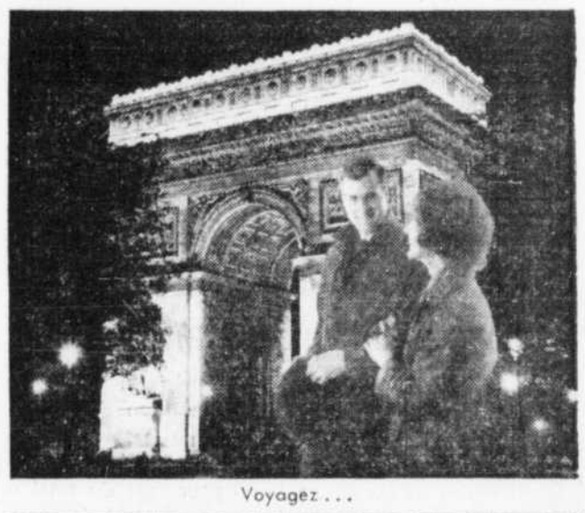

Voyagez ...

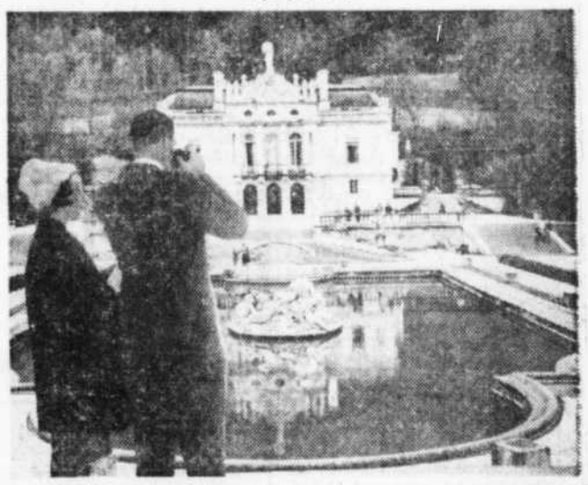

Visitez ...

Faites du ski

Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

D'UNILINGUE à BILINGUE...

il n'y a qu'un pas!

Le seuil de notre porte à franchir, quant au reste notre méthode d'enseignement "automatique" s'en chargera.

Devenez donc bilingue, trilingue... en peu de temps en apprenant

l'anglais, l'italien, l'espagnol l'allemand, etc...

Pour rendez-vous, appelez:

866-9731

SUITE 1538 PLACE VILLE MARIE

GLOBE SCHOOL OF LANGUAGES

POUR VOUS RENSEIGNER SUR LES QUESTIONS DU JOUR

- DONALD GORDON
- LA NATIONALISATION
- LE RIN - PARTI POLITIQUE?
- LE QUEBEC DE DEMAIN

ET, BIEN ENTENDU

L'INDEPENDANCE DU QUEBEC

Rendez-vous à la grande ASSEMBLÉE PUBLIQUE du RIN

orateurs: MM. Rodrigue GUITTE, Bernard MORRIER, Pierre BOURGAULT

à la Salle de la Fraternité des Policiers
480, rue GILFORD, Montréal.

Mercredi, le 5 décembre, à 8.15 heures.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

KHROUCHTCHEV

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchtchev aurait admis devant les dirigeants du parti communiste soviétique que l'URSS était restée sur la défensive dans la guerre froide. Dans l'allocution qu'il a prononcée le 23 novembre devant le Comité central du parti communistes, M. Khrouchtchev aurait reconnu qu'il avait laissé l'initiative aux milieux diplomatiques américa' au cours des dernières semaines, notamment durant la crise cubaine. Le compte rendu non encore publié du discours de "K" à la clôture du plenum du Comité central a été dévoilé par des sources bien informées. C'est la deuxième fois en une semaine que filtrent les propos tenus par "K" à cette occasion. Cette dernière version coïncide sur un certain nombre de points avec celle qui avait circulé la semaine dernière.

CHINE - INDE

ROME. — Un haut personnage du parti communiste soviétique, Frol Kozlov, a déclaré hier dans la capitale italienne que le conflit sino-indien avait provoqué une "profonde inquiétude" à Moscou. Kozlov, secrétaire au comité central du parti communiste soviétique, qui participait au congrès du PC italien, a encore dit que la guerre de frontière que se livrent les deux pays est préjudiciable à "nos frères chinois et à nos amis indiens". Il a ajouté que l'URSS continue de mener une politique pacifiste et, à l'appui de cette thèse, il a affirmé que l'Union soviétique avait évité de transformer l'affaire cubaine en un conflit ouvert.

CONGO

STOCKHOLM. — Un avion suédois qui avait été porté disparu au Congo, a été repéré hier. Les quatre membres d'équipage du DC-3 sont sains et saufs. L'avion qui se dirigeait de Kamina à Léopoldville avait cessé de donner sa position par suite d'une défectuosité de ses instruments radiophoniques.

Elle est déclarée!

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

Jouissez de l'hiver en

SKI-DOO?

UN SPORT D'HIVER nouveau et moderne

LE MOTEUR VAUT UN ATTELAGE DE CHIENS

Construit dans la province de Québec par Autoneige Bombardier Ltée, fameux manufacturier de snowmobiles.

SI FACILE A CONDUIRE QUE MEME UNE FEMME OU UN ENFANT PEUT S'EN SERVIR.

PEUT ATTEINDRE UNE VITESSE DE 25 M.P.H.

Choix de 3 modèles
R6 6 C.V. $655.
R8 8 C.V. $755.
RD8 8 C.V. $905.

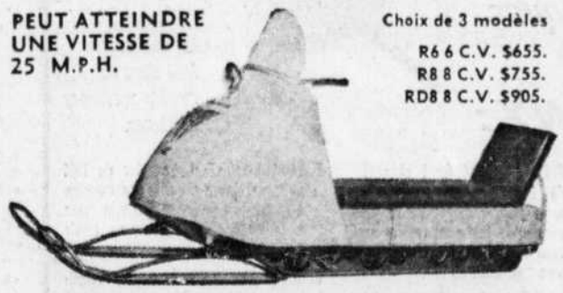

Vous pratiquerez le plus fascinant des sports d'hiver quand vous adopterez la façon moderne"... le SKI-DOO.

Le SKI-DOO est un traineau motorisé par une traction à chenilles avec skis à l'avant servant de volant.

Le SKI-DOO est sûr, efficace, économique... permet de grimper et de dévaler les collines, de parcourir les bois, d'avancer sur les lacs gelés, de traverser les champs — avec facilité et assurance.

DEMONSTRATION GRATUITE

THOMSON-VANIER EQUIPMENT LIMITED
1425, boul. LAURENTIEN, St-Laurent
Téléphone: 747-6538
(JUSTE AU SUD DE CANADAIR)

INSTITUTIONS RELIGIEUSES, HÔTELIERS, HÔPITAUX, PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS

CONSULTEZ Valiquette

DÉPARTEMENT DES CONTRATS
Rénovations ou tracé de plans pour ameublement et décoration.

Pupitre de noyer fini satin. Superficie de 72" x 38", à tiroirs dont l'un est classeur. Serrure générale et tablettes rétractiles. 295.00

Cabinet avec tablettes et portes coulissantes. Serrure centrale. Superficie de 50" x 20". 245.00

Fauteuil de cuirette brune et noyer. 46.50

Fauteuil bascule et pivotant, cuirette brune et noyer. 61.00

AU SOUS-SOL

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine Est VI. 2-8811

POUR RESTER AU POUVOIR :

Proposition créditiste que le gouvernement accepterait

OTTAWA. — La rumeur selon laquelle le gouvernement prête une oreille de plus en plus attentive à la proposition de modifier sa loi concernant la commission de développement économique circule sur la colline parlementaire, à Ottawa.

Cette proposition a été suggérée par le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, et appuyée par les libéraux.

Le gouvernement minoritaire de M. Diefenbaker, s'il veut éviter d'être renversé, pourrait bien adopter cette proposition et il semble que la question sera étudiée, cette semaine, aux Communes.

M. Thompson a proposé que le Conseil national de la productivité devienne partie intégrante de la Commission de développement économique.

Le Conseil de la productivité a été créé en 1961 et son but est de promouvoir le développement industriel afin d'amener l'industrie canadienne à occuper une place plus avantageuse en face de la concurrence mondiale.

PROJET DE LOI

La Commission de développement économique sera créée dès la présente session et un projet de loi à cet effet se trouve actuellement devant les Communes. Les buts de cette nouvelle commission seront de conseiller le gouvernement sur les tendances économiques et de recommander les moyens de développer sur ces tendances.

L'appui des créditistes de M. Thompson sera essentiel si le gouvernement veut éviter d'être renversé par les libéraux et les néo-démocrates.

Le chef créditiste propose que le Conseil national de la productivité devienne une section de la commission et que les deux organismes travaillent de concert.

Afin d'être bien certain que le gouvernement a compris son point de vue, il a longuement énuméré les raisons pour lesquelles les deux organismes devraient n'en former qu'un seul et a insisté sur les avantages de cette fusion.

L'un de ces avantages serait d'élargir les horizons du Conseil national de la productivité.

Il semble que le gouvernement serait grandement favorable à l'idée. La question pourrait être étudiée jeudi prochain.

L'Inde a demandé des vêtements chauds au Canada

OTTAWA. — L'Inde a demandé au Canada différentes sortes de vêtements pour combattre dans les Hi.alayas, a déclaré le premier ministre Diefenbaker hier aux Communes.

M. Diefenbaker a cependant ajouté qu'il n'avait pas remarqué que l'Inde ait demandé de l'équipement d'artillerie et des mortiers à longue portée.

M. Diefenbaker répondait à une question de M. Pearson qui avait fait .ention de demandes de l'Inde pour des vêtements et de l'artillerie. M. Pearson dit que, selon les rapports, le Canada avait informé l'Inde qu'il n'.vait pas de mortiers à longue portée à lui envoyer.

M. Harold Winch (NPD-Vancouver-Est) a demandé sans sourciller au premier ministre si ce dernier avait songé à l'envoi à l'Inde des approvisionnements pour mille ans de sous-vêtements de la Marine canadienne dont faisait mention récemment le rapport Glassco.

Archéologues de Québec dans l'ancien monde

OTTAWA. — Un volume sera publié vers la fin de l'été prochain sur les découvertes et les premières campagnes archéologiques effectuées par une université canadienne, l'université Laval, dans une ville de l'ancien monde gréco-romain.

M. Jean des Gagniers, de l'université Laval, en a annoncé la nouvelle hier soir, lors d'une conférence publique qu'il prononçait à l'école normale de l'université d'Ottawa sous les auspices de la société canadienne des études classiques et de l'association canadienne des humanités.

M. des Gagniers a dirigé deux campagnes archéologiques dans l'ancienne ville de Laodicée du Lycum, en Turquie. Il prépare actuellement un volume à ce sujet.

Ce volume, rédigé en collaboration, comprendra les plans architecturaux d'un édifice qui a été mis au jour par l'équipe des chercheurs de Laval, ainsi qu'une centaine de photographies et de dessins des découvertes effectuées dans cette ville antique, qui fut du temps de Cicéron "l'une des plus riches cités d'Asie".

L'"Opération Marchés mondiaux"

Hees: "La réponse reçue est une garantie de succès"

OTTAWA. — M. George Hees, ministre du commerce, a déclaré hier que la réponse initiale des fabricants canadiens et des acheteurs étrangers à "l'"Opération marchés mondiaux", a été "absolument formidable". Cette "opération", prévue pour la période de six semaines allant du 23 mars au 3 mai 1963, comprendra une série de quatre grands projets destinés à stimuler dans le monde entier le commerce d'exportation du Canada.

"Je suis réellement enchanté de la façon dont l'industrie canadienne nous appuie dans cette campagne d'expansion du commerce d'exportation, a dit M. Hees. Il s'agit surement d'une entreprise d'une envergure sans précédent, dans quelque pays que ce soit, et la réponse extraordinaire que nous recevons des acheteurs du monde entier nous est une garantie de succès."

M. Hees a donné certaines précisions sur l'état des préparatifs en vue de chacun des quatre projets compris dans le programme.

Il a dit que plus de 160 maisons canadiennes ont décidé de participer àl l'entreprise de vente des machines et du matériel à des pays étrangers. Un avion spécial amènera au Canada des acheteurs de 53 pays de l'Europe occidentale, y compris la Grande-Bretagne et l'Irlande, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Extrême-Orient, l'Amérique latine et les Antilles.

M. Hees a aussi révélé que 600 acheteurs étrangers ont répondu favorablement à l'invitation de visiter l'Exposition nationale d'échantillons canadiens à Toronto, les 2, 3 et 4 avril. Plus de 700 sociétés canadiennes ont promis leur concours à cette exposition.

Le ministre du commerce a aussi annoncé que la troisième partie de "l'Opération marchés mondiaux" comprend une réunion à Ottawa, du 4 au 11 avril, de 130 délégués commerciaux canadiens en fonction dans 63 bureaux à l'étranger.

M. Hees a aussi annoncé que la deuxième conférence nationale pour l'expansion du commerce aura lieu à Ottawa du 16 au 31 mai et qu'elle promet d'être aussi fructueuse que la première à laquelle ont participé 1,365 hommes d'affaires en septembre 1960.

PEARSON ACCUSE ALVIN HAMILTON :

Cette déclaration est "fausse"

Ottawa (DNC) Le leader de l'opposition libérale a protesté hier aux Communes contre ce qu'il a qualifié de "fausse déclaration" faite hier par le ministre fédéral de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, devant les membres de la Commision du blé à Calgary.

M. Pearson, citant un extrait du discours de M. Hamilton, dont copie avait été remise à l'avance à la presse, a nié que le parti libéral soit opposé aux ventes de blé canadien à la Chine communiste.

M. Hamilton avait dit: "Je l'ai dit à Regina et je le répète ici, les membres du parti libéral et du Nouveau parti démocratique sont opposés aux ventes de blé à la Chine. Le 23 novembre, les chefs de ces deux partis ont fait connaître leur point de vue à ce sujet aux communes".

Il s'agit d'une fausse déclaration, a dit M. Pearson et le compte rendu des débats du 14 novembre et du 23 novembre dit exactement le contraire de ce que prétend M. Hamilton.

Quant à M. Douglas, également mis en cause, c'est M. Arnold Peters, de Timiscamingue, qui s'est porté à sa défense. Il a dit que de tous les partis politiques, le Nouveau parti démocratique est le seul à prôner le commerce du Canada avec la Chine communiste.

Au sujet de la politique du NPD, soulignons, à l'excuse de M. Hamilton, qu'il s'agissait d'une erreur involontaire dans le texte remis à la presse. Déjà, des corrections avaient été apportées aux texte par le secrétariat du ministre de l'agriculture.

Au lieu de nommer le NPD, le ministre de l'agriculture a parlé plutôt des députés du Crédit social.

Ces derniers, qui n'avaient pas été mis au courant de cette substitution, n'ont pas protesté contre les affirmations de M. Hamilton.

L'excellent chanteur PIERRE LALONDE, vedette ascendante de la chanson, très en demande à la TV, la radio et au cabaret, conserve sa belle apparence en confiant le soin et l'entretien de sa coiffure au salon de barbier Palais du Commerce, 1600, Berri (local 2), dont les experts de la coupe au rasoir savent faire ressortir votre personnalité. Pour plus de renseignements: VI. 9-0013.

Jean Ethier-Blais qualifie le Marché commun européen d'institution réactionnaire

OTTAWA. — Le Marché commun a été qualifié de "réactionnaire" samedi, lors d'une discussion organisée par l'Association estudiantine des Nations Unies au Canada.

C'est un professeur de l'université de Montréal, M. Jean Ethier-Blais, qui a déclaré que le caractère réactionnaire du Marché commun explique l'opposition du parti travailliste britannique à l'égard de cette institution européenne.

M. Blais a déclaré que les raisons du Marché commun sont "capitalistes" et que cette communauté économique n'existe que comme rempart contre le communisme et l'URSS.

M. Hans Weddigan, conseiller commercial à l'ambassade d'Allemagne occidentale, a reconnu que le Marché commun est une institution capitaliste, mais il lui a refusé l'appellation de réactionnaire.

Il a ajouté qu'il pensait qu'au contraire, rien n'était plus progressiste que cet organisme. Comme preuve, M. Weddigan a cité le fait que cinq des six membres du Marché commun avaient lutté contre le sixième, l'Allemagne, pendant la guerre.

Politique

Le professeur Scott Gordon, de l'université Carleton, a déclaré que le Canada partait du mauvais pied en ne reconnaissant pas que les buts du Marché commun étaient fondamentalement politiques et non économiques.

M. Lionel Lightman, représentant commercial de la Grande-Bretagne à Ottawa, a énuméré les facteurs qui incitaient son pays à chercher à entrer dans le Marché commun. Parmi ces raisons, il a cité le fait que la Grande-Bretagne n'a jamais réussi historiquement à rester isolée de l'Europe et que ce pays serait plus utile au Commonwealth en faisant partie du Marché commun qu'en en étant séparé.

M. James M. Miniffe, correspondant de Radio-Canada à Washington, a déclaré pour sa part que les Etats-Unis reconnaissent que le Marché commun leur fera concurrence économiquement, politiquement, et comme puissance mondiale.

Le président des débats était M. Jean-Luc Pépin, directeur de la faculté des sciences politiques à l'université d'Ottawa.

Les plans de la reconstruction de la forteresse de Louisbourg

OTTAWA, (DNC). — Le gouvernement fédéral a annoncé hier même, les plans détaillés qu'il a mis sur pied en vue de restaurer partiellement la forteresse française de Louisbourg dans l'île du Cap-Breton, forteresse qui date du XVIIIe siècle. Les travaux de restauration, qui s'étendront sur une période de 12 ans, coûteront éventuellement $12,000,000, mais seulement environ les deux tiers des travaux seront terminés pour 1967.

Les plans détaillés ont été divulgués par les membres du Comité de restauration de Louisboug à des représentants des Chambres de commerce de l'île du Cap-Breton et d'autres organismes publics, lors d'une réunion tenue, hier après-midi, à Louisbourg.

Les travaux de restauration historique ne se confineront pas à l'étendue de 57 acres qui formait l'emplacement de l'ancienne ville fortifiée. Ils entraîneront l'aménagement d'une aire globale de 20 milles carrés s'étendant au nord-est et au sud-ouest de la ville actuelle de Louisbourg, de manière à englober dans cette restauration les endroits où les débarquements et les batailles eurent lieu, ainsi que les ouvrages exécutés au cours des sièges de 1745 et de 1758.

Dans Louisbourg même, on reconstruira complètement le Bastion du Roy, ouvrage le plus important des fortifications ,ainsi que le Château Saint-Louis, édifice de trois étages et de 360 pieds de longueur où se trouvaient le logement du gouverneur, la chapelle, le quartier des officiers et les casernes. Ces deux ouvrages, ainsi que la Porte Dauphine aux lignes très étudiées, qui sera également reconstruite en entier, formaient les ouvrages les plus imposants de la forteresse.

Grand Marnier
LIQVOR
Cordon Rouge

Le mélange heureux du parfum aigre-doux des oranges de Séville et du moelleux du *Cognac Fine Champagne* des Charentes a donné une liqueur exquise. Dégustez-la dans les desserts ou après le dîner.
Le GRAND MARNIER de Marnier-Lapostolle, une création qui remonte au 19e siècle, est reconnu le meilleur dans le monde entier.

Ambre doré, saveur enchanteresse

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LIMITÉE · MONTRÉAL

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1961 :

Les jeunes de moins de six ans forment le tiers de la population enfantine du pays

OTTAWA, (DNC). — D'après un rapport du recensement de 1961 sur la composition des familles publié, hier, par le Bureau fédéral de la statistique, on comptait au Canada, le 1er juin, 1961, 2,661,724 enfants ayant moins de six ans, soit 30 pour cent du total des 7,777,137 enfants ayant 24 ans ou moins et demeurant avec leurs parents.

Le groupe d'âges de 6-14 ans en comptait 3,446,569 (44 pour cent). Le groupe de 15-18, 1,059,808 (14 pour cent), dont 748,714 (71 pour cent) fréquentaient l'école, tandis que sur les 609,036 (8 pour cent) enfants du groupe de 19-24, 121,682 (20 pour cent) fréquentaient encore l'école.

La famille, aux termes du recensement, se compose de l'époux et de son épouse (avec ou sans enfants non encore mariés) ou de l'un des deux époux avec un ou plusieurs enfants non encore mariés et demeurant ensemble dans un même logement. Les enfants adoptifs, les beaux-fils et belles-filles et les enfants en tutelle sont considérés comme les propres enfants.

Environ 30 pour cent (1,216,793) de toutes les familles canadiennes n'avaient pas d'enfants de moins de 25 ans à la maison. Sur les 2,930,651 familles avec enfants, 24 pour cent avaient tous leurs enfants dans le groupe d'âge de six ans, tandis que 17 pour cent avaient tous leurs enfants dans le groupe de 6-14 ans, et 15 pour cent dans celui de 15-24 ans. Les autres (44 pour cent) avaient des enfants dont les âges s'échelonnaient sur au moins deux de ces groupes.

Il y avait 3,911,529 familles (94 pour cent du total) dont le chef était aussi le chef du ménage. Sur les 235,915 familles ne formant pas un ménage (diminution d'environ de 50,000 sur 1956), 157,120 étaient apparentées au chef du ménage, et 72,416 étaient des familles en chambres; les autres étaient des familles d'employés, etc.

Plus de la moitié des chefs de famille étaient âgés de moins de 45 ans, dont 5 pour cent âgés de moins de 25 ans; 23 pour cent appartenaient au groupe 25-34 ans et 25 pour cent à celui de 35-44 ans. Le groupe 45-54 ans représentait 21 pour cent, tandis que ceux de 65-69 ans et de 70 ans et plus comptaient pour 5 et 8 pour cent respectivement.

Les familles où l'époux et l'épouse demeuraient à la maison se chiffraient par 3,800,026 (92 pour cent de toutes les familles), soit à peu près le même nombre qu'en 1956.

À VENDRE

Excellent poste de MEDECINE GENERALE, magnifique résidence, terrain 135 x 150, petite ville des Cantons de l'Est, départ pour spécialisation, conditions intéressantes, écrire à case 369, Le Devoir, Montréal.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

Placements
INTEGRALEMENT GARANTIS
8½% ET 7½%
POUR
1 AN — 6 MOIS

3 ANS 10% EN 1ère HYPOTHÈQUES SUR BUNGALOW

LANDLORD ACC. Corp.
190 est, boul. DORCHESTER
Tél. : 861-5438

TRANSMETTEZ DES MESSAGES ÉCRITS PAR LIGNES TÉLÉPHONIQUES!

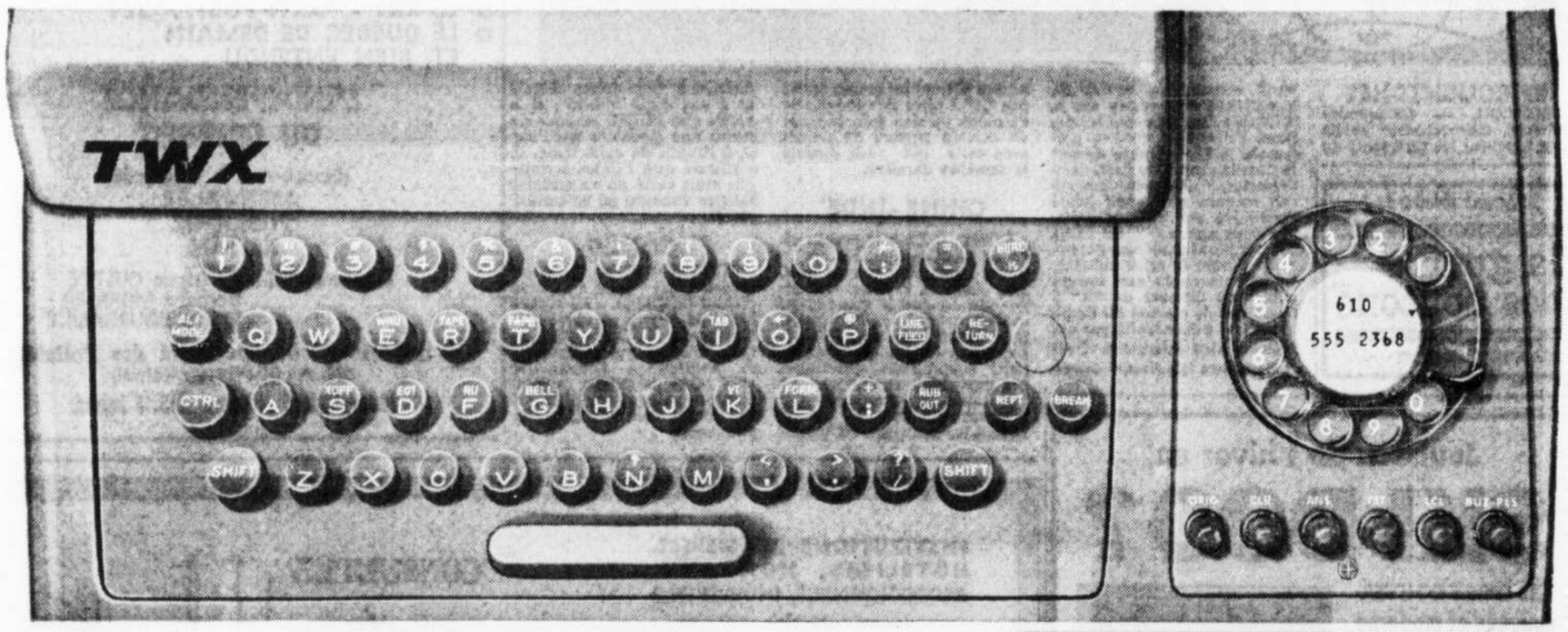

TWX

SERVICE DE TÉLÉSCRIPTEUR À COMMUTATION AUTOMATIQUE

Le TWX vous permet de communiquer instantanément par écrit, dans les deux sens, avec vos clients, vos fournisseurs, vos succursales, dans tout le Canada—en utilisant le réseau des lignes téléphoniques locales et interurbaines. Sa vitesse maximum de 100 mots à la minute épargne temps et argent. Voici les avantages de ce nouveau service de votre compagnie de téléphone:

UN SERVICE SÛR, aussi efficace que celui du téléphone vocal, puisqu'il est assuré par la même compagnie.

UN SYSTÈME RAPIDE ET ÉCONOMIQUE, qui permet d'établir une communication aussi facilement, aussi rapidement que si vous composiez un simple appel téléphonique local ou interurbain. La rapidité des machines et la modicité des frais de message concourent à réduire les frais de transmission au minimum.

UN APPAREIL FACILE À UTILISER: le clavier est pratiquement identique à celui d'une machine à écrire. Toute personne sachant taper à la machine peut se servir du TWX.

UNE PORTÉE ÉTENDUE: tout le réseau téléphonique canadien est à votre service.

SES AVANTAGES EXCLUSIFS (ÉNUMÉRÉS CI-CONTRE) FONT DU TWX LE MOYEN DE COMMUNICATION LE PLUS MODERNE DE SA CATÉGORIE POUR LA TRANSMISSION DE MESSAGES ÉCRITS OU DE DONNÉES.

Pour obtenir de plus amples renseignements, à Montréal, appelez 870-2981. Ailleurs, demandez à la téléphoniste de l'interurbain le numéro Zenith 33000 (sans frais d'interurbain, bien entendu).

BELL

LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

Voyez les avantages uniques du ***TWX:***

Le nouveau téléscripteur TWX est entièrement logé dans un meuble aux formes élégantes.

1. RAPIDITÉ: Le TWX émet et reçoit jusqu'à 100 mots à la minute, à n'importe quel moment de la journée puisque le texte est reçu et dactylographié même quand il n'y a personne "au bout du fil".
2. SOUPLESSE D'UTILISATION: Le TWX transmet sur formules imprimées, papier à téléscripteurs ou ruban à 8 colonnes pour machines de bureau.
3. TARIFS MODIQUES: Le loyer mensuel des machines est peu élevé. Les frais de message sont peu élevés et facturés selon la distance et la durée.
4. ÉTAT DE COMPTE DÉTAILLÉ: Chaque communication par TWX apparaît séparément sur votre relevé mensuel, avec la date, le numéro destinataire et le montant facturé.
5. EMPLOI FACILE: Le clavier du TWX est semblable à celui d'une machine à écrire. Une personne sachant taper à la machine peut donc se servir du TWX.
6. COMMUNICATIONS À FRAIS VIRÉS: Les abonnés au TWX peuvent offrir à leurs clients l'avantage de faire virer les frais des communications.
7. APPELS DE CONFÉRENCE: On peut relier ensemble, simultanément, jusqu'à 20 postes TWX dans les limites du territoire canadien. Il suffit d'appeler la téléphoniste du TWX à la Compagnie de Téléphone Bell.
8. ANNUAIRES CLASSIFIÉS: Chaque abonné au TWX est inscrit dans l'annuaire canadien du TWX selon sa profession et dans la liste alphabétique.

DE RETOUR AU TRAVAIL

Le pape, reposé, dit: "La santé nous revient"

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII semble sur le point de reprendre son travail normal après avoir lutté durant une semaine contre des troubles stomacaux et une sérieuse anémie.

Son médecin personnel est retourné à son bureau de Bologne, hier.

On a laissé entendre que le souverain pontife prendra part aux cérémonies de clôture de la première session du concile oecuménique, en fin de semaine prochaine.

Il est demeuré quatre minutes dans la fenêtre de son appartement, exposé aux vents froids qui balayaient la place St-Pierre, afin de donner sa bénédiction aux milliers de pèlerins qui se sont rendus à Rome.

D'une voix forte, il a déclaré: "La santé qui menaçait de nous quitter semble nous revenir. Bien plus, elle nous revient". Le pape de 81 ans paraissait pâle, mais reposé et de bonne humeur.

Les 50,000 touristes et pèlerins qui avaient envahi la place ont acclamé le pontife quand il les a bénis.

A la suite de cette apparition du pape devant le public, le médecin personnel de Jean XXIII, le Dr Antonio Gasbarrini, a quitté le Vatican hier et est retourné à sa résidence, dans le nord de l'Italie.

Le Dr Gasbarrini avait projeté de mettre fin à sa visite à Rome il y a quatre jours, mais avait décidé de demeurer auprès du pape.

Un autre médecin du pape, le Dr Pietro Mazzoni, demeure près du souverain pontife. Le Vatican a encore aujourd'hui annoncé que le pape n'envisage pas immédiatement de subir d'intervention chirurgicale. Il n'a pas précisé non plus de quels malaises d'estomac le pontife souffre. On croit qu'il s'agit d'ulcères.

Le Dr Gasbarrini reviendra au Vatican le 8 décembre afin d'être présent à la cérémonie de clôture de la première session du concile. Le Vatican espère que le pape sera capable de participer à la cérémonie et de canoniser le lendemain trois nouveaux saints.

Seagram's V.O.

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Waterloo, Ont.

L'ACTUALITÉ DU

Concile

L'Eglise est interrogée sur son attitude dans ses relations avec les Etats

CITE DU VATICAN. — Au cours du débat qui a eu lieu hier au concile oecuménique, on a demandé à l'Eglise de tenir compte des réalités du présent en déterminant l'attitude de l'Eglise dans ses relations avec les Etats.

Un porte-parole a déclaré que le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat a été soulevé alors que les 2,200 Pères qui participent au concile faisaient un débat sur le schéma intitulé "De Ecclesia". Ce schéma traite de plusieurs aspects de l'Eglise, dont ses relations avec les Etats. Ce porte-parole a rapporté à ce sujet:

"On a dit que la doctrine concernant les relations entre l'Eglise et les Etats doit être formulée de façon à tenir compte des réalités d'aujourd'hui, évitant toute expression qui pourrait provoquer un conflit avec les Etats. L'Eglise doit être prête à faire face aux persécutions, mais elle ne doit pas les provoquer".

ACCEPTER LE FAIT

Lorsque le concile s'est réuni pour la première fois, on a dit que certains milieux catholiques estimaient que l'Eglise devait accepter le fait de l'existence de gouvernements communistes et qu'elle devait traiter avec eux.

Des informateurs ont déclaré que les Pères du concile avaient refusé de parler de l'"Eglise du silence" dans une déclaration de principes approuvée peu après la réunion des prélats, le 11 octobre.

On sait que le schéma "De Ecclesia" subit, sous sa forme actuelle, l'opposition de certains éléments considérés comme progressistes. Il a été rédigé par une commission dirigée par le cardinal Ottaviani, conservateur, qui est secrétaire du Saint-Office.

SCHEMA SUR LA LITURGIE

Au cours de la séance, les Pères ont également approuvé deux amendements au schéma sur la liturgie. On n'a pas divulgué le texte de ces amendements. Un communiqué fait savoir qu'un de ces amendements "met l'accent sur la raison pour laquelle les fidèles doivent participer activement aux fonctions liturgiques."

Le communiqué ajoute: "Le second indique la place que la liturgie devrait avoir dans les séminaires, les institutions religieuses et les facultés de théologie".

Mort d'un doyen de la politique: M. Déchène

M. Joseph Miville Déchène, d'Edmonton, qui était né au Québec et qui a été durant de nombreuses années député à la Législature albertaine et député à la Chambre des communes où il a représenté le comté d'Athabaska, est décédé, hier matin, à Edmonton, à l'âge de 83 ans.

Né le 22 octobre, 1879, à Chambord, P.Q., le fils de Léon-Miville Déchène et de Marie Pelletier, il fit ses études à l'Ecole Marie de Roberval et au Séminaire de Québec.

Il s'établit dans l'Ouest et épousa, en 1910, Marie Gariépy, d'Edmonton, qui lui survit.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, trois fils: André, avocat d'Edmonton, Joffre, aux relations extérieures de C.I.P., à Montréal, et Aimé, d'Edmonton; trois filles, Lorraine (Mme Sylvester Ryan), de Montréal; et Pauline, Mme Ross Edward Freeman, aussi de Montréal, ainsi que de nombreux petits-enfants.

M. Déchène, qui avait été cultivateur et courtier en immeubles s'est toujours occupé de la chose publique. Il avait été nommé commissaire d'école et conseiller municipal à Bonneyville de 1921 à 1934 et siégeait en même temps comme député à l'Assemblée législative de l'Alberta durant ces années. Il fut élu à la Chambre des Communes comme député libéral d'Athabaska en 1940 et fut réélu jusqu'à l'élection générale de 1958 alors que se terminait pour lui une carrière dans la vie publique qui avait duré près de quarante ans.

Accusés de fraude et de conspiration

Quatre employés d'un club de nuit de Montréal sont détenus sur les ordres de la cour sous des accusations de conspiration et de fraude en rapport avec la vente de soi-disant fausse boisson achetée par les clients pour les hôtesses du club.

Les quatre employés sont Frank Colabro, 35 ans, gérant du club Black Orchid situé dans l'ouest de la rue Ste-Catherine, l'hôtesse Elizabeth Louckes, 32 ans, Douglas Stewart, 24 ans, qui serait l'organisateur du club "Twist", et le barman Eugène Tremblay, 27 ans.

Les quatre furent arrêtés par l'escouade de la sécurité sociale de la police de Montréal après une enquête faite par une femme policière qui a posé pour une hôtesse du club. Les échantillons de "boisson" furent vendus aux clients par les hôtesses au prix de $1.60 le verre.

La police maintient que les verres de boisson ne contenaient pas du tout d'alcool. Il semble que les clients achetaient cette boisson pour les hôtesses qui leur étaient présentées après qu'ils furent devenus membres du "Twist Club".

Le juge Paul Champagne, de la Cour municipale, a dit que la preuve faite était suffisante pour justifier une accusation de conspiration et de fraude contre les inculpés. La défense prétend que les clients ont acheté ces verres de boisson volontairement pour les hôtesses en marque d'appréciation pour leur compagnie et que d'ailleurs aucun client n'a déposé une plainte.

Nous avons déménagé notre

BUREAU

de VENTES de BILLETS

Voyez votre agent de voyages ou visitez KLM...

PLACE VILLE-MARIE

Sur la Plaza, au sud de McGill College

Téléphone: UN 1-3411

KLM

Informations religieuses

Religieux décédé

Le Rév. Frère Armand Hébert, c.s.c., est décédé au Grand-Saint-Joseph, à Chomedey, le 1er décembre dernier, des suites d'une longue maladie. La dépouille mortelle est exposée au Grand-Saint-Joseph, 3350 boulevard Lévesque, à Chomedey. Les funérailles auront lieu au collège Notre-Dame, le 4 décembre, à 8h. 30.

Pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap

Organisé par le Tiers Ordre St-Pierre Claver. Le 9 décembre, départ à 7 h. 30 a.m. angle Bordeaux et boul. St-Joseph. Renseignements: LA. 4-2174 ou LA. 2-7022.

Récollection

Il y aura récollection des retraitants, dimanche le 9 décembre à 9 h. a.m., dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, rue Rachel coin de Bordeaux.

Le conférencier: M. Réal Charbonneau. Sujet: "Ce que le Concile attend de nous".

Encouragements d'Ottawa à la construction de navires

OTAWA (DNC) — M. Léon Balcer, ministre des transports, annonce que le gouvernement a approuvé une modification du règlement sur l'aide à la construction des navires. La subvention versée représentera 40 p.c. de la totalité du coût approuvé d'un navire qui est admissible en vertu du règlement par lequel le propriétaire a passé, avant le 31 mars 1963, avec la Commission maritime canadienne, un contrat de construction authentique qu'il a déposé auprès de la commission.

La modification s'appliquera aux contrats déjà en vigueur et déposés auprès de la commission. Le règlement sur l'aide à la construction des navires sera bientôt modifié de façon à rendre exécutoire la modification. Un propriétaire pourra désormais calculer à l'avance le montant exact qu'il aura à se procurer pour payer sa part du coût du navire, au lieu d'avoir à attendre qu'ait été établi, après entente, le degré d'achèvement réalisé avant et après le 31 mars 1963.

Réunion des laitiers de Jonquière

L'assemblée générale annuelle de l'office des producteurs de lait nature de Jonquière a eu lieu, il y a quelques jours, à Jonquière. Cet office groupe les producteurs de lait nature fournisseurs des laiteries de cet arrondissement soit La Laiterie de Jonquière Ltée, La Laiterie Kénogami Ltée, La Laiterie Lamontagne Ltée et La Laiterie G.H.

L'Office des Producteurs de lait nature de Jonquière a été organisé il y a quelques années et a signé la première convention de vente avec les laiteries de Jonquière, Kénogami et Arvida, au début de septembre 1962.

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle, on procéda à l'élection des officiers. M. Jean-Maurice Coulombe fut nommé président et M. Conrad Bergeron vice-président. Les autres officiers seront, pour l'année 1962-63, MM. Gérard Pelletier, Albéric Lapointe, Benoit Blackburn, Lionel Lavoie et Léo Tremblay. A la même occasion, M. Jacques Thériault, agronome de la Fédération de l'UCC du Saguenay a été choisi comme secrétaire-trésorier.

Plusieurs sujets furent mis à l'étude. La convention de vente signée en septembre fut l'objet d'une étude détaillée de la part des producteurs et ceux-ci ont décidé de voir à ce qu'une application rigoureuse de la convention soit faite. Certaines mesures furent prises à cet effet. De plus, on étudia les problèmes de l'industrie laitière dans son ensemble.

M. Jean-Marie Couët, secrétaire de la Fédération de l'UCC du Saguenay assistait à l'assemblée.

AU SAGUENAY

L'UCC négociera avec les exploitations forestières

A la suite des représentations faites par l'U.C.C. auprès de la Commission des relations ouvrières de la province de Québec, la commission vient de rejeter une demande en revision des effectifs de l'union réclamée par les Exploitations forestières du Saguenay.

Comme conséquence à cette décision de la Commission, l'employeur sera maintenant tenu de négocier avec l'U.C.C. pour les salaires et les conditions de travail de ses employés forestiers. En effet, c'est en octobre 1961 que l'U.C.C. avait été formellement reconnue par la Commission des Relations ouvrières pour représenter les travailleurs forestiers de cette compagnie, et si les négociations n'ont pu débuter avant aujourd'hui, c'est dû à la demande en revision par la compagnie.

Les négociations débuteront donc d'ici peu et tous les travailleurs forestiers concernés par la convention collective de travail seront tenus au courant des nouveaux développements.

Elle est déclarée !

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

Succès d'une séance de prise de sang à Trois-Rivières

Pendant la séance de quatre jours qui a eu lieu à Trois-Rivières cette semaine, 1.970 chopines de sang ont été données par les hommes et les femmes de la capitale de la Mauricie pour les malades et les blessés hospitalités de l'Ouest du Québec. A Magog, 157 chopines ont été recueillies, 221 à Verchères, 168 à Ville Mont-Royal.

La séance commanditée par la Commission des écoles catholiques de Montréal à l'école St-Alphonse d'Youville a attiré 233 donneurs. Les Chevaliers de Pythias de la loge Marathon ont donné 222 flacons de sang et les membres du Club Kiwanis St-Louis de Beaconsfield en ont donné 84.

Les employés de Jarry Hydraulique Limitée ont contribué 118 chopines à la banque de sang, ceux de Catelli 142, à la Rolls Royce on en a recueilli 182 et à la Canada Structural Steel Works Co. 81.

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT AVEC NOS PLANS DE RETRAITE

Pour plus de renseignements, remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "Votre retraite à même votre impôt", et adressez-le à l'un de nos bureaux.

MONTRÉAL	QUÉBEC	TROIS-RIVIÈRES	OTTAWA
84 o. rue N.-Dame	71, rue St-Pierre	143, rue Radisson	18, rue Rideau
Tél.: 849-9421	Tél.: LA. 9-5311	Tél.: FR. 6-2541	Tél.: CE. 5234
M. Yvon Thériault, M. Adrien Boudrias	Me Ls.-Ph. Bouchard, gérant	Me Louis Archambault, gérant	M. Hermann Bonneau, gérant

NOM _____

NO _____ RUE _____

VILLE _____

D

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Dans tous les endroits chics des grandes capitales du monde entier, les connaisseurs réclament toujours le "P.J."

PJ

PERRIER - JOUËT

Le Champagne

de haute noblesse

En vente dans tous les bureaux de la Régie des alcools du Québec

CHAMPAGNE PERRIER - JOUËT

EPERNAY, FRANCE

ARTS · SPECTACLES

L'Orchestre symphonique de Montréal présentera, pour la cinquième année consécutive, l'oratorio de Haendel, "Le Messie" ce soir et demain, à 8h.30 p.m. à l'église St. James United. Le Choeur Elgar de Montréal participera également à cette audition qui est placée sous la direction de Zubin Mehta. Le quatuor des solistes est formé de Pierrette Alarie, soprano ; Frances Bible, mezzo-soprano ; Richard Verreau, ténor et Donald Gramm, basse. (Sur nos photographies Frances Bible et Donald Gramm).

LE 7 DÉCEMBRE

Onzième bal de Rabaska

Le Bal annuel de la St-Ambroise, une tradition maintenue par le Centre de jeunesse international RABASKA, la plus populaire des Auberges de la jeunesse au Québec, aura lieu le 7 décembre prochain, à 9 heures p.m., dans le salon du Centre social des policiers de Montréal, 480 est rue Gilford.

Le fameux Bal de la St-Ambroise est peut-être la plus caractérisée des manifestations sociales de Rabaska.

L'on sait que Rabaska, dans un cadre d'Auberge de la jeunesse, est un centre social, culturel, sportif, touristique, sans but lucratif, à l'intention des jeunes âgés de plus de 18 ans.

Situé à Val Morin, dans un paysage pittoresque en toutes saisons, Rabaska est le rendez-vous favori de milliers de jeunes de la province. Dans un climat de joie et de franche camaraderie, jeunes gens, jeunes filles et jeunes ménages retrouvent et recréent des activités et un aspect de la vie dans un caractère bien propre à la jeunesse.

Cette année, le Bal de la St-Ambroise souligne également la reprise des activités à l'auberge de Val Morin, pour la saison de ski. En effet, après un mois d'inactivité nécessaire au réaménagement de l'auberge, Rabaska rouvrira son centre le lendemain du bal, le 8 décembre.

Le prix Interallié décerné au roman "Les Pianos mécaniques" de Henri-François Rey

Un autre des grands prix littéraires français vient d'être décerné à Paris, le prix Interallié. C'est Henri-François Rey qui en est l'heureux bénéficiaire pour son roman "Les Pianos mécaniques". L'action se passe dans un petit village espagnol envahi par des gens de toutes conditions en vacances. Le prémier roman de Henri-François Rey a paru en 1958. Il s'agit de "La Fête espagnole". Avant de devenir romancier Henri-François Rey était journaliste ; il a travaillé particulièrement pour le quotidien 'Combat' en tant que correspondant de guerre et critique littéraire.

"Les Pianos mécaniques", un assez gros volume, est publié par les soins des éditions Robert Laffont.

Exposition au séminaire de Sainte-Thérèse

La Commission des Beaux-Arts du Séminaire de Sainte-Thérèse annonce une exposition de peintures d'un peintre canadien-français, M. Léo Brisset. M. Léo Brisset exposera plusieurs toiles dont une grande murale intitulée "Apocalypse". Le public est invité à venir voir cette première exposition du 11 au 22 décembre, de 7h. 00 à 10h. 00 p.m. D'autres expositions seront tenues chaque mois durant le second semestre. En janvier, on pourra voir les travaux de vacances des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts. En février, la Galerie nationale transportera quelques-unes de ses oeuvres au Séminaire. En mars, l'Association des sculpteurs de la province de Québec présentera certains travaux.

JUSQU'AU 7

Architecture au musée des B.A.

Plusieurs architectes canadiens participent à l'exposition de "L'Ecole en transition", organisée par les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal, en collaboration avec l'Association des architectes de la province de Québec. Maquettes, dessins et photos de bâtiments scolaires sont exposés à la galerie de l'Etable du Musée jusqu'au 7 décembre.

A l'occasion de cette exposition, on peut comparer les plus récents travaux d'architectes américains de marque aux réalisations canadiennes, telles que les édifices des facultés des arts et des sciences de l'université de Colombie-Britannique, dessinés par Thompson, Berwick et Pratt; l'édifice de la Thea Koerner Foundation, érigé aussi à Vancouver et gagnant du trophée Massey 1961 ; l'école St. George de Montréal, qui est l'oeuvre d'Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise ; ou encore l'immeuble de la faculté de Chimie de l'université McGill, selon les plans de Fleming et Smith, de Montréal.

LE 9 AU HER MAJESTY'S

Du folklore avec les "Weavers"

Le célèbre ensemble folklorique américain, connu sous le nom "The Weavers" reviendra donner un concert sur la scène du théâtre "Her Majesty's", dimanche, le 9 décembre prochain, à 8h. 30 p.m. Ce sera le dernier concert de la Série de folklore 1962, qui a fait entendre jusqu'ici la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba et Joan Baez, récente découverte américaine. La Série de Folklore 1963 reprendra le 17 mars avec Carlos Montoya. Le 7 avril, on entendra Theodore Bikel et, le 28 avril, Lester Flatt et Earl Scruggs.

The Weavers constituent l'ensemble folklorique le plus réputé des Etats-Unis. En plus d'un vaste répertoire de chansons américaines, le quatuor vocal des Weavers interprète des chansons de plusieurs pays. Le quatuor, formé de Lee Hays, Fred Hellerman, Frank Hamilton et Ronnie Gilbert a fait de nombreuses tournées en Europe et en Israël. Ses disques battent tous les records de vente dans le domaine de la musique folklorique. Parmi leurs chansons à succès, on note "Tzona, Tzona, Tzona", "Kisses sweater than Wine" et "Wimoweh".

Les Weavers connurent le succès dès leur premier disque, enregistré en 1950, "Good Night Irene". Aujourd'hui, on attribue à ce groupe dynamique l'intérêt nouveau de la musique de folklore aux Etats-Unis et aussi au Canada.

En plus de former un quatuor vocal, les Weavers s'accompagnent eux-mêmes à la guitare ou au banjo. Leurs arrangements sont préparés en groupe et chacun apporte ses idées quant à l'interprétation des chansons.

Concert à Vincent d'Indy

Le prochain concert de l'école Vincent d'Indy aura lieu le 13 décembre à 8h.30 du soir à l'école même. Au programme, Jeanne Mance Morin, pianiste, Ann Golden et Sylvia Saurette, cantatrices.

La Joconde ira-t-elle oui ou non en voyage?

PARIS — La Joconde de Léonard de Vinci fait l'objet d'une controverse mondiale. On se demande en effet à Paris si on devrait prêter aux Etats-Unis ce chef-d'oeuvre qui se trouve au Louvre.

La possibilité d'un séjour de ce tableau célèbre en Amérique du Nord a été exprimée au printemps dernier par M. André Malraux, ministre français de la Culture. Il a alors déclaré que cette oeuvre d'art devrait être "le patrimoine commun de tous les peuples".

Depuis lors, on a proposé que le chef-d'oeuvre du grand artiste de l'école florentine soit exposé, au début de l'an prochain ou au commencement de la foire internationale de New-York, en 1964, à la National Gallery de Washington et au Metropolitan Museum de New-York.

On attend une décision d'ici deux semaines.

Cependant, ceux qui critiquent le projet affirment qu'on risque beaucoup trop d'abimer la Joconde en la laissant quitter le grand musée français, où elle se trouve depuis plus d'un siècle.

Les spécialistes craignent en effet que ce portrait, peint sur un panneau de bois, ne soit abimé pendant le voyage, ce qui serait une perte irréparable au point de vue artistique.

En même temps, d'autres experts tentent de trouver le moyen le plus sûr de transporter ce chef-d'oeuvre aux Etats-Unis.

Jeunes danseurs canadiens avec le "Ballet Bolchoï"

Douze élèves de l'Académie des Grands Ballets Canadiens seront bien occupés pendant ce mois de décembre. En effet ces douze parmi un total de 23 élèves choisis à une audition tenue par M. Messerer, maître de ballet du Ballet Bolchoï, apparaîtront dans un des ballets de ce maître russe "Ecole de Ballet" lequel sera présenté au Forum les 4 et 7 décembre. Ces élèves participeront aussi au ballet Cendrillon mis en scène par les Grands Ballets Canadiens au Théâtre Her Majesty's et présenté treize fois pendant la période des fêtes du 27 décembre au 6 janvier.

La chorégraphie de "Cendrillon" est de Ludmilla Chiriaeff, la musique de Mozart, les décors ont été créés par Robert Prévost et les costumes par Mme Joséphine Boss.

On prépare la Revue des Fêtes au Rideau Vert

Moment fatidique: le 15 décembre est traditionnellement le jour de lancement de la grande revue de fin d'année du Stella. Les amis de la troupe devinent que ce n'est pas en 1962, alors que tout le monde reconnait et apprécie les progrès accomplis, à pas de géant, par le Rideau Vert, que l'on va négliger la revue... Par un hasard amusant, nullement prémédité, cette vaste production va s'inscrire entre deux oeuvres de "l'immortel" académicien fantaisiste, Jean Cocteau: elle sera lancée le lendemain de la dernière représentation du succès d'affiche "La Machine à écrire", et elle s'arrêtera pour laisser la scène à ce que la troupe espère être son succès prochain, "L'Aigle à deux têtes". Souhaitons tous ensemble que la revue bénéficie largement de ce voisinage spirituel et talentueux!

Horaire des spectacles

THÉATRE

COMEDIE CANADIENNE — "La guerre des boutons" — lundi à vendredi, 7h. - 9h.; sam.: 5h., 7h., 9h.; dim.: 3h, 5h., 7h., 9h.
FORUM — "Le Ballet du Bolchoi" —à 8h. p.m.
L'EGREGORE — "Ubu-Roi" 8h.30 — relâche dimanche et lundi.
THEATRE DE L'ANSE — (Dorion) "Guillaume Le Confident" — lun., mar., merc. et jeu., 9h. — sam. et dim., 8h. — relâche vendredi.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "Piège pour un homme seul" — soirs, à 9h. p.m.; dim., à 2h.30 et 7h.30. — Relâche lundi. 10.00.
THEATRE DU RIDEAU VERT — (Stella) "La Machine à Ecrire" — sur semaine, à 8h.30; dim., à 2h.30 et 7h.30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mats: merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs: 8h.30; dim.: 8h. p.m.
AVENUE — "Love and the Frenchwoman" — 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.00 - 9.20.
BIJOU — "Comtesse Maritza" — 12.30 - 4.32 - 8.20 — "Bob Le Flambeur" — 2.18 - 6.20 - 10.08.
CANADIEN — "La Française Et L'Amour" — 1h.35 - 5h.30 - 9h.25 — "Patrouille Dans Le Pacifique" — 12h.00 - 3h.55 - 7h.50.
CAPITOL — "Requiem for a Heavyweight" — 10.45 - 1.00 - 3.10 - 5.25 - 7.40 - 9.55.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle "Alain-Renais" — "Monika" 7.00 et 10.00; dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 et 10.00 — Salle "Eisentein" — "Ninotchka".
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "The Wonderful World of the Brothers Grimm" — soirs, à 8h.30; mer. et sam., à 2h. et 8h.30; dim., à 2h., 5h. et 8h.30.
DORVAL — (Salle Dorée) "Gigot" — 6.35 - 3.45 — merc., sam., dim., 2.15 - 6.35 - 8.45. — (Red Room) "H.M.S. Defiant" — 6.40 - 9.00 — sam., dim., merc., 2.15 - 6.40 - 9.00.
FRANCAIS — "La Reine des Barbares" — 3.00 - 6.20 - 9.40 — "Atoll K" — 1.25 - 4.45 - 8.00.
KENT — "The Sky Above the Mud Below" — 1.35 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
LAVAL — "La Française et L'Amour" — 12h.30 - 4h.20 - 8h.10 — "Patrouille Dans Le Pacifique" —
LOEW'S — "I Thank A Fool" — 10.30 - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.
MONKLAND — "Adventures of a Young Man" — 12.35 - 5.00 - 9.30. — "Mr. Hobbs Takes a Vacation" — 3.00 - 7.25.
OUTREMONT — "The Sky Above the Mud Below" — 1.35 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
PALACE — "What Ever Happened to Baby Jane" — 9.55 - 12.40 - 3.25 - 6.20 - 9.10.
PAPINEAU — "La Reine des Barbares" — 1.20 - 4.40 - 8.00 — "Atoll K" — 2.35 - 6.15 - 9.35.
PLACE VILLE-MARIE — (Grande salle) — "Boccacio 70" — 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.30 — (Petite salle) — "La Viaccia" — 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
PLAZA — "La Française Et L'Amour" — 1h.35 - 5h.30 - 9h.25 — "Patrouille Dans Le Pacifique" — 12h.00 - 3h.55 - 7h.50.
PRINCESS — "It's Wonderful To Be Young" — 10.10 - 1.05 - 4.00 - 6.50 - 9.50 — "Boy Who Stole A Million" — 11.40 - 2.35 - 5.30 - 8.25.
RIVOLI — "La Reine des Barbares" — 3.00 - 6.20 - 9.40 — "Atoll K" — 1.20 - 4.40 - 8.00.
SAINT-DENIS — "Bob Le Flambeur" — 12.30 - 4.32 - 8.20 — "Comtesse Maritza" — 2.10 - 6.12 - 10.00.
SEVILLE — "The Longest Day" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h.15 p.m.; mer. et sam., à 2h. et 8h.15 p.m.; dim., à 2h. et 7h.45 p.m.
SNOWDON — "Long Day's Journey Into Night" — soir, 8h.30 — sam., dim. et merc., à 2h. et 8h.30.

ANABASE
GILLES VIGNEAULT
Le 8 décembre 1962, 8 h. 30
AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Billets en vente chez Ed. Archambault Inc.
500 est, rue Ste-Catherine $1.25 (étudiants)
2140, de la Montagne $2.50 (autres)

Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours
La Française et l'Amour
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE DISTRIBUTION!
50 des plus grandes étoiles européennes
JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE REALISATION!
7 des plus grands réalisateurs au monde
JAMAIS UN FILM N'A ÉTE AUTANT ACCLAMÉ À TRAVERS LE MONDE!
Aussi à l'affiche PATROUILLE DANS LE PACIFIQUE en couleurs
CANADIEN · LAVAL · PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

3e MOIS
LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS
PRÉSENTENT
GARDEZ LE SECRET DE L'INTRIGUE !!
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
SUSPENSE POLICIER DE ROBERT THOMAS
RELÂCHE EXCEPTIONNEL
pour représentations à Québec ce soir, demain soir et mercredi soir.
Prochaine représentation à Montréal jeudi, six décembre à 9 heures.
525 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE — VI. 5-7149

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS VECUE DEVIENT LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS FILMEE!
MUTINY ON THE BOUNTY
TECHNICOLOR
Marlon Brando
Trevor Howard
Richard Harris
Spectacles à places réservées et prix
Mats merc., sam., dim. et fêtes à 2 p.m. Merc. $1.50 — Sam., dim. et fêtes $2.00
Soirs. Tous les jours à 8.30 — Dim. à 8 p.m. Lundi à vend. $2.00. Sam., dim. et fêtes $2.50
Samedi 2h. et 8h.30 Dimanche 2h. et 8h.
Guichet ouvert tous les jours, de 10 a.m. à 9 p.m.
ALOUETTE
St. Catherine à Bleury — UN. 1-2402

AUX TROIS CASTORS
"Les 400 Gags"
3ème grande semaine
REVUE HUMORISTIQUE AVEC
GILLES LATULIPPE — ROBERT DES ROCHES — MIRIELLE LACHANCE — DIANE TASSE — BRIGITTE PURKARD
SPECTACLES 10 HRES ET 12 HRES
A LA BOITE A CHANSONS: GINETTE RAVEL
CAFE St-Jacques
Rue Ste-Catherine et St-Denis VI. 5-0152

Cinema Place Ville Marie
Three stories of the sexes... somewhat daring, somewhat different,
JOSEPH E. LEVINE presents Boccaccio '70 Produced by CARLO PONTI
"The Raffle" — VITTORIO De SICA — SOPHIA LOREN
"The Temptation of Dr. Antonio" — FEDERICO FELLINI — ANITA EKBERG
"The Job" — LUCHINO VISCONTI — ROMY SCHNEIDER
An Embassy International Pictures Release in EASTMANCOLOR
HORAIRE: 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.30

Little Cinema Place Ville Marie
a woman's touch becomes a man's obsession!
JOSEPH E. LEVINE presents JEAN PAUL BELMONDO CLAUDIA CARDINALE
La Viaccia
HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 6.00 - 8.00 - 10.00

St-Denis Bijou
amour, musique, chansons.
RUDOLF SCHOCK CHRISTINE CORMER
Comtesse MARITZA EN COULEURS
BOB LE FLAMBEUR

A LA POUDRIERE de l'île Sainte-Hélène
Adieu prudence
COMEDIE EN 2 ACTES avec Paul DUPUIS Denise FILIATRAULT
Ce soir à 8 h. 40 4 dernières
Réservations: LA. 6-0821

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8 h. 30
Dimanche 2.30 - 7.30
LA MACHINE A ECRIRE
de Jean COCTEAU
Un bon spectacle... intéressera à peu près tout le monde d'autant plus qu'il est de qualité. Jean Hamelin - Le Devoir
Encore un bon spectacle au crédit du Rideau Vert. Jean Béraud - La Presse
Nouveau triomphe du Rideau Vert. L. Randal - La Gazette
AU STELLA - VI. 4-1793
$1.98 - 4664 St-Denis

HER MAJESTY'S
TOURNEE D'ADIEU
7 dernières représentations
Engagement à Montréal
Se terminant sam., le 8 déc.
Mats: mers et sam., à 2h.30
RONALD DRAKE • GAYLEA BYRNE
Dans la plus grande comédie musicale
My Fair Lady
CHARLES VICTOR HUGH DEMPSTER
Bons billets disponibles
WE. 5-2488

la Sérénade OPERA LOUNGE

THERESE GUERARD, célèbre soprano, une de nos plus grandes voix canadiennes, artiste d'opéra qui depuis son retour d'Europe, a connu de nombreux succès en concert et à la T.V., est maintenant en vedette à "la Sérénade", le temple des mélomanes, où dans un décor choisi vous entendez vos airs préférés interprétés à votre table par nos meilleurs artistes lyriques canadiens, dont René Bergé, Benoit Dufour, Louise Lebrun, Jacques Pratt, Suzanne Sénécal et Suzette Pratte au piano. Le spectacle est continuel à partir de 8h.45 p.m. Le dimanche à partir de 6h.45 p.m., souper fin à prix spécial pour toute la famille. Relâche le lundi. L'entrée et le stationnement sont gratuits. — Café ANDRE, 2077 rue Victoria (près d'Eaton). Réservations: VI. 9-5038.

CE SOIR 8 H. ET JUSQU'A VENDREDI SOIR
Le Ballet Bolshoi
AMPHITHEATRE DU FORUM
Programme
CE SOIR : Les Sylphides. La Nuit de Walpurgis et l'Ecole de Ballet.
MERCREDI SOIR : Lac des Cygnes (au grand complet).
JEUDI SOIR : Bayaderka, Gayane, Polonaise et Krakoviac, Etude, Pas de Deux de Don Quichotte, Spring Waters et La Mort du Cygne.
VENDREDI SOIR : Les Sylphides. La Nuit des Walpurgis et l'Ecole de Ballet.
Billets en vente
Au Forum: chez Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e. et 2140, de la Montagne chez Fortin Télévision, 47 Fleury o.; au Salon de l'Horlogerie, 4960 St-Denis; chez Charlebois Bijoutier, 2715 Jean-Talon e.; Ind. Cigar Store, 506 McGill et au Carrousel, 152 St-Jacques, St-Jean.

Elle est déclarée...
LA PLUS GRANDE VICTOIRE DU RIRE!
vos boutons sauteront de rire !
la guerre des boutons
un film de "boute-on-train"
A LA COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339
boutonboutonboutonbo

LES FINES FOURCHETTES

Une nouveauté des Fêtes: la souche de Noël peut cheminer avec la bûche

La bûche de Noël est un mets traditionnel dans bien des familles canadiennes. Tout le monde connait ce gâteau élégant garni de crème au beurre et moka qui simule l'écorce de la bûche.

Cette année, la Section des consommateurs du ministère de l'agriculture du Canada suggère un brin de nouveau: la souche de Noël. Au lieu d'un gâteau roulé, on prépare deux gâteaux ronds au beurre. On garnit de riche crème moka et de jolis "champignons" de meringue.

SOUCHE DE NOEL

½ tasse de beurre
1¼ tasse de sucre
3 oeufs
½ c. à thé de vanille
2¼ tasses de farine à pâtisserie tamisée
2½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
¾ tasse de lait
confiture épaisse ou gelée

Employer deux moules ronds de 6 pouces pour gâteaux aux fruits. A défaut de ces moules on peut utiliser 2 moules de 8 pouces de diamètre. Graisser les moules et les foncer de papier ciré. Défaire le beurre en crème, y ajouter graduellement le sucre. Ajouter les oeufs, un à la fois en battant après chaque addition. Aromatiser de vanille. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter au premier mélange en alternant avec le lait. Verser dans les moules et cuire à four modéré (350°F), 30 à 35 minutes. Refroidir 10 minutes puis démouler sur un gril et enlever le papier ciré. Refroidir tout à fait puis séparer chaque gâteau en deux rangs. Superposer en garnissant chaque rang de confiture épaisse ou de gelée. Couper de biais une mince tranche sur le dessus du gâteau pour donner l'effet d'une souche coupée en diagonale. Garnir de la façon suivante:

Crème au beurre

1 c. à thé de café instantané
½ tasse d'eau bouillante
1¼ tasse de sucre
1 tasse de beurre
1 carré (1 once) de chacolat non sucré

Dissoudre le café dans l'eau bouillante, y faire fondre le sucre. Cuire rapidement jusqu'à 230°F. ou jusqu'à obtention de fils. Refroidir. Défaire le beurre en crème, y ajouter graduellement le sirop en battant à l'aide d'un moussoir jusqu'à ce que le mélange devienne léger et crémeux. Etendre ¼ de cette crème sur le dessus du gâteau. Faire fondre le chocolat et l'ajouter au reste du mélange. Garnir le tour du gâteau de cette crème, en prolongeant un peu le glaçage à 3 ou 4 endroits sur le plateau afin d'imiter des racines d'arbre.

Simuler l'écorce rugueuse de l'arbre à l'aide d'un couteau. Décorer la base du gâteau de petits champignons de meringue.

Champignons

1 blanc d'oeuf
¼ tasse de sucre à fruits
pincée de sel
cacao

Battre en neige le blanc d'oeuf et le sel. Ajouter graduellement le sucre en continuant de battre. Déposer par petites quantités, pour former des boules rondes de diverses grosseurs, sur un tôle à biscuits doublée de papier brun ou blanc non graissé. Tamiser légèrement de cacao les dessus des champignons. Cuire à four très lent (250°F) 30 minutes. Eteindre le feu et laisser refroidir dans le four en laissant la porte fermée.

POUR LES FÊTES : une élégante souche de Noël : gâteau au beurre léger comme un rêve, garniture au beurre et moka, "champignons" de meringue saupoudrés de cacao. Vous ne pouvez avoir qu'un succès formidable avec un tel dessert !

Mlles Claire Dionne, (à gauche), et Alexandra Wallis, hôtesses bénévoles, soignent tout particulièrement une jeune cliente du dimanche, à l'original Café du Musée des Beaux-Arts ; une initiative des Jeunes associés. Des repas chauds sont servis à midi, du lundi au vendredi.

Contribution féminine à la politique étrangère

CONCORD, N.-H. — La présidente de la Fédération nationale des groupements féminins aux Etats-Unis, Mme Dexter Otis Arnold, de Concord, a annoncé que l'Association a commencé un travail qu'elle décrit comme étant "une contribution à la politique étrangère des Etats-Unis".

"Il s'agit, a-t-elle dit, d'un programme de portée nationale visant à créer un climat social permettant aux immigrants et aux réfugiés de jouer un rôle actif dans les centres communautaires où ils ont élu domicile."

"Tous les ans, 250,000 immigrants sont admis dans ce pays et ils y viennent, à l'instar de nos ancêtres, pour trouver la joie de vivre, la liberté, et la poursuite du bonheur", de commenter Mme Arnold. "Un programme visant à aider ces nouveaux-venus à s'américaniser, s'avère nécessaire, et contribuera à tracer une image véritable de l'ensemble des Etats-Unis".

La Fédération, fondée en 1890, compte huit millions de femmes, faisant partie de seize mille groupements disséminés aux Etats-Unis.

Menus des fêtes en démonstration

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social, 1215 est, boul. Saint-Joseph, mardi, le quatre décembre à 7h.30 du soir, et mercredi le cinq à 2h. et à 7h.30 du soir.

A cette occasion on dressera une table dans les tons de rouge et de vert. Des plats simples dont la présentation vous inspirera une manière inédite et personnelle de préparer vos réceptions des fêtes, serviront à la démonstration.

MENU

Sapins verts
Crème St. Germain
Oie des fêtes
Oranges rôties
Asperges en bottes
Etoiles de p. de terre
Salade poinsettia
Horloge en gelée
Petits fours
Messagers... de joie... (gâteau)
Meringue suisse
Fondant—
Pastillage —
Glace royale.

Papier d'aluminium indispensable dans la maison

Le papier d'aluminium est un produit relativement nouveau sur les tablettes des magasins. Il s'est tout de même acquis la réputation d'être un produit très utile et économique pour la maîtresse de maison. La diversité de ses utilisations, sa résistance à l'humidité, son incombustibilité, et le fait qu'il conserve sa forme après avoir été plié et qu'il peut servir plusieurs fois, le rendent indispensable à la ménagère. Il n'y a pas de limites à la diversité de ses utilisations.

Mode féminine et féminisante pour l'hôtesse — Jupe longue en fin jersey de laine vert mousse et chemisier en soie imprimée. La jupe est entièrement doublée du même imprimé que la blouse et est réversible. Montrée au défilé de mode du Salon de l'Ensemble, au troisième étage chez EATON.

Horaire de la radio

CBF

1.00—Radio-journal
1.10—L'Heure du dessert
1.15—Cartes sur table
1.25—Nouvelles sportives
1.30—Une demi-heure avec...
2.00—Radio-journal
2.02—Les chansons de la maison
2.15—Le Bel Age
3.00—Radio-journal
3.02—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Radio-journal
4.02—Arc en-ciel
4.15—Sur deux pieds
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Radio-journal
5.02—Métro-magazine
5.45—Entracte
5.55—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Les aventures de Tintin
6.30—Picotin
6.45—L'île déserte
7.00—Radio-journal
7.02—Psychologie de la vie quotidienne
7.15—Capital et travail
7.30—Ensemble de Neil Chotem
8.00—Radio-journal
8.02—Regards sur le Canada francais
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Trente minutes d'information
10.30—Récital d'orgue
11.00—Nouvelles sportives
11.04—Radio-journal
11.05—Aux portes de la nuit
12.00—Radio-journal
12.02—Blues et insomnies
1.00—Radio-journal
1.02—FIN DES EMISSIONS

HORAIRES DE LA TELEVISION

MARDI
4 DECEMBRE

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
12.55 Téléjournal
1.00 LONG METRAGE "Fra Diavolo" avec Enzo Fiermonte, Laura Nicci et Carlo Romano. Aventures.
3.00 Votre cuisine, Madame
3.15 Votre enfant, Madame
3.30 Actualités féminines
3.45 Illusions amusantes
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 La vie qui baf
5.30 Mon ami Flicka
6.00 Ce soir ou jamais
7.30 Plus on est de fous
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Le temps des copains
9.30 Insolences d'une caméra
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaire
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Conférence de presse
11.00 CINEMA "Destination Gobi", avec Richard Widmark et Don Taylor. Aventures.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.15 Ouverture - Horaire
12.30 Ecran d'Etoiles
1.00 Tout pour la femme
1.30 Domino
2.30 Tout pour la femme
2.40 Télé-guide
2.45 EN MATINEE "Un meurtre a été commis" avec Fiorelle Me Legrenée et M. Mathis. Polic.
4.30 Frontière
5.00 Capitaine Bonhomme
5.30 Kit Carson
6.00 Télé-métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Comment - Pourquoi
8.00 Hitchock présente...
8.30 Vox Populi
9.00 Chantons en choeur
9.30 Tentez votre chance
10.00 Dix sur dix
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "En amour on pêche à deux" avec Cosetta Greco et Georgio deLullo. Drame
12.45 FERMETURE

CBMT — Canal 6

1.07 Today on CBMT
1.10 News & Weather
1.15 Montreal Matinee
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School Time
2.30 National School Telecasts
3.00 Loretta Young Show
3.30 Take Thirty
4.00 Scarlet Hil
4.30 I Love Lucy
5.00 Razzle Dazzle
5.30 Mike Mercury & His Super Car
6.00 The Honeymooners
6.30 Metro
6.45 CBC TV News
6.55 Sports
7.00 Seven-O-One
7.30 Our Man Higgins
8.00 Car 54, Where Are You ?
8.30 Perry Mason
9.30 Front Page Challenge
10.00 British Empire Games
10.30 The Lively Arts
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.33 Cinema Starlight "Mrs. Miniver"

La Femme
AU FOYER ET DANS LE MONDE

Au Café de la Galerie de l'Etable au Musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke

Mme Flora Rennie a l'habitude des nombreuses tablées.

Il fut un temps où elle était chargée de 24 cantines mobiles.

Aujourd'hui, Mme Rennie est la nouvelle gérante du Café du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

"C'est dans l'armée que j'ai appris à planifier les repas et à les servir à l'heure" dit Mme Rennie qui, jusqu'à ces derniers temps, travaillait au club de golf de St-Bruno. "A la maison ou à l'étranger, ces détails font la base de l'hospitalité".

Et elle met son sens de l'hospitalité au service du restaurant unique des Jeunes Associés. Ce café est en effet installé à la galerie de l'Etable du Musée, galerie qui a été aménagée dans une ancienne écurie. Au cours des quatre dernières années, quelques 300 Jeunes Associés — ou JAMM, selon le nom qu'on leur donne le plus souvent — y ont présenté plus de 35 expositions d'art.

Mais ce décor inhabituel abrite aussi une cuisinette et des tables où les visiteurs du Musée peuvent se reposer et prendre un repas du lundi au vendredi. En fin de semaine, le thé est servi par des bénévoles des JAMM qui remplacent alors le personnel de cuisine régulier. Jusqu'à cette année, le Café était un self service.

L'expérience que Mme Rennie a acquise au cours de la guerre dans le service auxiliaire des Territoires britanniques, son humeur accueillante le goût des voyages l'ont amenée jusqu'en Allemagne, où elle dirigea une équipe de 24 cantines mobiles.

Les cantinières distribuaient du café chaud et des casse-croûtes aux unités alliées installées près de Berlin ouest.

Après un bref retour dans son Ecosse natale, Mme Rennie entreprit le voyage qu'elle préparait depuis longtemps en Amérique du Nord et elle arriva à Montréal en 1951.

Elle habite maintenant la Rive sud et prend plaisir à rappeler son séjour dans l'armée: "Tout y était si bien organisé — jamais un moment de répit! Mais je pense que je n'aurai plus l'occasion de voyager" soupire-t-elle en vérifiant le menu du Musée pour la semaine à venir.

Les maîtresses de maison qui viennent faire leurs emplettes au centre de la ville tout comme les cols blancs à la hâte recommandent le Café du Musée, car c'est un endroit idéal pour se rencontrer, manger et faire un brin de causette à l'heure du déjeuner ou du thé.

Savoir s'intéresser aux autres

Certains êtres naissent avec une aptitude particulière à sympathiser avec les autres, à désirer les comprendre et les aider. SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous explique pourquoi cette qualité est aussi précieuse pour celui qui la possède que pour ceux envers qui elle s'exerce. Lisez comment, en pratiquant cet art exquis de vous intéresser aux autres, vous contribuerez à répandre la joie et la douceur de vivre. Achetez Sélection de décembre aujourd'hui!

VOS **fausses dents** glissent ou vous irritent ?

Ne soyez pas gêné par de fausses dents qui glissent, tombent ou branlent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Mettez un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre agréable vous donnera une sensation de confort et de sécurité en tenant vos dentiers plus solidement. Non gommeuse, non glissante, pas de goût de pâte, aucun malaise. Une poudre alcaline (non acide). — Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel comptoir pharmaceutique.

Les mots croisés du "DEVOIR"

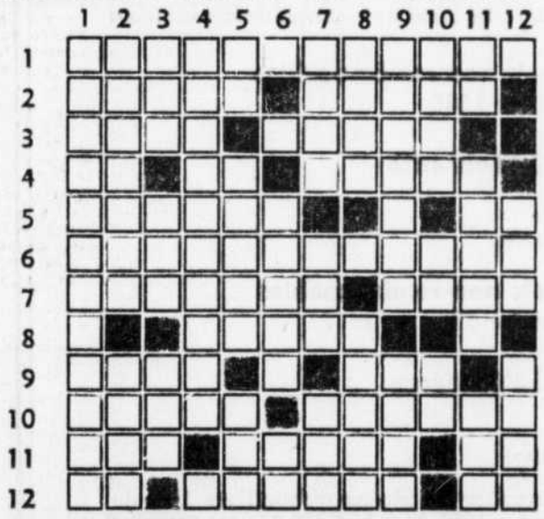

HORIZONTALEMENT

1—Ils ne seront jaamis champions cyclistes
2—Malpropres — Faites pour tourner
3—Employer — Coiffure ecclésiastique
4—Intinitif inversé — Exclamation — Opposé du zénith
5—Sur le corps d'un oiseau — Article
6—Répétition de lettres
7—Arbuste — Choisie librement
8—Pour mordre
9—Utile en pharmacie — Enlève
10—Fasse chauffer — A la dérobade
11—Epoque — Vit sous terre —Gai participe
12—Consonne doublée — Erreurs — Dans

VERTICALEMENT

1—Qui s'emparent sans droit
2—Parla du nez — Symbolise la Russie
3—Terre isolée — Ville sur le Danube — Partie de diète
4—Plaintes importunes
5—Carte — Arbre — Grecque
6—Arrose Paris — Article
7—Morceau — Consonnes qui se suivent — Tonneau
8—Grecque — Potage
9—Défaut sensoriel — Beaucoup
10—En métier — Personnel — Conjonction
11—Préposition — Prénom — Colère
12—Article — Pour

Solution d'hier

Horizontalement : —

INDETERMINEE; NOEL — TE — NO; DUR — TAMBOURS; EROS — TIENS; FRUIT — NID — SM; RITA — PIRE — AB; ITEM — ISARD; SU — OC — AME; ARAIGNEE — II; BECS — NUAGES; ETC — INNE; EVENTUELLES

Verticalement : —

INDEFRISABLE; NOURRITURE; DEROUTE; ACTE; EL — SIAMOIS; ET; ETAT — PION — TU; REMINISCENCE; BERIA — EU; INONDER — AIL; NOUS — DAIGNE; SA — MIEN; ENSEMBLE — SES

La couture chez soi

Toutes les petites filles aiment les jupes par plis. Ce patron offre deux modèles de jupe. Ce petit ensemble peut se prêter à une foule de combinaisons colorées et attrayantes.

Le patron imprimé **NO 9235** est offert pour les enfants de 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

La grandeur 10 requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3 huitième de vg.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS Agréable au goût UN PURGATIF EFFICACE

PENSION
pour personnes agées
Couples, dames et messieurs acceptés. Surveillance continuelle par personnel compétent. Entière protection contre le feu, services religieux, excellente cuisine prix à partir de $100. par mois par personne.
Nouvelle administration
Foyer St-Jean-Berchmans
1817 boul. Rosemont,
Informations à CR. 9-2166

BAZAR ANNUEL
Grand bazar de deux jours offert par le "Mizrachi-Hapoel Hamizrachi Women's Organization of Montreal".
Lundi le 10 décembre et mardi le 11 décembre de 9 h. 30 a.m. à 11 h. p.m.
VASTE CHOIX DE VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, JOUETS ET AMEUBLEMENTS DE MAISON.
S'adresser au
LABOR ZIONIST CENTRE
5101, avenue Esplanade, angle Laurier.

BIRKS B·B

"PRINCESS MARGARET" Ensemble de trois pièces * (Miroir, brosse à cheveux et peigne) 75.00

"LADY JOSEPHINE" Ensemble de trois pièces * 85.00

"CYNTHIA" Ensemble de trois pièces * 47.50

"COUNTESS BESSBOROUGH" Ensemble de trois pièces * 105.00

Parmi ses biens les plus précieux . . .
UN ENSEMBLE DE TOILETTE EN STERLING
Chez Birks, vous pouvez choisir parmi un assortiment exclusif le modèle qui saura plaire à l'élue de votre coeur. Les lignes gracieuses des modèles distingués, magnifiquement gravés à la main et guillochés, feront de son ensemble de toilette en argent sterling Birks l'une de ses plus précieuses possessions.

BIRKS JOAILLIERS

Accessoires assortis en magasin

Conditions faciles de paiement 10% comptant et le solde en dix paiements égaux

Service d'achat UN. 6-1411, Ext. 391, 392, 393

* Les prix indiqués sont pour les ensembles de trois pièces : le miroir, la brosse à cheveux et le peigne. Ces articles se vendent séparément.

Le magasin du carré Phillips est ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9h.

Efficacité et coût moindre, conditions de progrès. — M. Hart

potins financiers

La tendance était à la baisse hier en place locale et le marché était tranquille. La baisse a été plus accentuée à Toronto et il y avait faible volume de transactions. Un marché ralenti à New-York a marqué le mouvement à la baisse; il y a prise de profits, mais les ventes n'affectent aucune pression particulière. La diminution du prix de l'aluminium aux Etats-Unis a provoqué un mouvement de baisse des titres d'aluminerie. Les banques et les aciéries ont fléchi à Montréal et à Toronto.

-O-

L'offre d'acquisition des actions ordinaires de Royalite Oil Co., Ltd., de la part de British American Oil Co., Ltd., en septembre dernier, a été acceptée. Les actions de Royalite inscrites aux livres de cette société en date d'hier pourront être échangées en vertu de l'entente suivante: deux actions de Royalite vaudront une action ordinaire de B. A. Oil. Les actionnaires de Royalite pourront bénéficier du dividende de B.A. Oil aux actionnaires inscrits en date d'hier.

-O-

La Banque de Nova Scotia, dont les affaires augmentent aux Antilles, fera ériger un nouvel immeuble où sera logé le bureau principal de la banque dans les Caraibes, à Port d'Espagne, Trinidad, sur Independence Square. Une seconde succursale de la banque sera également construite à Trinidad.

-O-

L'offre de Rio Algom Mines Limited à Atlas Steels Ltd., en vue de l'acquisition de tous ses actifs, ne sera pas considérée par les parties en cause avant le 28 décembre prochain. Elle devrait être officiellement complétée le 30 novembre. Les négociations fort complexes se poursuivent, a annoncé M. Robert H. Winters, président de Rio Algom Mines Limited, d'accord avec M. George De Young, président de Atlas Steels Limited.

-O-

Pacific Petroleums a fait le 28 novembre une offre à Bailey Selburn Oil & Gas Limited. L'offre peut être acceptée en effectuant la livraison des certificats entre les mains de Montreal Trust Company, à ses bureaux de Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver. Cette offre est sous réserve de son acceptation par les détenteurs d'au moins 1,000,000 d'actions des classes A et B en circulation, avant la fermeture des affaires le 28 janvier 1963.

M. G.-A. Jourdain vient d'être nommé contrôleur et trésorier de National Drug & Chemical Company of Canada Ltd., a annoncé M. L.W. Lawson, président de cette société, la plus importante au Canada dans le domaine des produits pharmaceutiques en gros. M. Jourdain, originaire de Shawinigan, était auparavant contrôleur adjoint de Canada Iron Foundries Ltd. Il aura son bureau principal au nouveau siège social de National Drug & Chemical, Place Ville-Marie, à Montréal. M. Jourdain a obtenu sa lience en commerce à Laval en 1951. Au cours de la même année, chez Canadian General Electric Co., il était comptable au bureau des ventes de Montréal. Plus tard il passait au siège social de Toronto à titre de directeur de la comptabilité pour la division du gros avec Price, Waterhouse & Co., experts comptables, à Montréal, il obtenait son baccalauréat de comptable agréé en 1954. Il entrait au service de Canadian Iron Foundries Limited, en 1956.

-O-

Canadian Marconi a vendu 50 p.c. de ses intérêts dans Cornwall Broadcasting Ltd., dont le principal actif est le poste de télévision CJSS-TV, ainsi que le poste de radio AM et FM. de Cornwall, à Bushnell TV, Co., Ltd. CJSS-TV devient un poste satellite de CJOH-TV, d'Ottawa, propriété de Bushnell TV Co., Ltd.

-O-

M. Alexander Currall assume maintenant les fonctions de commissaire aîné du commerce et de conseiller économique auprès du haut commissaire britannique au Canada, le vicomte Derek H. Amory. M. Currall succède à M. K. McGregor, c.m.g., qui prend sa retraite. Le nouveau conseiller économique est âgé de 45 ans. Il était jusqu'ici consu général adjoint de Grande-Bretagne à New-York et chef de bureau de développement industriel, un service du gouvernement de Londres, dans la métropole américaine. Il avait la mission d'activer les placements de capitaux nord-américains en Grande-Bretagne. Il est venu souvent au Canada dans le cours de ses fonctions.

-O-

Dundi, le 10 décembre, M. Gérard Clerk de Montréal, gérant de la division des prêts de capital et de location dans la province de Québec, de Industrial Acceptance Corporation, Ltd., annoncera, au Chateau Frontenac, l'ouverture d'un bureau de la nouvelle division de Industrial Acceptance Corporation Limited, à Québec.

Canadian Fairbanks Morse Company Limited

Fred J. Benoit

C.M. Robert, vice-président de la division des balances de la Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd., est heureux d'annoncer la nomination de Fred J. Benoit à la position de gérant des ventes et du service pour la région de l'Est, ayant son bureau à 5485 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. Après une absence de deux ans, M. Benoit revient à la C.F.M. Il s'était joint à cette maison à la fin de la deuxième guerre mondiale après avoir servi outre-mer dans l'A.R.C. Faisant ses débuts comme représentant des ventes pour la région de Montréal, il devint par la suite gérant du département des balances et ensuite gérant de la division de fournitures et outillages industriels. Etant l'un des plus importants manufacturiers de balances au monde, Canadian Fairbanks-Morse gère deux usines canadiennes, l'une à Sherbrooke, P.Q., et l'autre à Vancouver, C.B., et aussi deux usines américaines, l'une à Rutland, Vt., et l'autre à Clifton, N.J., sous la raison sociale Howe Richardson Scale Company. En plus de sa ligne complète de balances mécaniques, la compagnie est à l'avant-garde dans le domaine des appareils de pesage électroniques et de l'équipement automatique pour le mélange des ingrédients.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.51⅛
Allemagne, DM	.2693
Angleterre, livre	3.01⅞
Argentine, peso	.0075
Australie, livre Aust	2.41⅝
Autriche, schilling	.0418
Belgique, franc	.0216⅝
Brésil, cruzeiro	.0024
Chili, escudo	.4900
Danemark, couronne	.1561
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2198
Hollande, florin	.2292
Italie, lire	.001736
Japon, yen	.0031
Mexique, peso	.0869
New-York, dollar	1.07 11/16
Norvège, couronne	.1508
Nou.-Zél., livre N.-Z.	3.00⅞

À noter . . .

A l'occasion de son 75e anniversaire de fondation, cette année, The Manufacturers Life Insurance Company, dont le siège social est à Toronto, a préparé un historique de cette société. Cette brochure est intitulée "And all the past is future". La note de présentation souligne que cet historique prend l'aspect d'un précis des progrès économiques et sociaux de notre pays depuis la Confédération.

-O-

La réunion annuelle de l'Institut du coton du Canada aura lieu mercredi, le 12 décembre. Il y aura réception à midi et demi suivie d'un déjeuner dans la suite vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton. Après le déjeuner, le président de l'Institut, M. B. S. Saunders, de Wabasso Cotton Company Limited, de Montréal, fera lecture du rapport annuel.

-O-

M. Stanley Chalmers, associé de la firme McCuaig Bros & Co., a été élu le 28 novembre, membre de la Bourse de Montréal.

-O-

Matachewan Canadian Gold Mines Limited a inscrit le 3 décembre, sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, 5,000,000 d'actions, dont 4,167,798 sont émises et en circulation. Son symbole sur le téléscripteur est "MCG".

-O-

A partir du 1er décembre, le prix de souscription des "warrants" de Spartan Air Services Limited est de $4.50 au lieu de $3.50.

-O-

-O-

Sous réserve de règlements spéciaux par les actionnaires, lors d'une assemblée qui sera tenue le 14 décembre, les administrateurs de The Robert Mitchell Co. Limited ont décidé de payer les arriérés de dividendes sur les actions de la classe A, sous forme d'un dividende-action, comprenant des actions privilégiées rachetables, 6 p.c. non cumulatif, d'une valeur au pair de $1.00 chacune. La compagnie aurait l'intention de payer la taxe en vertu de la section 105 de la loi de l'impôt sur le revenu et de procéder au rachat des actions privilégiées qui seront émises.

-O-

Cinq millions d'actions ordinaires de Silver Summit Mines Limited, dont 1,700,005 toutes émises et en circulation, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière le 29 novembre 1962. Leur symbole sur le téléscripteur est "SSM".

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nouveaux sommets des affaires de la Banque de Montréal

Notre pays devrait concentrer ses efforts à la vente des produits dont nous disposons plutôt que sur l'exploitation des ressources, selon M. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal. Dans son discours à la 145e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal, au siège social, hier, le président, M. Hart, a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'efficience dans notre monde économique, sous le signe d'une concurrence de plus en plus vive dans tous les domaines. L'année 1962 a été marquée de grands progrès, mais elle se solde par un ralentissement très net des affaires. Cependant la Banque de Montréal, compte tenu des restrictions monétaires, termine une année de fructueuse activité qui porte le sommet de son actif à plus de $4,015,000,000. Les prêts ont dépassé les $2,269,000,000 et les dépôts atteignent le sommet de $3,713,000,000. Les dépôts personnels ont augmenté de $85,000,000. Les profits nets ont atteint $16,103,512, ce qui reflète une extension appréciable des services bancaires offerts par la Banque de Montréal à sa clientèle. Au cours de l'année, 23 succursales nouvelles ont ouvert leurs portes, ainsi que trois sous-succursales; il y a maintenant 911 établissements de la Banque de Montréal au Canada et à l'étranger. On a remarqué la présence d'actionnaires de langue française en plus grand nombre à l'assemblée d'hier. M. Hart a annoncé que pour la première fois le rapport annuel sera distribué en français aux actionnaires de langue française. A l'assemblée annuelle à laquelle assistaient un grand nombre d'actionnaires, plus de femmes que par le passé étaient présentes. Ces observations démontrent l'intérêt que suscitent les progrès de la Banque de Montréal dans nos milieux et il y a lieu de s'en réjouir.

Ottawa rembourse à New-York et à Londres une large part d'emprunt

La Banque du Canada annonce qu'une autre tranche de $50,000,000 des Etats-Unis échangés aux termes de l'accord conclu avec Federal Reserve Bank, de New-York, en juin dernier, a été convertie le 30 novembre et fait maintenant l'objet d'un accord de réserve. Le 26 juin dernier la Banque du Canada avait obtenu de Federal Reverse Bank, de New-York, un montant de $250,000,000 américains et celle-ci avait obtenu un montant équivalent de dollars canadiens de la Banque du Canada, cette transaction étant doublée de part et d'autre d'une transaction à terme en sens inverse. Le montant engagé dans cette double transaction avait été réduit à $125,000,000 le 31 octobre et, à la suite de la transaction annoncée hier, le montant en cours s'établit à $75,000,000. Le montant des devises engagées dans cet échange peut cependant, à la discrétion de l'une ou l'autre des parties intéressées, être augmenté de nouveau jusqu'à concurrence de $250,000,000, soit le montant original, tant que l'accord sera en vigueur. La Banque du Canada annonce aussi que l'accord portant sur un montant de $100,000,000 conclu avec la Banque d'Angleterre, le 26 juin dernier, et dont le montant fut réduit à $50,000,000 le 31 octobre de cette année, a de nouveau été réduit d'un montant de $25,000,000, le 30 novembre. La réduction de $75,000,000 qui a eu lieu le 30 novembre dans le portefeuille de change étranger de la Banque du Canada sera reflétée dans le montant des réserves officielles de change étranger du Canada à la fin de novembre. Le total en caisse sera connu à la fin de la semaine, mais des informateurs ont laissé entendre qu'il y a eu un accroissement constant des réserves durant le mois de novembre. Au 31 octobre, celles-ci s'élevaient à $2,613,900,000.

Ottawa émettra la semaine prochaine un demi-milliard d'obligations

Le ministre des finances, M. George Nowlan, a annoncé hier l'émission prochaine de nouvelles obligations pour un montant d'un demi-milliard de dollars. Cet emprunt est destiné à permettre au gouvernement de rencontrer ses échéances de l'ordre de $615,000,000 le 1er janvier. Une partie de l'émission, soit $20,000,000, sera souscrite par la Banque du Canada en échange d'une dette similaire le 15 décembre, à 3½%. Le reste du montant sera financé en espèces. Un premier groupe est vendu à $98.75 l'obligation, venant à échéance le 1er février 1965 et portant intérêt de 3½%. Grâce à l'intérêt composé, elles auront acquis, à l'échéance, 4.12%. L'autre groupe est composé d'obligations de cinq ans, avec intérêt de 4¼%. Le 15 janvier 1968, les obligations vendues à 99¼ auront gagné 4.42%. Les obligations porteront la date du 15 décembre et seront émises le 17.

Le monde des affaires au Canada, dont les banques, devrait sans cesse reviser les structures et organisations dans le but de déterminer les moyens d'exercer son activité avec plus d'efficacité et à un coût moindre, a noté M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal, hier, au siège social de cette société bancaire, rue St-Jacques, à l'occasion de la 145e assemblée annuelle de cette importante entreprise fondée à Montréal en 1817.

M. R.D. Mulholland, vice-président et gérant général de la Banque de Montréal a fait part des nouveaux sommets atteints au cours de l'année. Selon M. Hart l'activité économique au Canada ne fait que s'accentuer et ses progrès demeurent prometteurs.

Au milieu des changements constants du monde actuel, les Canadiens doivent faire face aux nouveaux défis des événements, en accueillant avec un esprit plus réceptif les idées nouvelles, a affirmé le président de la Banque de Montréal, M. G. Arnold Hart. Il a dit que l'époque de durs marchandages qui nous attend va comporter de nouvelles possibilités d'extension de nos marchés. "Et c'est dans l'active recherche de ces possibilités, a-t-il ajouté, que réside le grand défi lancé à la faculté d'adaption des Canadiens.

Les actionnaires ont aussi entendu M. R.D. Mulholland, vice-président et gérant général, déclarer que les opérations de l'exercice clos le 31 octobre ont établi un record et que, pour la première fois en fin d'année, dans les deux cas, l'actif à excédé les $4 milliards et les prêts et avances, les $2 milliards.

Une vive rivalité, a-t-il dit, a régné toute l'année entre les diverses institutions financières dans le domaine des dépôts, et les banques à charte ont travaillé dans des conditions de resserrement monétaire pendant une grande partie du temps.

En dépit de quelques points faibles et de la crise du change étranger survenue au milieu de l'année, a dit M. Hart, "il y a eu un redressement de l'économie canadienne," si bien que "dans l'ensemble, on peut dire que ce fut une année de progrès et il semble maintenant acquis que la production totale atteindra un nouveau sommet en 1962."

Se prononçant en faveur d'un taux de change stable, "si l'on veut maintenir des conditions normales dans les affaires", M. Hart affirme que nous avons réussi à recréer un climat "propice à l'apport de capitaux étrangers." Le Canada parvient ainsi à combler son déicit international actuel, mais "nous n'avons pas réussi à éliminer, ni même à réduire d'une açon appréciable, le déicit lui-même".

Double solution

Comme solution, le président de la B de M préconise un double effort de développement de nos échanges avec l'étranger et de saine expansion de l'économie à l'intérieur. Cela, il en convient, "est facile à dire, mais moins facile à faire." En vérité, il faut plus qu'un "replâtrage" des attitudes et des politiques actuelles. Nous devons plutôt, a dit M. Hart, nous faire une faculté nouvelle d'adaptation au moment où commence une période qui "impliquera un effort de réflexion et une étroite collaboration entre le gouvernement, les travailleurs et les entreprises."

Actif record

M. Mulholland a souligné que l'actif de la B de M est de $4,015,000,000, les prêts et avances de $2,269,000,000 et les dépôts de $3,713,000,000. L'épargne individuelle s'est accrue de $85,000,000 et il y a 100,000 comptes d'épargne de plus quil y a un an. Les bénéfices nets se chiffrent par $16,103,512, ce qui tient pour une part "à une utilisation plus active de nos divers services."

Dans le domaine des prêts et avances, a dit M. Mulholland, la B de M a eu, cette année encore, "la tâche difficile de mettre en pratique au niveau des demandes de prêts la politique monétaire du gouvernement." Pour ce faire, la B de M s'est efforcé de servir l'intérêt national et, en même temps, "de satisfaire les besoins essentiels de nos clients, même au prix d'une réalisation à perte de nos valeurs pour libérer des fonds destinés aux prêts. Notre politique dans ce domaine, ajoute M. Mulholland, a été d'inviter nos gérants à toujours prendre en considération les demandes légitimes des petits emprunteurs."

Denrées alimentaires

OEUFS: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 43 à 44; A-gros 41 à 42; A-moyen 38 à 39; A-petits 35; B 35; C 28.

BEURRE: arrivages courants, admissible 92 51, 93 52; frais, de crémeries, enveloppé 53 1-2 à 54 1-2; en gros, frais admissible 92 51, 93 52.

FROMAGE: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 34 3-8; coloré 34 7-8; en gros, québécois blanc 34 7-8.

POMMES DE TERRE: Québec $1.10 à $1.25 les 75 lbs, .75 à .80 les 50 lbs; Nouveau-Brunswick .85 à .88 les 50 lbs, .22 à .24 les 10 lbs; Ile-du-Prince-Edouard $1.65 les 75 lbs, $1.15 les 50 lbs, .30 les 10 lbs.

Moyennes de Toronto

	20in	20go	15bm	15we
Lundi	567.39	86.17	186.40	117.36
Vendredi	571.13	86.75	187.51	117.33
Sem. pass.	566.08	86.60	185.96	118.92
Mois pass.	536.13	88.74	174.30	113.54
Ann. pass.	606.96	93.06	214.63	108.36
1962 haut	629.06	104.30	216.90	131.20
1962 bas	503.17	85.32	171.59	89.51
1961 haut	620.48	97.35	216.42	119.96
1961 bas	523.69	80.09	161.42	80.82

NOUVEL ADMINISTRATEUR A LA B DE M

M. Roger Létourneau, C.R., qui fait partie de l'étude Létourneau, Stein, Johnston, Leahy, Marseille et Price, avocats de Québec, a été élu administrateur de la Banque de Montréal. L'élection de M. Létourneau a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président et chef de la direction de la banque, à l'issue de la 145ième assemblée annuelle d'hier, à Montréal. M. Létourneau est aussi administrateur d'un bon nombre d'autres sociétés, notamment Canadian Petrofina Ltd.; Canada Cement Co. Ltd.; Price Brothers & Co. Ltd., ainsi que Les Prévoyants du Canada - assurance générale. M. Létourneau est un des quatre nouveaux membres du conseil d'administration de la B. de M. Les autres sont: Gordon H. Allen, C.R., membre de l'étude d'avocats Allen, Mackimmie, Matthews, Wood, Phillips et Smith, de Calgary; Samuel Bronfman, président de Distillers Corporation-Seagrams Ltd. et Distillers Corporation Ltd., de Montréal; et Sric Cook, C.R., associé de l'étude Cook, Bartlett, Chalker et Marshall, avocats de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Titres au Comptoir

	Offre	Dem
Anglo Can Tel A	55	57
Banque d'Economie de Que.	67	—
Banque d'Epargne	133	136
Br Nfld Corp	1⅜	1⅝
Can Javelin	9½	10
Canadian Sup Oil	13	13½
C. du P. B. St-L. 4½ Pfd	15	—
Clairtone	4½	5
Corp d'Exp Finan.	16	17
Credit St-Laurent A	13	14
Crown Life	220	240
Dupuis Fres PFD $20 PV	20	—
Great West Life	570	590
Guar Co of N.A.	200	—
Industrial Life	275	300
La Prevoyance	200	225
Les Prevoyants	90	95
La Solidarite	60	—
London Life	305	315
Soc. d'Administ et F. N.	35	—
Shell Preferred	24½	24¾
Shell Wants	5¼	5½
Trust Gen Cand PFD	35½	37
Western Pacific	17	17½

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, Service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles 1.25-1.50, tombées .75-1.00, entrepôts froids 1.75-2.00, en rangées 2.50, fameuses 1.25, Cortland 1.50 le minot.

BETTERAVES: 1.40-1.60 les 50 lbs.

CAROTTES: 1.50-1.60 les 50 lbs. 2.25-2.50 cellos de 50 lbs.

CHOUX: 1.00-1.25 le cageot ou le sac de 50 lbs. rouges ou savoie 1.25 la doz.

CHOUX DE BRUXELLES: 2.75-3.00 les 16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 1.25-1.35 le cageot.

NAVETS: 1.25-1.50 No 2, 1.00 les 50 lbs.

OIGNONS: jaunes 1.50-1.75, rouges 1.75-2.00 les 50 lbs.

PANAIS: 1.75 12 cellos de 24 oz, 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50 le ½ minot.

POMMES DE TERRE: 1.10-1.25 les 75 lbs. .75-80c les 50 lbs.

POIREAUX: .90-1.00, petits .50-75c la doz.

SARRIETTE: .50c la doz de pqts.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien a gagné 1-32 à 92 57-[illegible]r au regard de 92 27-32 lundi dernier.

MONTREAL. — Le dollar américain cotait hier de $1.07 5-8 à $1.07 21-32 en devises canadiennes. Vendredi, il cotait de $1.07 11-16 à $1.07 23-32.

La livre sterling cotait de $3.01 5-8 à $3.01 13-16. Vendredi elle cotait de $3.01 7-8 à $3.02.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Service Français:
Claude Allaire — Jean-Louis Lord

Wood, Gundy & Company Limited

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone : 866-8321

Il vous faut du nouveau matériel?
Etudiez nos systèmes d' "achat à profit" et de "location de matériel"

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

CREDIT A L'ACHAT • LOCATION D'OUTILLAGE • PRETS D'INVENTAIRE
FACILITES DE PRETS COMMERCIAUX • PRETS PERSONNELS • REESCOMPTE
DISPONIBILITES TEMPORAIRES POUR EXPANSION • FINANCEMENT DE COMPTES RECEVABLES

SIÈGE SOCIAL: The Burrard Building, Vancouver, C.-B.
BUREAUX RÉGIONAUX:
1825 boulevard Graham, Ville Mont-Royal, P.Q.
333 Montgomery Street, San Francisco, California

60 bureaux urbains au Canada — *87 bureaux aux Etats-Unis*

V8424-3F

ÉMISSION DE

$500,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre ainsi qu'il suit:

—Obligations 3½% à 2 ans et 1½ mois non remboursables par anticipation échéant le 1er février 1965
Prix d'émission: 98.75%
Rapportant environ 4.12% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er février et le 1er août
Intérêts d'un mois et demi payables le 1er février 1963
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 4¼% à 5 ans et 1 mois non remboursables par anticipation échéant le 15 janvier 1968
Prix d'émission: 99.25%
Rapportant environ 4.42% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 15 janvier et le 15 juillet
Intérêts d'un mois payables le 15 janvier 1963
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

La Banque du Canada est déjà convenue d'acquérir en échange d'obligations 3½% du Gouvernement du Canada échéant le 15 décembre 1962, pour $200,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à l'une ou l'autre échéance. Les autres $300,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à l'une ou l'autre échéance, seront offerts contre espèces.

Le produit de l'offre en espèces servira à rembourser ce qui restera des obligations 3½% du Gouvernement du Canada échéant le 15 décembre 1962 après l'échange de $200,000,000 avec la Banque du Canada, à payer à l'échéance $100,000,000 d'obligations 4% du Gouvernement du Canada échéant le 1er janvier 1963, et aux fins générales du Gouvernement du Canada. Les nouvelles obligations 4¼% s'ajoutent aux $100,000,000 d'obligations 4¼% échéant le 15 janvier 1968, datées du 15 janvier 1962.

Les deux nouvelles émissions seront datées du 15 décembre 1962 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les obligations sont enregistrables quant au capital ou quant au capital et aux intérêts. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 17 décembre 1962 (sans paiement d'intérêts courus) et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés (cette forme est enregistrable quant au capital) et sous forme nominative capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et(ou) à la forme sans frais (sous réserve des exigences du gouvernement relatives aux transferts lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles émissions sont autorisées par une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout négociant en valeurs de placement autorisé à agir comme distributeur principal ou de toute banque au Canada.

Les registres de l'emprunt seront fermés à 6h. du soir, heure normale de l'Est, le 4 décembre 1962.

Un prospectus officiel peut être obtenu de toute agence de la Banque du Canada.

OTTAWA, le 3 DÉCEMBRE 1962.

TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE

RAYMOND BOUCHER
Président

MARC BENOÎT
Vice-Président
Directeur des Projets

H.R.H. LIND
Vice-Président
Opérations Internationales

HECTOR ASSELIN
Trésorier
Directeur Technique

G.A. LAPOINTE
Directeur
Gérant

ANDRÉ DUCHARME
Secrétaire
Directeur Exécutif

TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE, Société fondée par ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, Ingénieurs-Conseil, Montréal, pour exécuter des études de génie conseil aux pays étrangers, annonce qu'en outre de son bureau de Karachi, au Pakistan Ouest, elle ouvre un bureau subsidiaire à Dacca, Pakistan de l'Est aux fins de poursuivre des études visant à établir des facilités portuaires et des jetées de protection dans la région des iles côtières du Pakistan de l'Est sujettes aux cyclones durant la saison du mousson. Ces ouvrages seront exécutés au bénéfice de la "Inland Water Transport Authority du Pakistan de l'Est". Le bureau chef de la compagnie est situé à 5311 avenue Western, Montréal.

Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Cgm.
30 Inds	648.97	651.22	642.06	646.41	—2.89
20 C.fer	138.71	139.46	137.40	138.45	—0.52
15 Utilit	125.41	126.19	124.68	125.65	+0.38
65 Stck	226.48	227.50	224.37	225.99	—0.59

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10ly
Lundi	79.2	99.9	89.1	87.6	94.3
Vendredi	79.0	99.8	89.1	87.6	94.3
Sem. pass.	78.6	100.0	88.9	87.2	94.5
Mois pass.	77.8	98.6	88.8	86.9	93.9
Ann. pass.	76.9	103.7	85.9	86.1	91.9
1962 haut	78.7	102.2	88.6	87.8	94.4
1962 bas	76.1	96.7	85.7	85.9	91.3
1961 haut	79.7	103.7	88.2	86.3	93.4
1962 bas	75.9	95.5	84.5	83.0	90.1

Moyennes à N.-Y.

	30in	15rr	15ut	60stks
Lundi	339.7	118.7	131.6	239.3
Vendredi	341.0	119.2	131.6	240.4
Sem. pass.	337.6	116.2	130.7	237.6
Mois pass.	320.0	105.2	125.7	224.4
Ann. pass.	380.6	125.3	147.8	266.6
1962 Haut	377.1	127.2	142.9	262.5
1962 Bas	285.8	97.0	110.3	200.4
1961 Haut	384.1	130.5	148.9	269.5
1961 Bas	319.5	112.2	111.8	219.4

Moyennes de Montréal

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Lundi	115.6	106.4	122.3	114.6	97.8
Vendredi	116.1	106.4	124.4	115.2	97.7
S. pass.	114.7	106.3	124.4	114.3	96.9
M. pass.	109.5	102.7	115.0	108.8	93.1
1962 Haut	112.7	141.2	117.5	115.1	103.3
1962 Bas	90.3	101.9	97.7	93.3	85.6

Exigez de votre courtier

un **Fonds Mutuel** canadien-français

FONDS MIXTE RADISSON R.I.

4 est, rue Notre-Dame — Montréal 1

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	376	$41¾	41⅞	41¾	+ ⅛
Abit pr	z10	$24⅞	24⅞	24⅞	
Ackland	200	425	425	425	—50
Acklnd pr	z25	$22	22	22	
Alta Dist	100	230	230	230	
Alta Dis vt	z25	180	180	180	
Alta Gas	1080	$27⅝	270	27⅝	+ ⅛
Alt Gas pr	50	$109	109	109	— ¾
Alt Gas Bpr	50	$108	107	107	
Alta Gas w	680	890	890	890	
Alta Nat	500	$17¼	17¼	17¼	— 0
Alg Cen	z10	$20	20	20	
Algoma	790	$44½	43¼	43¼	—1½
Alumini	5925	$24⅛	23⅞	24⅛	— ½
Alum 2 pr	100	$48	48	48	+1
Anthes A	330	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛
Argus	1415	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Arg C P pr	1720	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Arg 250 pr	50	$49⅞	49⅞	49⅞	— ½
Arg 260 pr	35	$50⅛	50⅛	50⅛	— ⅛
Ash Temple	z100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Ashdown B	z25	$8⅝	8⅝	8⅝	
Atl Sugar	850	$16	15¾	15¾	
Atlas Steel	600	$34¼	34	34¼	— ⅛
Auto El	150	400	400	400	—10
Autofab B	3800	150	135	150	
Bank Mont	1634	$64⅜	62¾	63¼	—1⅛
Bank NS	95	$71½	71	71½	
Bath P A	102	$50½	50	50½	+ ¼
Bell Phone	8217	$51⅛	50⅜	50⅞	
Bow Valley	212	$16¼	16¼	16¼	
Bowat pr	65	$49¾	49¾	49¾	+ ¾
Bow 5½ pr	100	$51¾	51¾	51¾	+ ¾
Brazil	225	290	290	290	
Br Tank	z5	285	285	285	
Bright	100	$80	80	80	
BA Oil	2392	$30¼	30	30¼	
BC Forest	8375	$13⅜	13	13⅜	—1
BC Pw xd	850	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
BC Phone	25	$49⅞	49⅞	49⅞	+ ⅛
BCPh 4¾	z40	$85	85	85	
Brockville	z65	$8	8	8	
Build Prod	1050	$24	24	24	— ¼
Burns	300	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Burrard A	100	$7½	7½	70	+ ½
Cabol	150	75	75	75	+5
Cal Pow	2250	$20⅞	20⅝	20⅝	+ ⅛
C Bread B	z5	$68	68	68	
Can Cem	323	$27¾	27⅜	27¾	+ ¼
Can Cem pr	z13	$27	27	27	
CD Sug	95	$28	270	28	—1
Cl Fndry	300	$19	19	19	
Cl F 4½	z35	$84⅞	84⅞	84⅞	
Can Malt	z20	$73	73	73	
C Pack A	70	$52	52	52	+ ½
C Pack B	115	$53	53	53	
CSL pr	z10	$13⅛	13⅛	13⅛	
Can Wire B	600	$11¾	11¾	11¾	
C Brew	6265	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ¼
C Brew pr	290	$50⅞	50½	50½	— ⅛
CBal A w	160	230	210	230	+10
CBal B w	z100	210	210	210	
Cdn Can A	505	$11¼	11	11	— ¼
C Cel Sl pr	z25	$19½	19½	19½	
C Chem	2085	$9⅝	9	9⅝	+ ⅛
C Chem w	2350	330	320	325	—10
C Collieries	900	$6⅞	6⅞	6⅞	
C urt W	500	85	85	85	
C Dredge	222	$7	7	7	— ⅛
C Frbks A	200	$7⅞	7½	7⅞	— ⅛
C Gas Inpr	z55	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Gas In w	500	240	240	240	+15
CGE pr	200	$34½	34½	34½	— ½
CG Sec A	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Husky	14700	$7⅝	6⅞	7⅝	+ ¾
C Husky w	1005	155	150	150	+5
C Im Bk C	497	$62½	61⅞	62	—1⅛
C Ind Gas	500	$9	9	9	— ½
CIL	371	$14	14	14	+ ⅛
C Marc	200	450	450	450	
Cdn Oil	z34	$57½	57½	57½	
Cdn Oil 4	50	$95	95	95	—1
CPR	2255	$24⅛	24	24⅛	
Cdn et pr	z98	$10⅝	10⅝	10⅝	
Cdn Tire	z20	$36⅞	36⅞	36⅞	
C Tire A	z97	$24	24	24	
C Util	475	$29½	29¼	29½	+ ½
C Util pr	45	$97¼	97¼	97¼	
C Vickers	100	$19	19	19	+ ¾
C Westng	50	$27½	27½	27½	+ ¼
Chat Gal	50	$14½	14½	14½	+ ½
CKP Dev	100	$13½	13½	13½	— ⅛
Col Cell	1000	430	430	430	
Cap Bldg	1100	300	300	300	
Condults	100	$8½	8½	8½	
Con Bldg	1900	$7⅞	7¾	7⅞	
Con Big pr	z40	$7⅞	7⅞	7⅞	
Con Big w	6358	440	440	440	
Con M S	1965	$21¾	21¼	21¼	— ½
Con Paper	865	$39⅝	39¼	39¼	— ½
Con Gas	3173	$19½	19⅛	19½	+ ½
Con Gas B	15	$106¼	106¼	106¼	— ⅛
Corby vt	490	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Corby B	z25	$15¾	15¾	15¾	
Coronation	500	$7¼	7¼	7¼	
Coron w	z50	240	240	240	
Cosmos	100	$10½	10½	10½	
Crain RL	400	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Crush Int	1205	$11¼	11	11	— ¼
Dale	400	300	300	300	
D Seag	z160	$46¾	46¾	46¾	
D Bridge	985	$16¼	15⅞	16¼	+ ⅜
Dom El wts	450	700	700	700	
Dofasco	1909	$59¼	58¾	59¼	
D Magnes	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Dom Scot	100	$7½	7½	7½	
Dosco	747	$9½	9½	9½	
Dom Stores	4215	$13⅜	13	13⅜	+ ¼
Dom Tar	3880	$17⅞	17⅝	17¾	
Dom Text	900	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Dow Brew	25	$50	50	50	
Du Pont	292	$37	36⅛	36¼	—1½
Emco	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Emp Life	70	$160	155	155	+15
Erie B	z50	100	100	100	
Exquisite	5110	$10¼	10¼	10¼	
Exquisite pr	265	$10½	10½	10½	
Falcon	1509	$53	52⅝	52¾	+ ¾
Fam Play	130	$17⅜	17⅜	17⅜	
Fanny F	75	$28½	28½	28½	— ¼
Fed Farms	350	$5¼	5	5	— ¼
Fed Grain	z15	$60	60	60	
Fleet Mfg	200	75	75	75	—3
Fleetwood	z50	$19¾	19	19¾	
Ford Cda	z15	$162½	162½	162½	
Fraser	305	$26⅛	26	26	
Fr Pete pr	z50	270	270	270	
Gatineau	415	$28½	27¾	28	— ¼
Gen Bake	z10	$10⅛	10⅛	10⅛	
Gen Dev	400	$7⅛	6¾	6¾	— ¾
G Dynam	z10	$34	34	34	
GMC	35	$59⅛	59⅛	59⅛	— ⅜
GS Wares	320	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛
Globe A	z100	$8⅜	8⅜	8⅜	
GL Paper	1184	$17⅛	16¾	16¾	— ⅜
GL Power	650	$19½	18¾	19½	+ ¾
GN Gas pr	100	$44⅜	44⅜	44⅜	+ ¾
GN Cap	100	$44⅜	44⅜	44⅜	+ ¾
GN Cap w	500	100	100	100	
GW Coal A	640	$6½	6½	6½	
Great West	300	59	59	59	—1
Gr Wpg G	540	$15½	15¼	15⅜	— ⅜
Gr Wpg vt	385	$15⅝	15½	15½	
Greyhnd	800	$19⅞	18½	18½	—1½
Guar Tr	125	$56½	56	56	+ ¼
Hardee	2550	300	285	285	—15
Hard Carp	100	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Hard C pr	30	$25	25	25	— ½
Hawker-S	766	475	475	475	
UAER (R E)	[illegible]	[illegible]	74½	74½	
Hayes Stl	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
H Dauch	50	$51	51	51	
Horne Pf	1100	175	175	175	
Imp Life	35	$137½	137	137½	+ ½
Imp Oil	3193	$44⅜	44	44	— ½
Imp Tob	2513	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ¼
Imp Tob pr	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Ind Accep	2258	$26	25½	26	+ ¾
Ind Min	160	420	420	420	—10
Ingersoll A	z50	$7¾	7¾	7¾	
Inglis	100	$5½	5½	5½	— ¼
Inland Gas	1815	495	490	490	—10
Inland G w	1025	75	71	71	—4
Int Bronze	175	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Int Nickel	2269	$69⅛	68¾	69	— ⅜
Int Util	400	$44¼	43⅞	44¼	— ¼
Int Util pr	200	$48½	43⅞	48⅞	— ⅛
Intpr B 59w	60	50	50	50	
Inter PL	405	$80½	79¼	79¼	—1¼
Int Stl P	1100	160	155	155	
Inv Syn A	475	$53¼	52¼	52½	— ¼
Iroq G pr	z25	$11¼	11¼	11¼	
Jamaica PS	z20	$10⅞	10⅞	10⅞	
Jefferson	200	$5¼	5¼	5¼	
Jeff Bw	500	225	220	225	+10
Jockey C	350	315	310	315	
Jock C pr	225	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Jock C B pr	200	$10⅛	10	10⅛	+ ¼
Jock wts	300	67	66	66	
Kelly D A	435	$5⅞	5⅛	5⅞	— ⅛
Kelvinator	100	$9½	9½	9½	— ¾
Labatt	721	$14⅞	14½	14½	
Lafarge	500	430	425	425	—35
Lakeland	360	250	245	245	—10
LOnt Cem	3975	290	275	290	+20
LOnt Cm p	z75	$9¾	9¾	9¾	
Laura Sec	250	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Lau F A	1100	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
Lau F 1.25	400	$21	21	21	
Lau F 2.00	425	$40½	40	40	+ ¼
Leland	3250	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Levy	420	$11⅞	11⅜	11⅜	— ⅛
Levy pr	z50	$22½	22½	22½	
LobCo A	4592	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
LobCo B	1320	$9	8¾	8¾	— ⅛
LobCo pr	z60	$49¾	49¾	49¾	
LobG 1 pr	325	$31½	31½	31½	+ ⅜
LobG B pr	25	$33	33	33	
Lob Inc	550	$8¼	8¼	8¼	
Loeb M	525	$17⅛	16½	16½	— ½
Maclaren B	110	$19	19	19	— ¾
MB PR	4915	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
M Leaf Ml	500	$12½	12½	12½	+ ⅛
Mas Fer	5990	$12⅝	12¼	12⅜	— ¼
Met Stores	300	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Mid West	1100	185	180	185	
Milt Brick	408	360	360	360	+10
Molson A	52	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Molson B	z22	$26¼	26¼	26¼	
Mon Foods	717	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Mont Loco	400	$12	11½	12	+ ½
Moore	1126	$48	46½	47	—1¼
Nat Drug	290	$15⅛	15¼	15⅛	— ⅛
Nat Trust	300	$20⅜	20½	20⅜	+ ¼
Noranda	1142	$30½	30¼	30⅜	+ ⅛
NO NGas	1875	$16¼	16¼	16¼	
Nor Phone	159	$9	9	9	+ ⅛
N Phone w	100	525	525	525	
NW Util pr	z10	$79	79	79	
Nova Scot xd	600	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
Ogilvie	350	$49⅞	49⅛	49⅞	— ⅛
Ocean Cem	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Ont Loan	30	$35	35	35	+1½
Ont Steel	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ont Store	100	465	465	465	
Oshawa A	149	$29¼	29¼	29¼	—1⅛
Overland	260	425	425	425	
Page-Hers	1115	$20⅛	20	20	— ½
Parker	600	290	270	270	—20
Pbina	100	$7¾	7¾	7¾	
Pow Corp xd	350	$74	74	74	
Premium	1100	165	165	165	
QN Gas	345	455	450	455	
QN Gas pr	165	$59⅞	59	59⅞	+ ⅞
Rapid-Grip	100	425	425	425	
Reid Litho	30	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Revelstk pr	200	$19¼	19¼	19¼	— ¼
R-Nodwell	250	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Rockowr pr	607	$6¾	6¾	6¾	+ ⅞
Rothman	1150	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Royal Bnk	1104	$76⅜	76	76	—1¼
Royalite	913	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Royalite pr	25	$25¼	25¼	25¼	
StL Cp A pr	135	$102	101½	102	+1
Salada	8160	$9⅝	9½	9¼	— ⅜
Salada wts	405	425	400	400	—30
Savvette	225	300	300	300	
Seven Arts	1200	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Shawin	1141	$24⅜	24⅛	24⅛	— ⅛
Shell Oil	13304	$13	12½	12½	— ⅜
Shully's	100	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Sicks	50	$36	36	36	+2
Silverwd A	490	$12⅜	12½	12⅜	+ ¼
Silverwd B	100	$13	13	13	+1½
Simpsons	470	$30	29¾	29⅞	— ⅛
SKD Mfg	400	250	235	250	
Slater Steel	525	$9½	9½	9½	— ¼
Slat Steel pr	z10	$18	18	18	
Southam	455	$32¼	31¾	31¾	— ⅜
St Pav	600	$10	9½	9½	— ½
Stedman	4650	$17¼	16¼	17¼	+ ⅜
Steel Can	6253	$17⅞	17⅜	17⅜	— ⅛
Steinbg A	200	$21¼	21¼	21¼	
Ster Tr	z20	$45½	45½	45½	
Suptest ord	z65	$17⅜	17½	17½	
Tamblyn	150	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Tancord	z12	125	125	125	
Texaco	160	$45½	45	45½	+ ⅛
Texaco pr	75	$89	89	89	+1
Tor Dm Bk	209	$63	62½	62½	—1¼
Towers	650	440	425	425	—25
Tr Can PL	870	$21¾	21⅝	21¾	+ ⅛
Trans Mt	1740	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Trans PPL	500	$7	7	7	— ⅛
Turnbull	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Union Acc	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	
UN Gas	1237	$18⅜	18¼	18¼	
UN Steel	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Vendomat	1700	500	475	525	+60
Vulcan	100	430	430	430	—10
Wainwr	1800	100	100	100	
Walk GW	990	$54⅛	53⅞	53⅞	+ ⅜
Wat Equip	350	440	440	440	+5
Webb Knp	350	200	200	200	—10
W Mas pr	100	400	400	400	
Westcoast	37	$15¾	15¼	15¼	— ⅜
Wcoast vt	630	$15	15	15	— ⅜
Westeel	400	$12⅛	12	12	
W Copper	200	50	50	50	+3
W Cop wts	600	22	22	22	
Weston A	1910	$17⅞	17	17¼	
West A wts	1473	950	920	920	—20
Wood J A	185	$38	37½	37½	— ½
Woodwd A	425	$16	16	16	+ ¼
Wdwd A w	300	375	370	375	+10
Wool Comb	890	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
Zenith	132	365	365	365	
Zellers	z10	$32	32	32	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Acme Gas	500	13½	13½	13½	
Aiminex	2800	210	203	206	+6
Am Leduc	3850	5½	5	5½	— ⅛
Anchor	500	5½	5½	5½	— ½
Ang U Dev	98780	37	34	36½	+4
Bailey S A	5940	975	965	975	+10
Bail S pr	100	$22½	22½	22½	— ¼
Bail 5¾ pr	305	$24½	24½	24½	— ¼
Banff	500	100	100	100	—3
Calalta	500	13	13	13	
Cal Ed	150	$23	23	23	—1
C Oil Lds	13100	107	106	107	
CS Pete	10300	430	410	415	—5
C Delhi	2757	300	299	300	
Cdn Dev	500	370	365	365	—5
C Ex Gas	1600	123	119	120	—4
C High Cr	500	23½	23½	23½	—1
C Homestd	6141	134	118	123	+3
Cent Del	4145	830	820	820	—5
Charter Oil	100	105	105	105	—1
C Dragon	1500	8½	8	8½	+ ½
C Mic Mac	800	365	365	365	+10
C West P	2000	199	199	199	
Dev-Pal	500	90	90	90	
Dyvan	2000	8½	8½	8½	— ½
Dynamic	2500	21	20½	21	
Fargo	3050	305	291	291	—2
Glacier	7000	11½	11½	11½	
Gr Plains	225	$12	12	12	— ¼
Home A	923	$12	12	12	
Home B	z70	$11	11	11	
H B Oil G	1485	$16	16	16	— ½
Long Point	4000	24	22	22	—1
Maltrans	12500	8	7	8	
Medal	175	255	255	255	
Mill City	10577	31	30	31	
Nat Pete	25850	305	290	305	+15
N Cont	500	23	23	23	— ½
Norcan	820	315	305	315	+10
Northcal	26025	14	12½	13½	— ½
NC Oils	600	130	130	130	
NCO pr	z10	$25	25	25	
Northld	21100	24	21½	23	+3
Okalta	2400	11½	10	11½	
Pac Pete	3945	$12¾	12½	12¾	
Pamoil	17125	53	50	50	—3
Permo	4120	36	34	34	—2
Petrol	1500	57	55	55	—1
Phillips	1000	20	19	20	+1
Place	3300	58	56	56	—1
Provo Gas	900	168	164	164	—5
Quonto	2500	25	25	25	
Sarcee	600	104	100	100	—5
Secur Free	1875	685	680	680	—5
South U	14000	13½	12½	13½	+ ½
Spooner	1100	11	11	11	+ ½
Stanwell	1550	28	27	28	—1
Triad Oil	2660	175	172	175	+4
Union Oil	800	$10¼	10¼	10¼	
Unispher	3500	42	40	42	—1
U Canso vt	500	128	118	118	—2
Un Oils	513	138	138	138	—1
Un Reef	1000	30	30	30	—3
Wsburne	6050	88	85	86	+1
W Decalta	2375	103	101	100	—3
Windfall	786	17	17	17	
Yan Can	29500	7	6½	6½	— ½

TOTAL DES VENTES : 1,835,000

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacus	3000	20½	19	20	+1
Acad Uran	1900	5½	5	5½	
Advocate	2125	550	530	550	
Agnico	2031	50	49	49	—3
Akaitcho	500	38	38	38	—2
Alba Expl	2000	7	7	7	
Amal Rare	10798	18	14	14	—9
Anacon	13100	33	31	33	+1
Ansil	1785	12	11	12	
Area	500	91	91	91	
A Arcadia	23100	34	31	33	
Atl C Cop	700	105	102	105	+1
Atlin-Ruf	500	6½	6½	6½	+1
Aumacho	2000	8	7½	8	+1
Aumaq	7500	7	6	6½	— ½
Aunor	1500	365	355	355	—20
Bankeno	2500	28	27	27	+1
Bankfield	2000	22	22	22	
Barex	1500	52	50	50	
Barnat	3000	97	97	97	—2
Bary Expl	1000	15½	15½	15½	+ ½
Base Mets	1600	5½	5½	5½	
B-Duq	1000	11	11	11	—1
Belcher	2350	41	40	41	
Bethim	200	215	205	215	+10
Bevcon	11000	9	8	8	
Bibis	1500	9	9	9	
Bidcop	14000	11½	11½	11½	
Black Bay	2500	9	8	9	+ ¼
Bouzan	6000	39	39	39	—1
Bralorne	120	610	610	610	—5
Brunswk	550	350	345	350	+15
Buff Ank	17900	243	232	235	+5
Cadamet	5000	11½	11½	11½	— ½
Camp Chib	1700	390	385	385	—5
C Tung	1000	145	140	140	
C Astoria	38733	9	7½	8	+1½
C Dyno	6000	98	96	97	
C Malart	2500	35	35	35	
C N Inca	3000	7	7	7	
Candore	1000	9	9	9	
Can-Erin	9000	11	10	10	— ½
Captain	3000	6½	6½	6½	
Cassiar	800	$11	10½	10½	— ⅛
Cent Pat	700	100	100	100	
Cent Porc	3000	6	6	6	+1
Cheskirk	1100	4	4	4	— ½
Chib-Kay	2500	9½	8½	8½	—1
Chimo	6100	45	42½	44	
Coch Will	700	440	430	435	—5
Coin Lake	500	24	24	24	+1
Coniagas	1800	69	65	65	—3
Con-Key	1000	10½	10½	10½	+ ½
C Bellek	4000	6	6	6	
C Discov	4000	76	74	75	
C Fen	1285	13½	13½	13½	
CG Arrow	14000	61	58	61	+1
C Halli	12300	31	29	31	+1½
C Marcus	5000	106	90	106	+21
C Mogul	1920	113	109	112	—1
C Morrison	30000	48	39	46	+9
C Mosher	1500	213	210	210	—3
Con Negus	2000	10	10	10	
Con Nichol	1000	4½	4½	4½	
C Northld	4100	29½	28	28	—2
Cons Que	1000	38	38	38	—1
C Rambler	100	101	101	101	
C Red Pop	6000	9	8	8	
C Regcourt	500	9½	9½	9½	
Cop Corp	13300	26	24½	24½	—1½
Cop-Man	11500	9½	8½	9½	+ ½
Coprand	16715	104	101	101	—2
Courvan	1000	13½	13	13	— ½
Craigmt	400	$18¾	18½	18½	— ¼
Croinor	500	7	7	7	+1
Crowpat	500	9	9	9	
Daering	47000	18	15	17	+1½
D'Aragon	4000	19½	19	19	+ ½
Con Shaw	9265	45	41	44	+2
Delhi Pac	7000	23½	22	22	— ½
Denison	1292	$10⅛	995	10	
Dicknsn	1730	400	390	390	—20
Dome	436	$26⅛	26⅜	26⅜	— ⅛
Donalda	3000	6½	6	6	—1
East Mal	2410	230	226	226	—4
East Sull	800	178	172	172	+2
Elder	1400	105	102	103	—3
Eldrich	5500	7	6	6	
Eureka	6833	15	13½	15	+1
F'west T	1000	11	11	11	+1
Frncoeur	19500	10½	10	10	— ½
Gaitwin	5000	9½	9	9	—1
Geco Mines	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Gnt Mascot	1100	86	86	86	+1
Giant YK	108	$11⅛	11⅛	11⅛	
Goldale	1000	25	28	28	
GF Mining	4500	16½	16	16½	
Goldray	500	33	33	33	
Granduc	2400	292	290	292	+2
Gulf Lead	5000	7	7	7	— ½
Gunnar	7896	900	885	885	
Gwillim	500	4	4	4	
Hard Rock	1000	12	12	12	
Har-Min	4300	10½	10½	10½	+1
H of Lakes	1000	11	11	11	—1
Headway	3000	24½	24	24	
Heath	8000	6	5	5	— ½
Hollinger	310	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Hud Bay	420	$51½	51	51	— ⅞
Hu-Pam	2000	11	10	10	— ½
Hydra Ex	2430	30	29	29	—2
Inspiratn	5400	48	45	48	+3
Irish Cop	4600	45	44	44	—2
Iso	1100	72	72	72	+1
J Waite	26000	25	22	23	+1
Jacobus	14500	22½	22	22	
Jaye Expl	1000	11	11	11	+ ½
Jellicoe	2100	5	4½	4½	—
Joliet	2000	21	21	21	— ½
Jonsmith	2000	10½	10½	10½	— ½
Joutel	1900	101	100	100	—5
Jowsey	699	28	28	28	
Kelley F	5000	60	60	60	—1
Kerr Add	8025	710	685	700	+15
Kirk Min	13000	40	38	38	—1
Kirk Town	2500	16	16	16	+1
Lab Min	1165	$24½	24½	24½	
L Dufault	500	490	480	485	—5
L Osu	1000	15	15	15	+ ½
L Shore	z10	255	255	255	
La Luz	500	295	290	290	—5
Lamaque	300	375	370	370	
Langis	4000	32	31	32	+ ½
Latin Am	32500	29	26½	27½	—1
Lencourt	43000	14	12	14	+1½
LL Lac	600	166	165	165	
Lerado	4900	121	118	119	—4
Louvict	1200	6½	6½	6½	—1½
Lyndhst	8500	16	15	15	+1
Macassa	600	340	340	340	—5
Madsen	1000	219	215	219	
Maralgo	1000	8½	8½	8½	— ½
Marboy	2066	14	14	14	+ ½
Maritime	11300	48½	48	48½	+1
Martin	6200	49	48	49	
Matatch	1000	9	9	9	+1
Mattgmi	225	$10	10	10	
McIntyre	350	$43	43	43	
McKen	15900	25	24	24	—1
McWat	2000	24	24	24	+1½
Merrill	700	62	62	62	
Meta Uran	600	8	8	8	
Min-Ore	7000	8	7½	7½	— ½
Mattgmi rts	3255	49	47	49	+4
Mt Wright	2500	36½	36	36½	— ½
Multi-M	1000	18	18	18	— ½
Murray M	2900	108	107	108	+3
Nama Cr	15500	9½	7½	9½	+2
Nealon	14100	27	25	26	
New Ath	1500	25	25	25	
New Bid	1000	5½	5½	5½	
Newconex	600	400	390	390	—10
Ncpnex wts	3200	89	85	85	
N Goldvue	2000	4	4	4	
N Harri	800	7	7	7	—1
New Hosco	48825	111	103	107	+2
New Jason	1000	6½	6½	6½	+ ½
N Kelore	9000	10	9½	9½	—1
Newlund	10000	15	14	15	
N Mylama	5700	20	20	20	— ½
Newnor	20500	18½	16	18	—1
New Rouyn	5500	11	10	10	—1
N Senator	2500	9½	9	9	— ½
Nickel MS	1212	37	37	37	+2
Nick Rim	600	35½	35½	35½	+2½
Nor-Acme	3500	18½	18	18	—1
Norbeau	500	21	21	21	— ½
Norlartic	1500	16	16	16	
Northgate	6827	565	550	550	—5
N Goldcrt	1033	17	17	17	
N Rank	1000	23	23	23	—1
Norsp A w	100	36	36	36	—1
North Can	200	240	235	235	—10
O'Leary	1000	11½	11½	11½	
Opemiska	5168	575	565	575	
Orchan	1000	205	205	205	
Ormsby	2000	25	24½	24½	+1
Pamour	2000	88	87	87	
Paramaq	19000	15	13½	14	
Pato	300	335	335	335	
Pax Int	5025	20½	19	19	—1
Paymast	500	14	14	14	
Peerless	10500	18	17	17½	+ ½
Perron	1000	11	11	11	
Pick Crow	1000	61	61	61	+1
Pitch-Ore	16000	11	10	10	
Placer	408	$26½	26¼	26¼	— ½
Preston	100	650	650	650	+5
Pros Air	6600	102	98	99	—3
Purdex	1500	12½	12	12	—1
Que Ascot	8799	8	7	7	—1½
Que Chib	3100	16	15	15	—2
Que Lab	1000	4	4	4	
Q Metal	2150	82	82	82	
Qunston	1000	15½	15	15	—1
Quemont	400	970	970	970	
Radiore	9000	41	39	41	+2
Raglan	3700	50	48	48	—2
Rayrock	5200	76	75	75	
Rexspar	1000	15	15	15	
Rio Algom	2553	$10⅜	10½	10⅜	— ⅛
Rio Rup	4000	5½	5½	5½	
Rix Athab	5000	23½	22½	23½	+1
Rockwin	1000	15	15	15	+1½
Rowan Con	1500	5	5	5	
Ryanor	6000	11½	11	11½	— ½
San Ant	2500	35	35	35	—3
Satellite	23300	17	15	17	+2
Sherritt	7780	285	280	284	—1
Silvmaq	2638	15	15	15	
Siscoe	2600	177	175	177	
Starratt	2500	7½	7	7	— ½
Steep R	3588	510	500	500	—10
Sud Cont	500	6½	6½	6½	— ½
Sullivan	4300	141	140	140	—1
Sunburst	2000	13	13	13	
Sylvanite	700	10	9½	9½	— ½
Taurcan	500	33	33	33	
Teck H	900	160	156	156	
Territory	9500	15	14½	14½	— ½
Thom L	600	57	57	57	
Tombill	600	80	80	80	+5
Tormont	8095	26	24½	25	—1
Tribag	800	140	136	137	+1
U Asbestos	225	410	410	410	
Un Bufaad	1300	52	52	52	
Un Keno	2807	790	770	770	—15
U Mindam	566	20	20	20	
Un Fort	12500	11	10½	11	
Upp Can	500	165	165	165	—1
Vauze	550	92	92	92	—1
Violam	1000	130	126	130	+2
Werner	1000	9½	9½	9½	
W Malar	1000	5½	5½	5½	— ½
W Beaver	1333	16	16	16	— ½
Willroy	4300	143	138	141	+7
Wiltsey	2500	17	17	17	
Wr Harg	z375	80	80	80	
Yale Lead	500	9½	9½	9½	— ½
Yk Bear	1700	116	115	116	—1
Young HG	8200	13	11	11	—1
Yukeno	11500	4	4	4	
Zenmac	2600	29	27½	27½	—1½

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Ajax	10000	18	18	18	
Alpha A	300	$5½	5½	5½	
A Beau Bell	500	5½	5½	5½	— ½
Ang A Moly	1100	188	185	188	+3
Arno	5000	4½	4	4	
Atlas	667	4½	4½	4½	— ½
Atlas Tel	5000	255	245	250	—5
Augustus	2740	34	34	34	
Auf Fab B	500	140	140	140	
Bailey S A	300	965	965	965	
Band Ore	1500	7	7	7	
Bateman	7500	4½	4	4	— ½
Bellechas	4500	18	18	18	+ ½
Black Rivr	2000	10	10	10	
Blue Bon	100	$13½	13½	13½	
Bornite	1000	14	14	14	—1
Bruneau	2500	24½	22	22	—4
Camp Chip	400	385	385	385	—10
C Kodiak	8600	45	40	45	+5
Canorama	13000	8½	8	8	— ½
Cartier Q	500	8	8	8	—2
Chemalloy	2230	75	75	75	+4
Chib Cop	1000	8½	8½	8½	+ ½
Cleveland	3000	4½	4½	4½	
Cominga	1000	3	3	3	— ½
C Paper	990	$39⅜	39¼	39¼	— ⅛
CQ Yell	1000	3½	3½	3½	+ ½
Credit MG	200	$12¼	12¼	12¼	
Dalfen	1000	20	20	20	+5
Dome	100	$26½	26½	26½	+ ½
D Explorer	6500	18	16½	17	+2
D Lease	2000	46	45	45	—5
Dumagami	500	34	34	34	—5
Du ont	5000	20	18	20	+2
Fab	1000	9½	9½	9½	
Fabl	100	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Fano	2000	2½	2½	2½	— ½
Fox Lake	4500	20	18	20	+2
Fundy	2000	7	7	7	—2
Futurity	1500	16	16	16	—1
Gaspe	1750	2½	2½	2½	
G Autotron	1800	335	330	335	+5
Glen Lake	800	213	205	210	—6
Gold Age	4500	12	10	12	
Grisol	200	105	105	105	—40
Hastings	1000	88	87	87	—8
Int Ceram	500	5	5	5	—1
Int Helium	3700	215	205	205	—10
Intrprv D	15000	11½	10½	11	+ ½
Jubilee	17622	340	315	325	+15
Kiena	6650	281	265	275	+20
Kontiki	1000	3½	3½	3½	
Laduboro	4000	76	75	75	
Lith Corp	3000	8	7	8	+1
M Hygrade	600	90	90	90	
Marchnt	16300	94	85	85	—9
McIntyre	100	$42	42	42	
Mtchewan	3000	17	15	15	
Mer Chip	3400	24	22	24	+2
Monpre	3500	33	32	33	+1
Mt Pleast	4600	170	166	170	—2
N Forme	500	4	4	4	— ½
Nfld Light	35	$67⅞	67⅞	67⅞	+ ¼
Newrich	2500	13	12	13	
NW Amulet	500	10½	10½	10½	+ ½
NA Rare	1000	35	32	35	+3
NQ Pow 1 pr	25	$47½	47½	47½	+ ½
Opem Expl	4000	13½	13½	13½	+ ½
Opemiska	7700	570	565	570	—5
Pat Silver	800	33	33	33	—1½
Paudash	500	3½	3½	3½	+ ½
Peace River	300	198	198	198	
Pitt Gold	3000	3½	3½	3½	+ ½
Porcupine	2500	4½	4½	4½	
Que Cobalt	500	195	190	195	
Que Lith	200	245	240	240	
Que Smelt	7500	13	11	11	—2
Renold	100	$15	15	15	
Roberval	2000	16	14	16	—2
StL Colum	2733	320	295	300	—20
Silver S	13500	34½	31⅞	33½	— ½
Sangamo	100	$10	10	10	+1
Saucon Dev	3000	23	21	21	—1
Shop Save	150	$6	6	6	
Silver Reg	3700	51	49	51	
Siscalta	4200	88	80	80	+5
S Dufault	12500	6	6	6	
SC Pow 6 pr	18	$105	105	105	+1
Spartan	1900	60	58	58	—4
Sullivan	900	140	140	140	
Tache	2000	10½	10	10	
Talisman	6600	75	74	75	—2
Tib Expl	122000	12	10½	11½	+1½
Titan	2500	8	7	8	+1
Un Obalski	700	38	38	38	—2
U Prin	1100	39	39	39	—4
Val Mar	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Vanderht	100	270	270	270	—50
Virginia	1000	3½	3½	3½	
Westville	3500	4	4	4	+ ½
York Spec	4600	390	375	390	—5

TOTAL DES VENTES :
Industriels : 118,000
Mines et petroles : 382,406

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	335	$41¾	41½	41½	— ⅛
Alumini	1433	$24½	24	24⅛	— ½
Algoma	75	$43⅜	43⅜	43⅜	—1⅛
Alum 2pr	210	$47½	47½	47½	
Argus	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Asbestos	128	$30⅛	30	30⅛	+ ¼
Atlas Steel	200	$34	34	34	— ¼
Bail S 5 pr	100	$22½	22½	22½	— ¼
Bank Mont	1988	$63⅜	62¾	63¼	—1½
Banq CN	250	$69½	69½	69½	— ½
Bnque PC	30	$46½	46½	46½	— ½
Bath P	200	$15½	15½	15½	
Bath P A	75	$50	50	50	
Bell Phone	3250	$51⅛	50¾	51⅛	+ ⅜
Brazil	1577	300	290	300	+15
B A Oil	4506	$30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
BC Forest	1600	$14⅛	13	13½	—1
BC Pow xd	667	$17⅞	17⅞	17⅞	— ¼
Build Prod	200	$24	24	24	
Bulolo	550	685	685	680	—5
Cal Pow	3200	$20¾	20⅝	20¾	+ ½
Can Cem pr	30	$27½	27½	27½	
C Dom Sug	800	$28	27½	27½	—1⅛
Cl Fndry	800	$19	19	19	
Cdn Brew	5020	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅛
Cdn Brew pr	150	$50⅞	50⅞	50⅞	
C Bronze	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Cdn Celan	425	$34	34	34	— ¼
C Cell 175pr	500	$35	35	35	—1
C Chem	975	$9⅛	9	9⅛	+ ⅜
C Husky	2975	$7⅝	7	7⅝	+ ¾
C Imp Bk C	560	$62½	61¾	62	—1½
CIL	300	$14	13⅞	14	+ ¼
Cl Pow	700	$12⅞	12½	12½	— ¼
Cl Pow pr	30	$41½	41½	41½	+ ⅜
C Marconi	600	450	450	450	
CPR	1840	$24⅛	24	24	
Cent Del	200	825	825	825	
Con MS	1130	$21⅝	21¼	21¼	— ½
C Glass	235	$37	36	37	+1½
Dist Seag	550	$46¾	46½	46½	— ⅜
D Bridge	1000	$16½	15⅞	16⅛	+ ¼
D Fndry	1965	$59¼	58⅜	58⅞	— ⅜
D Glass	555	$70	69	70	—1
D Lime	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ¼
D Stores	1425	$13⅛	13⅛	13⅛	
Dom Tar	2335	$17¾	17½	17½	
Dom Text	863	$17½	17¼	17¼	
Falcon	125	$52¾	52¾	52¾	+ ½
FRaser	1325	$26⅛	26	26	
Frosst A	2350	$18½	18½	18½	+1⅛
HawkerpS	200	485	485	485	+5
Home B	100	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Hollinger	640	$21⅛	21	21	— ½
Horne Pf	100	170	170	170	—5
Hud Bay	150	$51¼	51	51	— ⅜
HBC	820	$11⅛	11⅛	11⅛	
Imp Oil	1092	$44¼	44	44	— ¼
Imp Tob	650	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
Imp Tob pr	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ind Accep	2650	$26	25½	26	+ ¼
Int Nickel	690	$69⅞	69⅛	69⅞	+ ⅛
Int Util	5190	$44⅜	44¼	44¼	
Int Util pr	100	$48⅝	48⅝	48⅝	— ⅜
Inter PL	880	$80	79¼	79½	—1¼
Jamaica PS	100	$11	11	11	+1¼
Labatt	300	$14½	14½	14½	— ⅛
Lau Fin A	675	$16⅜	16⅜	16⅜	
Loeb M	100	$17	17	17	+ ⅜
Maclaren A	100	$19	19	19	
MB PR	1650	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
Maritime T	278	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Mass-F	2325	$12½	12¼	12¼	— ¼
Miron 6 pr	100	$10	10	10	
Mitch R A	100	$9	9	9	
Molson A	150	$26¼	26	26	
Mont Trust	325	$87	86½	87	+ ½
Noranda	1420	$30½	30¼	30½	+ ¼
NS LP xd	810	$19⅝	19⅛	19⅝	— ⅜
Moore Corp	325	$47½	46½	47	—1
Ogilvie	70	$49¾	49¾	49¾	— ¼
Ont Steel	225	$13	12¾	12¾	— ⅜
Pac Pete	200	$12¾	12¾	12¾	
Placer	50	$26¾	26¾	26¾	+ ½
Pow Cor xd	929	$74	74	74	
Price Br	1380	$36⅞	36⅜	36⅞	+ ⅛
Price pr	25	$82	82	82	
QN Gas	200	455	450	435	+5
Que Pow	155	$31	30¾	31	+ ¼
Que Phone	25	$43	43	43	
Royal Bnk	2221	$76⅜	76	76¼	—1
Royalite	125	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
StL Cem A	200	$15	15	15	+ ½
StL Crp A pr	50	$102	102	102	+2
Salada F	3175	$9⅝	9¼	9¼	— ⅜
Shawin	2261	$24⅜	24½	24⅜	— ⅛
Shell Oil	2328	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Sher W	205	$23⅜	23⅜	23⅜	—1¼
Sicard	100	$7½	7½	7½	
Southam	1700	$32¼	32	32	
Steel Can	2570	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Steinbg A	125	$21	21	21	— ½
Texaco Can	515	$45¼	45¼	45¼	
Tor Dom	175	$63⅜	62½	62½	—1½
T Fin A	250	$14½	14½	14½	+ ¼
TR C Cor	350	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
TR Can PL	125	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Trans Mt	725	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
Viau	100	$12½	12½	12½	
Walk GW	285	$54	54	54	— ¼
W Coast tr	100	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Weston A	900	$17⅛	17⅛	17⅛	— ¼

FRANÇOIS
BOISCLAIR
AVOCAT

210 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél. 842-8545

Tout ce qu'un bon havane peut vous offrir

Le meilleur tabac havane
Une douceur veloutée
Une saveur riche et satisfaisante

CORONA DE LUXE • GOLD STRIPE • PETIT CORONAS • LILIES • QUEENS • PANETELAS

Pour obtenir des renseignements sûrs, allez le voir à "la Banque qui aide votre entreprise à progresser"!

Les 1260 succursales que la Banque de Commerce possède dans tout le Canada peuvent être, en fait, autant de succursales pour votre propre entreprise!

Que vous désiriez connaître la situation de l'embauchage à Sudbury, la disponibilité de représentants à Halifax ou le coût de l'électricité à Penticton—le gérant de votre succursale de la Banque de Commerce peut vous fournir toutes les réponses grâce à la possibilité qu'il a de se renseigner par l'intermédiaire des autres gérants de la Banque.

Les 1260 succursales de la Banque de Commerce et les services spéciaux du siège social sont à votre disposition pour toute aide dont votre entreprise pourrait avoir besoin.

Vous aider à développer votre entreprise est donc l'une des principales fonctions du gérant de votre succursale de la Banque de Commerce; ses conseils et les services dont il dispose (vous en trouverez une liste partielle ci-dessous) sont à la mesure de vos affaires. Faites sa connaissance! Son expérience des affaires et les services qu'il met à votre disposition peuvent être d'une aide inestimable pour l'essor de votre entreprise.

Plus de 1260 succursales à votre service

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

LA BANQUE QUI AIDE VOTRE ENTREPRISE À PROGRESSER: PRÊTS COMMERCIAUX • COMPTES COURANTS • ENQUÊTES SUR LA SOLVABILITÉ • LETTRES DE CRÉDIT • SERVICE BANCAIRE DE PAYE
GARDE DE VALEURS • SERVICE DE DÉPÔTS DE 24 HEURES • INFORMATION COMMERCIALE • AIDE RELATIVE AU COMMERCE EXTÉRIEUR • BANQUES CORRESPONDANTES DANS LE MONDE ENTIER

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Question de tempérament...

Tout est là, ce n'est qu'une question de tempérament, d'attitude, le reste est facile. C'est Arnold Palmer qui parle ainsi à la veille d'entreprendre, le mois prochain, la tournée des golfeurs professionnels de 1963, tournée qui doit débuter à Los Angeles. "Chaque fois que j'ai besoin d'un birdie, de dire Palmer, je l'ai; pas plus difficile que ça!" Comme dirait un de mes amis, "ça c'est sa théorie!" Ce qui a poussé Palmer à faire une telle déclaration, c'est la forte poussée dans le dos qu'il a ressentie à l'apparition du plus nouveau phénomène du golf, Jack Nicklaus, jeune géant au talent naturel, qui n'a qu'un souci: ne pas trop engraisser! Et dire que moi, j'ai leurs deux soucis combinés! J'avoue cependant que Palmer a raison de parler comme il le fait. Ne riez pas, je le comprends très bien ce Palmer. C'est exactement comme il le dit. Ainsi je me rappelle très bien que l'été dernier, en mauvaise posture plus souvent qu'à mon tour, je n'avais qu'à adopter l'attitude du maître Palmer. Dans ces graves moments d'incertitude je n'avais qu'à me fredonner le refrain: "Mon J.P. que dirais-tu d'un bogey" et je ne le manquais jamais...

Le bas de Noël de Bob Perreault...

Ce n'est pas parce que son équipe traîne au dernier échelon du classement de la ligue Nationale que l'on devrait priver Bob Perreault de ses étrennes, de son bas de Noël; ce n'est pas parce qu'il avale du caoutchouc, comme les Chinois mangent du riz avec des bâtons, qu'on devrait lui gâter son soir de réveillon; il ne mérite certes pas un sort aussi cruel, lui le bon petit garçon, dont toute et chacune des pièces d'équipement est cousue de médailles; allez donc ne pas faire de cadeaux à un gars pareil! En ce soir du 24 où tous les hommes de bonne volonté ont le droit à la Paix, il devrait y avoir une loi pour qu'on lui fiche la sainte paix à Perreault, qu'on le laisse tranquille à déguster sa dinde... comme tout le monde. De fait, je vois qu'au calendrier de la ligue, aucune partie n'est à l'affiche la veille de Noël. Mais le lendemain les Bruins reçoivent la visite des Rangers. Or il s'agira là d'une rencontre entre deux exilés, Worsley et Perreault. Je leur suggère donc d'échanger leurs voeux de la façon suivante: au lieu de se donner la main et se souhaiter un joyeux Noël, pourquoi ne s'échangeraient-ils pas tout simplement leurs bâtons de gardien de buts en signe d'estime mutuelle?...

La bougie qu'il fallait...

Au début de la saison le Canadien a connu des moments difficiles. Béliveau semblait avoir ralenti, Dickie Moore haletait après deux enjambées, Plante était malade et de multiples autres petits bobos venaient incommoder et retarder la montée en flèche à laquelle le club nous avait habitués, des jours de sa fondation à aujourd'hui. Le temps qui guérit tout a en effet miraculeusement travaillé pour le tricolore. Plante ne tousse plus et vient de marquer son deuxième blanchissage; Béliveau samedi dernier contre Chicago faisait des enjambées de la rue Ste-Catherine au boulevard Michigan et Dickie Moore se déliait les muscles comme s'il sortait d'un sommeil de cent ans! Et pendant tout ce temps ceux qui portaient le fardeau continuaient d'épauler la machine. Henri Richard, Bernard Geoffrion — tout feu tout flamme, n'en déplaise au Rocket — et Gilles Tremblay pistonnaient l'adversaire de buts des plus précieux. Ce qui fait certes plaisir à voir est sûrement l'épanouissement d'un prodigieux talent en train d'étaler au grand jour son habileté naturelle. Gilles Tremblay est le nom de la nouvelle bougie magique...

Plus de 61,000 quilleurs, l'an dernier, ont participé au grand tournoi Players

La moyenne du quilleur du Québec aux petites quilles est de 106 sans handicap et à travers tout le Canada, 60 pour cent des membres appartenant à des ligues sont des femmes.

Ces chiffres ont été compilés par les organisateurs du "Festival de Quelles Player's" qui ont analysé les résultats du permier tournoi. Un total de 61,676 quilleurs ont participé à ce premier tournoi, le printemps dernier.

L'inscription au festival de 1963 est déjà en cours dans 963 salons de quilles à travers le Canada. Plus de 100,000 quilleurs — aux dix quilles, cinq quilles, petites quilles et quilles "chandelles" — participeront au festival de cette année et tenteront de décrocher leur part des plus alléchants pris dans l'histoire du sport au Canada. L'enjeu sort de l'ordinaire: 50 voyages-vacances pour deux en Jamaïque, toutes dépenses payées par la compagnie Imperial Tobacco.

Dans la province de Québec, plus de 330 salons de quilles ont de leurs quilleurs inscrits dans le festival de cette année, ce qui signifie que des milliers et des milliers de Québécois concourront pour décrocher de ces fascinants voyages dans les Caraïbes.

Dix des gagnants dans le festival de l'an dernier étaient de la province de Québec et six d'entre eux ont gagné leur voyage lors des éliminatoires finales tenues dans la ville de Québec. Les éliminatoires tenues à Montréal ont produit deux gagnants. Les deux autres voyages ont été gagnés par des concurrents de Gatineau et d'Aylmer, dans les éliminatoires tenues à Ottawa.

Le Festival est ouvert à tous les quilleurs adultes du Canada, qui font partie d'une ligue et qui avaient une moyenne certifiée le 3 novembre. A chacune des trois étapes du tournoi, les concurrents jouent contre leur propre moyenne.

La formule du festival de cette année a été modifiée de façon à faciliter l'admission au plus grand nombre de quilleurs possible. Ainsi, on a éliminé les minima et les concurrents jouent sur une base individuelle dès la première étape du tournoi. Les trois étapes sont les suivantes: éliminatoires de ligue, éliminatoires de salon et éliminatoires finales. Chacune des étapes, sauf la dernière, sera tenue dans la ville des concurrents.

Cinquante pour cent des concurrents passent de la première à la deuxième étape et dix pour cent passent de la deuxième aux finales.

Ceux qui auront augmenté leur moyenne par le plus grand nombre de points (quilles) dans la dernière étape, valeront aux Antilles à la mi juillet.

Hockey à Longueuil

Les inscriptions pour joueurs de hockey dans les parcs de Longueuil cet hiver ont été prises dans les écoles la semaine dernière. Cependant, il reste des jeunes hommes qui n'ont pas encore pu s'inscrire dans les différents groupes et, ce sont ceux qui travaillent ou qui fréquentent des écoles de Montréal. L'article présent s'adresse spécialement à ce groupe de jeunes.

Tous ceux qui ne sont pas encore inscrits dans les ligues de hockey de Longueuil et qui désirent le faire sont priés de communiquer au plus tôt avec le responsable du parc où ils désirent évoluer cet hiver.

Voici la liste détaillée des responsables:

Parc Paul-Pratt: M. Jean-Paul Deneault, 46 Ste-Elisabeth, OR. 7-3753;

Parc Saint-Pierre: M. André Gadbois, 18 Saint-Laurent, OR. 4-4551;

Parc Saint-Charles: M. Don Burnett, 897 Hébert, V.J.C. OR. 4-3001;

aPrc St-Georges: M. Roger Lamothe, 777 Hindland, OR. 4-8369;

Parc Ste-Louise: M. Fernand Venne, 685 Martel, OR. 7-3885.

On s'attend à ce que environ 1200 joueurs soient inscrits dans les ligues de hockey cet hiver. Signalons en passant qu'il y aura 7 patinoires pour le hockey à Longueuil ainsi que 7 autres patinoires pour patinage seulement.

Marcel Racine préconise un jamboree international de baseball pour 1964

MONTREAL PC — Un vendeur de patates frites de Montréal est en train d'organiser ici un jamboree international de baseball pour 1964.

Il s'agit de Marcel Racine, fondateur d'une filiale de la Fédération internationale du baseball amateur.

Au cours d'une entrevue, Racine a dit que le tournoi groupera des équipes des 12 pays membres de la Fédération. Les joueurs de ces équipes seront âgés de 19 ans ou moins.

Le Portugal, l'Equateur, le Venezuela, le Mexique, Costa Rica et le Nicaragua sont membres de la Fédération tout comme le Canada et les Etats-Unis. C'est Carlos M. Zecca, de San Jose, Costa Rica, président de la Fédération, qui a choisi Montréal comme site de ce tournoi de trois semaines.

M. Racine dit que M. Zecca a aussi promis d'appuyer le choix de Montréal pour la tenue du tournoi en 1967 à l'occasion de la célébration au Canada du centenaire de la Confédération.

M. Racine évalue entre $55,000 et $60,000 le coût d'un tel événement, mais croit qu'il n'aura aucune difficulté à trouver l'argent.

Eclaireur

En plus d'octrois de la Cité de Montréal et du gouvernement provincial, M. Racine compte sur la générosité d'une couple de "gars riches". Il projette également la formation d'une équipe d'étoilees pour représenter le Canada au tournoi de Mexico, en 1963.

"Tout le monde se plaint que le baseball se meurt et personne ne tente de faire quoi que ce soit pour le ranimer, dit-il. Actuellement au Canada, c'est le seul sport amateur où il n'y a pas de concurrence en dehors des ligues respectives."

Racine est un petit homme de 32 ans qui a une passion pour le baseball, un jeu qu'il n'a pourtant jamais joué. Mais il s'y est intéressé comme instructeur et gérant. Aujourd'hui, en plus de s'occuper de son commerce, il agit comme éclaireur pour les Angeles de Los Angeles et la Ligue Américaine.

La Fédération nationale du baseball amateur a été fondée le printemps dernier par Racine qui en est le premier président. L'âge limite pour les joueurs est de 21 ans.

Six ligues de baseball y sont affiliées au Québec et ces six ligues comprennent 28 équipes. Il y a une ligue de sept équipes à Montréal, un circuit de cinq équipes dans les Cantons de l'Est, et des ligues de quatre équipes à Québec, Granby, Sorel et Drummondville.

En tout et partout, il y a 416 joueurs formant ces équipes et 1,820 plus jeunes joueurs de clubs fermes.

Racine dit qu'il espère pouvoir étendre l'activité de la Fédération sur le plan national au cours des prochaines saisons. Des gens de Vancouver, Edmonton et Regina sont intéressés au projet. Il n'est plus question d'Ottawa et il semble que l'on ne soit pas prêt encore à Toronto.

"Je ne m'attendais pas à ce que tous se joignent à nous immédiatement, dit Racine, mais cela viendra avec le temps."

Marcel Racine, un des ardents partisans de la cause du baseball chez nous.

TOURNOI MOLSON

Le club de Stanstead est champion

Les honneurs du 8e tournoi de pêche provincial organisé par le Club de pêche Molson Inc., ont été remportés par le "Stanstead County Fish & Game Club". Gagnant il y a deux ans, ce club a renouvelé son exploit et a battu le Club de conservation du Memphremagog, son voisin qui se classe deuxième.

Le Club Stanley Roxton Pond, un nouveau venu dans la classe des champions, occupe la troisième position.

RESULTATS FINALS

Championnat provincial

Trophée Or: "Stansted County Fish & Game Club";

Trophée Argent: Club de conservation du Memphremagog;

Trophée Bronze: Club Stanley Roxton Pond Inc. Chasse et Pêche.

Championnat de district

District 1
Club de Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet;
District 2
Association Chasse et Pêche de Lac Mégantic;
District 3
Club Chasse et Pêche Larochelle d'Asbestos Inc.;
District 4
Club Sportif des pêcheurs du Lac St-François;
District 5
Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.;
District 6
Club de Pêche et Chasse Laurier (Hull);
District 7
Association de Chasse et Pêche des Laurentides
District 8
Association des Pêcheurs, St-Gabriel de Brandon;
District 9
L'Association de Chasse et Pêche Lac-St-Jean Roberval Inc.;
District 10
Club de Chasse et Pêche de Schefferville;
District 11
Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Championnat des associations privées

L'Assn de Pêche S.E.R.A. (Shell Oil).

Championnat des clubs privés

"Isukustook Fishing & Hunting Club".

Championnat des "Outfitters" (A.D.O.Q.)

"Broadback River Fishing Camps".

La distribution des trophées et prix en argent que se sont mérités les associations et clubs gagnants aura lieu lors du grand banquet annuel du Club de Pêche Molson Inc., le 12 janvier prochain à Montréal.

Les juges offiicels du tournoi 1962 étaient MM. Gaétan Benoit; Omer Bernier, Duncan Breese, Donat Brûlé, Jean Chartier, Ernest Delisle, Marcel Desjardins, Lucien Fontaine, Aimé Guertin, Bob Kermath, Len O'Donnell, Richard S. White.

Un succès au lac J.-Cartier

Jadis célèbre par ses truites de bonne taille, le grand lac Jacques-Cartier, sis au coeur du parc des Laurentides, connaîtra de nouveau dans un avenir plus ou moins rapproché la faveur du public pêcheur.

Depuis l'érection d'un barrage à Donnacona, les fluctuations du niveau des eaux, entre l'automne et le printemps, ont atteint une vingtaine de pieds et, par le gel d'hiver, ont détruit les organismes qui servaient de nourriture à la truite, d'affirmer le biologiste Robert Bourassa.

Après maintes études, les biologistes du ministère provincial de la chasse et des pêcheries en étaient venus à la conclusion qu'on pouvait substituer une autre espèce de poisson qui saurait s'adapter à ces fluctuations. C'est ainsi que l'on a choisi la ouananiche et, afin de permettre à cette espèce de prendre racine dans son nouvel habitat, on a ensemencé le grand lac Jacques-Cartier d'éperlans de lac qui, eux, se nourrissent du plancton qu'ils trouvent dans les eaux en dépit des fluctuations.

L'opération "ouananiche" consistait donc à transporter par avion les poissons dans des sacs de plastique, depuis une chaîne de lacs tributaires de la rivière Aguanish, sur la Côte-Nord, au lac Jacques-Cartier, dans le parc des Laurentides. A la mioctobre, on a déposé 350 ouananiches dans des eaux tributaires du lac Jacques-Cartier et le rapport préliminaire des biologistes révèle que 92 p.c. des ouananiches ensemencées ont frayé dès cet automne dans leur nouvel habitat. On a dénombré les oeufs de quelques femelles et il appert qu'elles ont donné en moyenne de 500 à 600 oeufs. Comme on en a déposé 160, on peut s'attendre à une production de 80,000 oeufs.

La taille des ouananiches ensemencées varie de 8 à 24 pouces, établissant une moyenne de 14 pouces. On pourra dès le printemps prochain capturer de la ouananiche de belle taille dans le lac Jacques-Cartier.

Le ministère projette d'intensifier le transport de ces poissons dès l'été prochain afin d'obtenir une population suffisamment forte et de permettre une pêche à rendement normal dans le lac Jacques-Cartier, et cela dans le plus bref délai possible.

Grâce aux expériences en cours, les autorités du ministère de la Chasse et des pêcheries espèrent diversifier la pêche dans notre province déjà si riche et fortifier, par une conservation raisonnée, les espèces sportives.

Léonard et Thompson, choix canadiens

Stan Leonard de Vancouver et Alvie Thompson de Toronto ont été choisis par l'association professionnelle canadienne de golf comme représentants du Canada au cours des prochains championnats du Mexique à Mexico.

Pat Fletcher, le président de l'association, a annoncé les choix de Leonard et Thompson aujourd'hui. "Nous avons procédé au choix en nous basant sur les performances des joueurs au Canada cette année. Nous avons surtout tenu compte des championnats de l'association à Toronto au mois d'août dernier. La forme de Leonard nous inquiétait un peu mais l'on rapporte que le vétéran est rétabli d'une blessure à la main gauche", d'expliquer Fletcher.

A la suite de certains arrangements entre l'association de golf du Mexique et le groupe canadien, les dépenses des joueurs seront payées par la maison Seagram qui est directement intéressée aux championnats du Mexique, tout comme au championnat de l'association canadienne et à l'omnium canadien. Thompson, un joueur de 26 ans, est l'assistant du professionnel au club Borthwood de Toronto. Il a été le premier choix à la suite de ses victoires dans le tournoi de l'association et de l'omnium du Manitoba. Thompson a établi un record du parcours au club Mississaugua de Toronto en tournant un 64 quand il a remporté le tournoi de l'association et la plaque Seagram. Il avait alors battu Leonard et George Knudson en ronde éliminatoire.

Leonard avait pris la deuxième place et c'est pourquoi il a été choisi pour le tournoi au Mexique. Leonard a remporté les honneurs de la compétition de l'association à huit reprises. Ue blessure à la main gauche l'a empêché récemment de participer aux rencontres de la coupe Canada en Argentine.

L'omnium du Mexique est un tournoi très important qui réunit toutes les grandes vedettes internationales. Les meilleurs joueurs de l'Europe, de l'Amérique du Sud, des Etats-Unis et du Canada. Knudson et Jack Kay, représentants canadiens l'an dernier, avaient terminé respectivement quatrième et cinquième.

HOCKEY

CE SOIR

Ligue Nationale:
Aucune partie.
Ligue Américaine:
Hershey à Québec

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	11	7	6	65	51	28
Toronto	12	9	2	73	64	26
Détroit	11	6	4	51	44	26
Montréal	10	6	6	67	57	26
New York	8	13	2	68	75	18
Boston	2	13	6	53	86	10

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Québec	12	6	3	63	58	27
Providence	12	9	2	80	65	26
Hershey	12	9	1	84	68	25
Springfield	12	10	1	95	82	25
Baltimore	10	10	2	74	80	22

DIVISION OUEST

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Buffalo	13	7	0	65	59	26
Rochester	9	10	2	80	74	20
Cleveland	6	16	1	62	102	13
Pittsburgh	5	14	0	51	66	10

LIGUE DE L'EST

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Kingston	15	3	3	97	64	33
Hull-Otta.	13	6	1	89	56	27
Sudbury	10	8	3	96	89	23
Syracuse	3	13	4	59	81	10

LIGUE SENIOR-ONTARIO

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Windsor	11	4	0	83	58	22
Chatham	10	6	1	73	52	21
Woodstock	9	5	0	67	48	18
Galt	8	6	0	48	54	16
Kitchener	7	8	1	64	62	15
Sarnia	0	16	0	46	105	0

LIGUE JUNIOR-ONTARIO

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Montréal	8	2	4	59	32	20
Peterbrugh	7	3	3	49	37	17
Niag. Falls	7	6	1	65	55	15
Hamilton	6	8	3	71	72	15
St. Cathrns	5	6	4	57	73	14
Guelph	3	11	1	44	76	7

Bonne Nouvelle!

ERVEN LUCAS

BOLS

MAINTENANT IMPORTE LEUR DÉLICIEUSE

CREME de MENTHE BLANCHE

DIRECTEMENT DE HOLLANDE

DISPONIBLE AUX MAGASINS SUIVANTS DE LA RAQ:

No 1 — 1456, rue de la Montagne Mtl
No 55 — 268 est, rue Jean-Talon Mtl
No 64 — Au Pied-du-Courant Mtl
No 92 — 6470 ouest, rue Sherbrooke Mtl
No 101 — 4839, avenue Papineau Mtl
No 108 — 1439, rue Bleury Mtl
No 111 — 633, rue des Seigneurs Mtl
No 112 — Place Ville-Marie Mtl
No 124 — 5507, ch. Côte-des-Neiges Mtl
No 89 — 1509, rue Laviolette T.-Rivières
No 72 — 25, rue Principale Hull
No 38 — 12 est, rue King Sherbrooke

CODE No 1469

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Sec. Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Té.: UN. 1-1891

J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A.
D. Marchand, C.A.
J.H. Boivin, C.A.
Gérald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, C.A.
159 o., rue Craig. UN. 1-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

PAUL E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
Paul E. Bonnier, C.A.
Marcel M. Ducharme, C.A.
Marcel F. Mercier, C.A.
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
H.E. Bell, C.A. A.M.Camirand,C.A.
H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A.
J.B. Gick, C.A. A.W. Gilmour, C.A.
G.P. Keeping, C.A. J.D. Morrison, C.A.
Associés-résidants
500 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal
Québec — Toronto — Hamilton
Kitchener — London — Windsor
Winnipeg — Regina — Calgary
Edmonton — Vancouver

COURTOIS, FREDETTE & CIE
Comptables agréés
P.E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R.R. Pouliot, C.A.
M. Lalonde, C.A. R. Poupart, C.A.
G. Charette, C.A. L. Robillard, C.A.
L.P. Hétu, C.A.
10 ouest, rue Saint-Jacques
Tél.: 842-8621

LUCIEN DAHMÉ
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

DENIS, ANDRÉ, HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Marcel André, L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
J.-Emile Fournier, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.
René F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

DUCHARME, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
J. Omer Ducharme, C.A.
J.-Paul Rouleau, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Jacques Beaulieu, C.A.
170 est, boul. Dorchester
Suite 120 UN. 6-8601

ROGER GAUVIN & CIE
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.
1440 ouest, Sainte-Catherine
Montréal UN. 6-7134

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
3414, avenue du Parc
Suite 309 VI. 9-1281

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Raymond Couture, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

GEORGES LAFONTAINE, B.A., L.S.C.
Comptables agréés
7070 Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL 16 — RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. J. Desmarais, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Senécal, C.A.
D. Crockett, C.A. M. St-Louis, C.A.
G. Préfontaine, C.A. M. Demers, C.A.
P. Bédard, C.A. A. Lussier, C.A.
P. Hébert, C.A. A. Harel, C.A.
R. Fontaine, C.A. J. Bouvette, C.A.
10 est, rue Saint-Jacques
Montréal UN. 1-6325
TROIS-RIVIERES — SHERBROOKE

LEBLANC & FAUCHER
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A.
Jean-Guy Faucher, C.A.
418, rue Saint-Sulpice
Chambre 20-30, — Montréal, Qué.
VI. 2-2703-4

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R.M. Rouleau, C.A.
3189, rue Masson, Montréal
RA. 9-5215

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J.E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggiolo, C.A. J. Bessette, C.A.
M. Hurtubise, C.A. G. Amideneau, C.A.
G. Landry, C.A. Rey. Maheu, C.A.
L. Dion, C.A. L.M. Tanguay, C.A.
L. Jarry, C.A. N. Charbonneau, C.A.
M. Letellier, C.A.
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-6651
SHERBROOKE Tél.: 319-5141

McDONALD, CURRIE & CO.
COOPER BROTHERS & CO.
Comptables agréés
507 Place d'Armes. VI. 9-8311
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver
Firme internationale associée:
COOPERS & LYBRAND

MESSIER, JACQUES & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Yvon B. Allard, C.A.
455 ouest, rue Craig
UN. 6-6791

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Guy Laniel, C.A.
1245 ouest, Sherbrooke - 842-6812

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
10 ouest, Saint-Jacques
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
J. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brisette, C.A. P. Paquin, C.A.
J. Girard, C.A. F.H. Godin, C.A.
J. P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques
VI. 2-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC — RIMOUSKI

LOUIS-J. TROTTIER
Comptable agréé
1500 Stanley, chambre 432
Montréal - VI. 2-7957

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o. b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
L.-D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que, le 29 novembre 1962, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1640742, un contrat de vente et transport par LaROTH DRESS INC., faisant des affaires de commerce à THE BANK OF NOVA SCOTIA, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels et futurs, de ladite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil de la province de Québec.

Montréal, le 29e jour de novembre 1962.

THE BANK OF NOVA SCOTIA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que BEACON PAPER & TWINE LTD dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 9ième jour de novembre 1962, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de novembre 1962, sous le numéro 1640328.

Ce 29ième jour de novembre 1962.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que MODERN ENGRAVERS (QUEBEC) LTD, dont le siège principal des affaires dans la Provnice de Québec est situé dans la cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 20ième jour de novembre 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28ième jour de novembre 1962, sous le numéro 1640327.

Ce 29ième jour de novembre 1962.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 584 871

DAVID LLOYD HARD, comptable agréé, des Cité et District de Montréal,
Demandeur,
vs
MARC ROUSSEAU, de la Cité de Como, District de Montréal,
Défendeur.

Par ORDRE de la COUR

Il est ordonné au défendeur MARC ROUSSEAU de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 30 novembre 1962.
Raymond PILON,
député-protonotaire

ALEX RAIDER,
avocat,
159 ouest, rue Craig,
Suite 702,
Montréal.
Procureur du demandeur.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:

PIERRE VIDAL, vendeur, domicilié au 3000 rue Paradis, en la cité de Montréal, Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait une cession, le 29ième jour de novembre 1962, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de décembre 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de Me. Victor Martineau- séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, chambre 16, à Montréal, Qué.

Montréal, 30 novembre 1962.
H. B. SAVAGE,
Syndic.

Savage, Kendall & Associés, C.A.,
491 Carré Victoria,
Montréal, Qué.

CANADA, province de Québec, district de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. 583,294 — Jack BERGMAN, demandeur vs Barstow Investment Corp., défendeur. Il est ordonné au défendeur Barstow Investment Corp., de comparaître d'ici un mois. Montréal, le 27 novembre 1962. J. B. CARBONNEAU, député-protonotaire. Louis & Berger, procureurs du défendeur.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le CANAMETCO LTD., sous le No 1639467, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente par Canametco Ltd., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite Canametco Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 27e jour de novembre 1962.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA, Succursale Sherbrooke et Harvard, Montréal, Qué.

Edward Hajdukiewicz

AVIS est par les présentes donné que Edward Hajdukiewicz, de la cité et district de Montréal, s'adressera à la législature de la province de Québec à la prochaine session pour obtenir une loi changeant son nom de Edward Hajdukiewicz en celui de Edward Hajudkiewicz Edwards à toutes fins que de droit.

Montréal, 15 novembre 1962.
CARON, McKAY & TREPANIER,
Procureurs du requérant

AVIS

AVIS est par les présentes donné que les SOEURS de la CONGRÉGATION de NOTRE DAME de Montréal s'adresseront à la Législature provinciale, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi de constitution en corporation sous le nom de CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE MONTREAL avec les pouvoirs, droits et privilèges des corporations ordinaires et aussi ceux utiles et généralement accordés aux corporations religieuses dont les fins sont l'éducation et l'enseignement, et permettant à la nouvelle corporation d'acquérir les biens et obligations de la corporation dite les SOEURS de la CONGREGATION de NOTRE-DAME.

Montréal, le 19 octobre 1962.
LANGLOIS, BISSONNET de GRANDPRE & LASNIER,
Procureurs de la requérante

AVIS LÉGAL

Avis public est donné que, le 21 décembre 1962, à cinq heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, au Bureau du notaire soussigné, 35, 19e Avenue, Lachine, sera vendu à l'enchère, au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant:

Un emplacement ayant front sur la rue Notre-Dame ouest, en la Cité de Montréal, connu comme la subdivision numéro 193 du lot originaire numéro 1698, de la paroisse de Montréal, avec bâtisses incluant celle portant les numéros civiques 5385, 5387 et 5389 de la dite rue Notre-Dame ouest.

Cette propriété appartient pour un tiers indivis à MARCEL WASYL KUCHIRAN, pour un tiers indivis à Dame VERONICA KUCHIRAN, épouse de JOSEPH ANUZA, et pour l'autre tiers indivis conjointement à ALAN ROY KUCHIRAN et LINDA MAY KUCHIRAN, tous deux enfants mineurs, et elle sera vendue en conformité avec une ordonnance rendue par l'honorable juge G.-B. PUDDICOMBE, de la Cour Supérieure de Montréal, le 7 novembre 1962, dossier No 2505.

Un dépôt sera demandé à tout enchérisseur.

Pour information, s'adresser au notaire soussigné.

JEAN-MARIE TREPANIER, N.P., 35, 19e Avenue, Lachine, P.Q.

Coupe Davis

Palafox donne l'avance au Mexique

Une victoire en sets consécutifs a permis au Mexique de prendre une avance de 1 à 0 sur l'Inde dans la finale interzone dans la Coupe Davis alors qu'Antonio Palafox a vaincu Jaideep Mukherjea au compte de 9-7, 6-2, 6-2. Seule la noirceur a empêché que cette avance ne soit de 2 à 0 alors qu'on dut arrêter le match qui mettait aux prises Rafael (La Râpière) Osuna contre le premier joueur des Inde: Ramanathan Krishnan, match dans lequel Osuna menait au pointage de 8-6, 2-6, 7-5 et 6-6. La fin de ce match devait être jouée à midi aujourd'hui, (1.h30 a.m. de notre heure) immédiatement avant le match de double. La rencontre de double mettra aux prises la meilleure équipe amateur au monde actuellement, Osuna-Palafox, contre Krishman-Mukherjea. Advenant une victoire de Rafael Osuna dans son match de simple contre Krishnan, l'Inde serait pratiquement éliminée comme on ne lui concède aucune chance de triompher dans le double et que l'inexpérimenté Mukherjea, à moins d'un miracle, ne battra certainement pas Osuna.

Palafox connait un début hésitant

Palafox a connu hier un début fort hésitant lors de son match contre Mukherjea. En effet il dut repousser trois points de set avant de pouvoir capturer la première manche de la rencontre. Palafox perdit 12 des 14 premiers points et se retrouva dans l'inconfortable situation de tirer de l'arrière par 1-4 et 2-4 avant de connaitre un regain de vie et de précision qui le ramena sur le chemin de la victoire. Une fois sa confiance revenue, il prit contrôle du match et n'eut aucune difficulté à l'emporter dans les deux autres sets suivants au compte de 6-2 et 6-2.

Match contrastant entre Osuna et Krishnan

Par contraste le match de Rafael Osuna et Krishnan parut brillant et excitant comparé à celui de Palafox-Mukherjea. "Un des plus beaux matches que je n'ai jamais vu de déclarer Pancho Contreras, capitaine de l'équipe Mexicaine". Alors que Osuna menait par deux sets à 1 et 5-3 dans le quatrième set, Krishnan a déployé toute sa virtuosité pour remporter les trois parties suivantes et prendre une avance à son tour à 6-5.

Il réussit l'exploit grâce à une série de coups miracles le long des lignes, le tout accompli aux dépens mêmes des services-boulets du Mexicain. Il vint très près de gagner ce quatrième set après qu'il eut forcé Osuna à lui concéder une avance de 0-30 sur son service. Mais Osuna se ressaisit et parvint à égaler le pointage à 6 à 6 alors que l'arbitre dût interrompre le match pour cause de noirceur.

Une foule bruyante

Au second set le Mexicain fut quelque peu désemparé par les cris de la foule qui ne se contentait pas de siffler ou d'applaudir mais qui manifestait bruyamment chacun des coups de Krishnan, l'idole Nationale. L'arbitre dût intervenir pour rétablir le calme et lorsque la foule continua à harceler les joueurs, de menacer de mettre fin à la rencontre. Lorsque Krishnan après une série de placements extraordinaires égala le compte à 5 à 5, la foule se leva debout spontanément pour lui faire une longue ovation. Il prit son service à 0 et menaça de faire de même sur celui d'Osuna, mais ne put y parvenir.

NOUVEAU MONARQUE

Schmidt couronné champion

Peter Schmidt de Toronto a remporté hier soir au Centre Paul Sauvé le titre de champion mi-moyen du Canada aux dépens de Joey Durelle dans un combat très serré alors que les trois juges ont rendu un verdict de victoire par décision partagée en sa faveur. Voici comment ont été répartis les votes des juges : Johnny Gow 56-54 faveur Schmidt, Bobby Letihm, 57-56 faveur Schmidt et René Ouimet, 58-51 en faveur de Durelle.

Le combat fut des plus mouvementés comme celui qu'ils s'étaient disputés à Trois-Rivières récemment et où ils avaient fait match nul. Une foule de 3,700 spectateurs applaudit ce combat où l'action n'a jamais dérougi un seul instant tout au cours des douze rondes. A la fin du combat, la foule était d'avis que Schmidt méritait vraiment la décision, ce qui fut d'ailleurs confirmé par les juges.

Voici les résultats des autres rencontres qui ont précédé le combat principal de Schmidt-Durelle:

Raoul Sarrazin, 149, Montréal par KO sur Jack Clemente, 140, Montréal (1ère ronde); Claude Labonté, 163, Montréal par KO sur Willy Barboys, 172, Toronto (3e ronde); Gaby Mancini, 125, Montréal, par KO sur Pierre Rubio, 129, Montréal, (1ère ronde); Arnold Sparks, 144, Winnipeg et Montréal, par décision sur Lee Sheridan, 152, Toronto, (6 rondes).

Worsley au repos forcé

NEW-YORK. — Les Rangers de New-York ont perdu les services de leur gardien de buts pour une période de temps indéfinie, telle est la déclaration émanant du bureau de direction des Rangers. Gump Worsley a été hospitalisé à la suite de son accident lors de la partie contre les Black Hawks de Chicago dimanche soir alors qu'un des joueurs des Hawks en l'écrasant contre un des poteaux des buts l'a mis hors de combat. On a été obligé, à l'hôpital St. Clair, de lui placer l'épaule en écharpe. On ne sait pas encore qui le remplacera dans les filets mercredi soir alors que les Rangers recevront la visite des Red Wings de Détroit.

les compteurs de la L.H.N.

	B.	A.	P.
Mikita, Chicago	8	16	24
Geoffrion, Can.	10	12	22
McDonald, Chicago	10	12	22
Bathgate, N.-York	8	14	22
Delvecchio, Détroit	6	16	22
Mahovlich, Toronto	13	6	19
G. Tremblay, Can.	12	7	19
MacDonald, Détroit	10	9	19
Howe, Détroit	9	10	19
Richard, Canadien	8	11	19
Hull, Chicago	8	11	19
Harris, Toronto	7	12	19
Armstrong, Tor.	11	7	18
Bucyk, Boston	7	11	18
Béliveau, Can.	4	14	18
Henry, N.-York	9	8	17
Ingarfield, N.-York	8	9	17
Keon, Toronto	7	10	17
Oliver, Boston	6	10	16
Pennington, Boston	6	10	16
Prentice, N.-York	5	11	16
Duff, Toronto	5	11	16
Hay, Chicago	6	9	15
Talbot, Canadien	0	14	14
Hebenton, N.-York	8	5	13
McKenney, Boston	8	5	13
Provost, Canadien	7	6	13
Marshall, Canadien	6	7	13
Kelly, Toronto	5	8	13
Ullman, Détroit	6	6	12
Pulford, Toronto	6	6	12
Wharram, Chicago	6	6	12
Howell, Rangers	1	11	12
Murphy, Chicago	7	4	11
Horvath, N.-York	3	8	11
Spencer, Boston	3	8	11
Lunde, Chicago	3	8	11
Toppazzini, Boston	3	8	11
Mohns, Boston	3	8	11
Nevin, Toronto	5	5	10
Hicke, Canadien	2	8	10
Nesterenko, Chicago	2	8	10
Langlois, N.-York	1	9	10
Brewer, Toronto	1	9	10

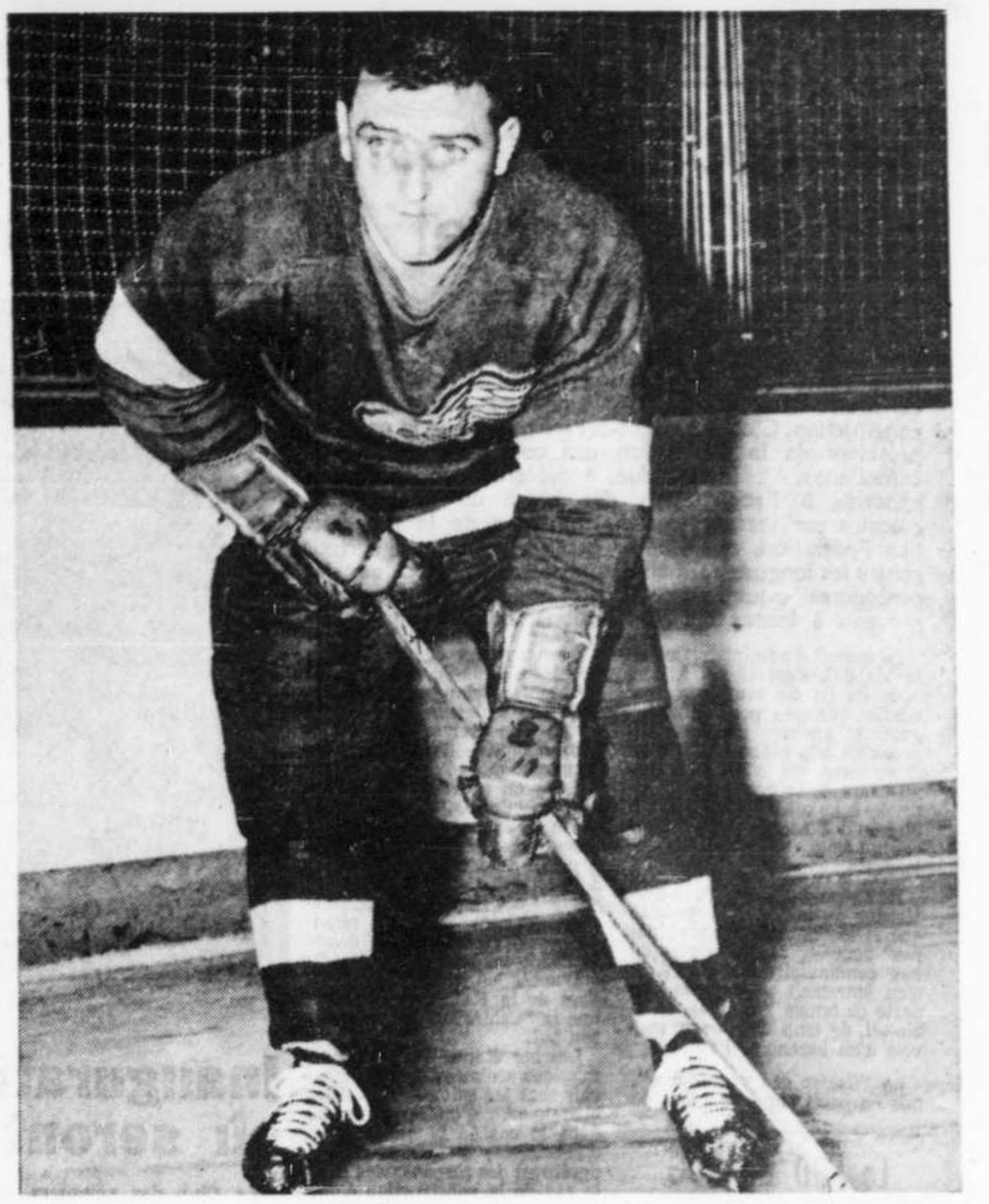

Forbes Kennedy qui passe aux Bruins de Boston en échange d'André Pronovost.

Poursuite intentée par F. Crosetti

New York. — Frank Crosetti, ancien receveur des Yankes de New York, a intenté une poursuite en Cour Fédérale pour faire annuler des amendements au fonds de pension des joueurs des majeures. Selon la réclamation de Crosetti, ces amendements favorisent les joueurs actuels mais ne tiennent pas qui de ceux qui ont déjà pris leur retraite.

Crosetti, et son co-demandeur John C. Shulte, demande à la Cour de déclarer ces amendements non avenus et de respecter les droits des anciens . . . Crosetti prennent action au nom de tous les joueurs qui ont pris leur retraite avant avril 1961. Ce groupe affecterait près de 300 anciens du baseball majeur.

Planification nécessaire en éducation physique, sports amateurs et loisirs

Causerie prononcée à l'université de Sherbrooke, à un souper-causerie du Service de l'éducation physique et des sports.

Par Gérard GOSSELIN

Quand il s'adresse à un groupe d'universitaires, le chroniqueur des sports du journal le moins épais mais probablement le plus lu de la province, doit y mettre des formes et soigner son langage. Par contre, comme il dialogue avec des élèves inscrits à une école de haut savoir, il est dispensé d'un status questionis qui s'imposerait ailleurs. Il y a des thèses fondamentales qu'il faut expliquer en certains milieux. Ici, il est superflu de faire le plaidoyer de l'éducation physique. Dans le contexte actuel, on peut donc oublier le tableau des grandes valeurs qui informent l'individu de 1962 et aborder le problème de l'éducation physique en fonction d'une théorie simple, simplifiée et peut-être simpliste, à prime abord. Comme à toutes les époques de l'humanité, la jeunesse de 1962 offre des spécimens variés d'origine et d'aspiration. Il y a des riches et des pauvres ; des forts et des faibles ; des intelligents et les autres. On n'échappe pas toutefois à la vieille définition phylosophique de l'homme, composé d'un corps et d'une âme.

Signalons tout de suite, et ce sera le point de départ de cette causerie, un paradoxe rarement signalé, au Canada français. Quand nos ancêtres bûchaient et peinaient du lever du soleil à son coucher, travaillaient 12, 14 et 16 heures par jour, défendant leur patrimoine, pouce par pouce, ils ont peut-être sauvé la colonie, mais ils n'avaient ni le goût ni le temps de s'occuper des choses de l'esprit. Ils ont, par la force des circonstances, négligé de s'instruire, et l'histoire a accolé à leur nom, les épithètes peu flateuses de porteurs d'eau et de scieurs de bois.

Mais, avec l'avénement des inventions modernes et les progrès de la civilisation, à mesure que notre population s'affine, que l'électricité, l'automation, la méthodologie ont raccourci les heures de labeur quotidien pour laisser plus de loisirs à l'homme de 1962, c'est maintenant l'esprit qui néglige le corps. Le déséquilibre n'a fait que changer de place parce que l'homme, en 1962 comme en 1670, ne s'épanouit pleinement que par le parfait développement des deux éléments qui le composent: un corps et une âme.

Et c'est là qu'il faut avouer candidement que les Canadiens français ne sont pas un peuple en santé. Je dis santé physique. Je laisse de côté la santé morale, qui est moins de mon domaine. Il serait pourtant instructif de savoir la proportion d'interdépendance de l'un sur l'autre.

Santé et maintien

Qui prétendra que la jeunesse canadienne-française est en santé? Sans doute, il y a des milliers de petits clubs de hockey, de baseball ou de football, un peu partout dans la province. Mais les heures passées sur les terrains de jeux sont-elles aussi nombreuses que celles perdues devant l'écran de télévision? Les enfants d'hier qui prenaient des vitamines en buvant du lait et en mangeant du solide, ont-ils gagné en force en s'empiffrant de liqueurs gazeuses et de patates frites? Les jeunes collégiennes, à qui on refuse les avantages de la culture physique, les bienfaits des piscines, sacrifient souvent en soins de beauté ou en des "twists" où elles perdent leur féminité, des heures qui auraient pu servir plus méritoirement. Les jeunes femmes qui ont gagné des heures précieuses en substituant aux anciens longs travaux du ménage et de la cuisine, l'aide des appareils électriques modernes, utilisent-elles avantageusement ces heures supplémentaires? L'homme d'affaire, l'ouvrier, le fermier qui dépassena rarement la journée de hui theures de travail, profitent-ils de ces loisirs superflus?

Qu'on voie plutôt les résultats.

L'homme du siècle, qui roule voiture, qui va s'asseoir un peu partout pour se distraire, au Forum, au stade Molson, au grill, au spectacle, est-il plus en santé? La mère de famille qui se disperse en mondanités a-t-elle une meilleure santé? Les jeunes à qui les parents passent tous leurs caprices ne finissent-ils pas par s'ennuyer de ne savoir pas comment utiliser à bon escient leur surplus d'énergie?

On pourrait charger le tableau. Il est inutile d'insister. Jetons un coup d'oeil sur des faits tangibles qui dénotent bien qu'au chapitre de la santé, nous manquons de souffle et d'imagination.

— Les examens médicaux d'admission de l'armée ont démontré d'une façon presque alarmante que les jeunes ne sont pas en bonne forme physique.

— Les Jeux Olympiques, où nous envoyons une poignée de nos meilleurs représentants, prouvent notre insignifiance en ce domaine.

— Les Jeux de l'Empire ne nous donnent pas plus de prestige.

— Les tournois de hockey internationaux, depuis quelques années, nous confondent, au lieu de mettre en valeur notre aptitude au sport où nous excellons généralement.

Pour corriger la situation,

Quoi faire?

Pour améliorer la santé de notre population, plusieurs moyens sont à notre disposition. Ils ont été tour à tour prônés par la papauté, par des autorités comme le président Kennedy, par des sociologues avertis, par des évêques du Canada et une foule d'autres. Je les résume en quatre grandes catégories:

1—Le sport professionnel;

2—Le sport amateur;

3—Les loisirs;

4—L'éducation physique.

Avant tout, il faudrait une sérieuse planification de tous ces moyens, sous l'autorité de compétences reconnues et avec le prestige de textes de lois prévoyant des sanctions indispensables.

Le sport professionnel

Le sport professionnel, abandonné presqeu exclusivement à l'entreprise privée, parait devoir échapper à topte réglementation, parce que malheureusement, l'autorité gouvernementale n'ose y toucher.

Il reste un merveilleux moyen de détente pour une grande partie de la population qui oublie lejs tracas de sa vie quotidienne en s'abandonnant à une détente salutaire.

Il est aussi un aboutissement à une foule de jeunes qui, de cette façon, deviennent de bons citoyens, gagnant bien leur vie et celle de leur famille.

Le sport amateur

Le sport amateur est trop laissé à ses faibles ressources et ne reçoit pas des autorités, les encouragements qu'il mérite. Ottawa a bien voté un crédit de cinq millions, mais cette aide, dans les cadres d'un plan véritablement constructif, devrait être utilisée, non pas tant à développer des clubs champions ou à payer des frais de voyages à des officiels drolement amateurs, mais plutôt à aider la santé de notre génération par une pratique plus intelligente des exercices physiques. Il faut enseigner à nos jeunes à jouer pour qu'ils y apprennent des vertus et des qualités qui font les bons citoyens.

Même si ces allocations étaient suffisantes, on voit que le Québec est la seule province qui n'a pas émargé aux largesses du gouvernement fédéral, pour la bonne raison que le gouvernement de Québec ne s'en n'est pas prévalu.

LES LOISIRS

Il ne fait aucun doute que les loisirs organisés doivent se pencher sur le problème du surplus de temps laissé à l'individu par notre monde actuel.

Déjà depuis une décennie, une floraison de ces oeuvres admirables s'étend par toute la province. Elles font un bien immense.

Mais à cause d'un manque de planification souhaitable, on voit souvent ces centres de loisirs devenir des rivaux l'un de l'autre. Laissés à l'initiative privée ou aux organisations paroissiales, ils reviennent constamment et périodiquement tendre la main et finir par ennuyer toujours la même classe de gens qui les fait vivre. Quelques privilégiés reçoivent en sourdine des subventions des autorités. Il y a alors une véritable émulation qui finit par engendrer une espèce d'esprit de clocher. S'il doit y avoir une législation du loisir, il faut que tout le monde en proftie également, car le problème existe autant à Sherbrooke, qu'à Québec, à Montréal ou à Richmond.

Même les quelques organisations de loisirs à caractère régional ou diocésaine ne marchent pas la main dans la main, parce que malheureusement, chacun chez soi, croit posséder le seul véritable evangile.

Certaines grandes villes comme Montréal, Québec, St-Laurent ont mis sur pied des oeuvres magnifiques de terrains de jeux. Elles obtiennent des résultats enviables et qui font l'admiration même d'étrangers. Mais comme le problème prend de l'ampleur, il faudrait réunir une fois pour toutes, toutes les bonnes volontés. Si actuellement elles se refusent à travailler de concert, il faudrait une intervention du gouvernement qui, par l'institution d'une commission provinciale, apporterait son prestige et la sanction de son autorité, sans oublier les crédits indispensables.

Mais pour obtenir cela il faudrait retenir l'attention du gouvernement. Ce n'est pas facile. La Commission LaRoche, après un an, attend encore un accusé de réception du ministre de la jeunesse, de son rapport.

L'éducation physique

Tout cela est bien beau, mais pour bâtir quelque chose de durable, il faut attaquer le mal à la racine. Il faut que le Département de l'instruction physique réapprenne la définition que nous avons donnée au début, de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, et qu'il rende obligatoire des périodes hebdomadaires d'éducation physique à tous les niveaux, surtout au primaire.

On pourrait remplacer une heure ou deux de tâtonnements avec des manuels qu'on essaie et qu'on change d'année en année pour redonner sa place à un enseignement qui remonte à l'antiquité et qui a fait ses preuves, l'éducation physique sous toutes ses formes. La santé physique n'a jamais nui à la santé intellectuelle ou morale de qui que ce soit.

Je sais qu'ici, à Sherbrooke, vous vous penchez sur le problème de l'éducation physique. Vous vous renseignez un peu partout. J'imagine que vous prendrez à votre compte ce qu'il y a de meilleur ici et là.

Je comprends votre désarroi devant les choix qui s'imposent. Car là aussi, il y a chez nous, en même temps qu'un éveil marqué, une floraison trop féconde de vocations tardives pour que vous ne soyez pas sur vos gardes devant tant de doctrines, devant tant de théories qui s'affichent toutes comme la meilleure, l'unique, l'indispensable.

Heureusement il y a du bon partout. C'est là que se fait sentir l'impérieuse nécessité de faire le point, de faire un tri et de préparer, avec la collaboration des autorités civiles, un programme bien à nous. Pas un programme calqué sur celui de la France ou de la Belgique. Le petit enfant des bords de la Seine n'a pas la mentalité ni les dispositions du jeune Canadien français.

Les Etats-Unis sont le pays qui s'occupe le plus du problème. Avec un président Kennedy, inspiré et éclairé en la matière, on se sent en bonne compagnie. Mais les universités américaines, vous le savez, vont parfois trop loin et dans leur culte du développement sportif, elles sacrifient parfois le côté académique. In medio stat virtus.

Chez nous, nos compatriotes anglais sont plus avancés que nous. Au Québec, c'est la pagaille. Il y a des associations de ci et de ça, des détenteurs de diplômes nouvellement patentés, des professeurs au tableau noir, la faculté de l'université de Montréal, celle de Laval, celle du Père Montpetit à Ottawa, l'nIstitut Coutu, l'institut Ben Weider, l'école de Nick Kebedgy, les employés de la ville, etc.

Disons tout de suite qu'avant de faire quoi que ce soit, il faudra aux futurs professeurs d'éducation prysique, au moment de leur inscription, des qualifications de base et essentielles : un standard de préparation intellectuelle et pédagogique et un minimum d'aptitude physique. Il ne faut certainement pas qu'un professeur de culture physique soit incapable d'exécuter le mouvement qu'il enseigne à ses élèves.

Ce serait si facile, avec cet apport diversifié de tant de talents, de prendre ici une qualification que l'autre n'a pas pour arriver à Québec avec une armée d'apôtres de l'éducation physique qui commencent par donner l'exemple de la coopération. On ne verrait plus alors ce qui s'est produit en un certain endroit où l'on fit venir un candidat en éducation physique, à minuit moins un quart, sous la pluie battante, pour subir un examen d'athlétisme léger.

Il faudra donc former:

Des instructeurs. Pour cela il faudra des écoles. Il appartient au gouvernement de les créer.

Des directeurs: Voici un cadre qu'il ne faudra pas negliger. Cette fonction exigera des compétences indiscutables. En plus de connaitre la pratique de l'éducation physique il devra être un théoricien hors pair. Il devra être spécialiste en relations extérieures, être administrateur, avoir bonne presse, bien se présenter, être bilingue, avoir une profonde connaissance de l'être humain, être philosophe, etc... Il faudra des gens pour de tels postes. Qui les formera? Il faut le prévoir.

Pour résumer

Je me réjouis de l'intérêt que l'éducation physique soulève dans la province; pris un à un, je félicite tous les groupes ou associations qui cherchent la formule idéale; je vois surgir avec complaisance une pléiade de champions de cette cause; je réalise que nous avons fait des pas de géant.

Mais pour améliorer la situation, il faudrait une initiative sincère, désintéressée, qui s'occupe du problème de reunir en une seule main tous les atouts, pour déculper les chances de réussite.

Vous, d'une université encore jeune, qui n'avez pas encore essuyé le feu de compétitions troublantes, au moment où vous songez à faire quelque chose de solide en éducation physique, vous pourriez devenir le trait d'union entre tant d'éléments disparates, le catalyseur qui prévient la foudre et le guide inspiré qui ramène dans le même sentier, les membres d'une même famille qui risquent de s'égarer.

ARENA MAURICE RICHARD
Coin Boyce et Viau
Ce soir à 8h.15
Rockets de Drummondville
vs
Montréal Olympique
Entrée générale $1.00. Enfants .50. Billets Promenade $2.00, en vente au guichet de contrôle de l'Aréna Maurice Richard.

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimés et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISION SPECIALTY LTD.
5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
HORACE LABRECQUE & FILS LTEE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
PA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

FOURRURES
Elegante, personnelle, une fourrure signée Merle est toujours remarquée
MICHEL MERLE
SALON DE FOURRURES
1431, rue MACKAY
(près de la rue Ste-Catherine O.)
VI. 2-2353
Remodelage sur modèles exclusifs
Réparations - Entreposage
Actuellement, grande vente de manteaux en mouton de Perse

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

MEDECIN
Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Genito urinaires, peau, sang, glandes, désordres os chosomatiques sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, begaiement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. — VI. 5-8356

AVIS

REGIE des ALCOOLS du QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
TALBOT, Jean-Marie	13200 est, Notre-Dame Pointe-aux-Trembles	Epicerie
TAM, Yick Sun	882 boul. Décarie Ville St-Laurent	Restaurant
LACHANCE, Roland "Les Entreprises Tamaris Ltée"	8385 St-Laurent Montréal	Taverne
RIOPELLE, Philippe	4331-35 Bélanger Montréal	Taverne
LEONARD, Mario	5396 Fabre coin St-Grégoire côté sud-ouest Montréal	Taverne
CERVELLI, Divo	1437 boul. St-Laurent Montréal	Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi de ces permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

M. JEAN LEDUC SUCCEDE A M. PAUL DESROCHERS A LA PRESIDENCE DE LA F.C.S.C.

La Féd. des commissions scolaires: 350 jours entre le projet et la construction d'une école

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — Selon les nouvelles exigences du ministère de la jeunesse, on estime qu'il s'écoulera 350 jours entre la décision d'une commission scolaire de construire une école et la signature du contrat de construction. C'est en citant cet exemple, que le nouveau président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Jean Leduc, a déploré, hier, la lenteur apportée à l'acceptation des plans de construction d'écoles par les services du ministère de la jeunesse. "La Fédération, a ajouté le président, proteste surtout contre les longues formalités prévues dans le "cahier des procédures" pour la construction que le ministère a fait parvenir à toutes les commissions scolaires."

Le conseil d'administration de la F.C.S.C. s'est réuni, à huis clos, en fin de semaine, pour étudier quelques problèmes urgents et choisir un nouveau président à la place de M. Paul Desrochers qui a démissionné au cours de la campagne électorale à la suite de l'appui public qu'il a accordé à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse.

M. Leduc, au cours d'une conférence de presse, a précisé que si le "Cahier des procédures" pouvait servir de guide aux commissaires scolaires, il n'en entrainait pas moins une perte de temps "à cause, semble-t-il, de trop nombreux renvois d'un bureau à l'autre."

Le "Cahier des procédures", mis au point par le service de la construction et de l'équipement scolaires du ministère de la jeunesse, impose aux commissions scolaires six étapes avant d'en arriver à la signature définitive d'un contrat de construction.

Dans un avertissement, l'auteur du "Cahier" déclare: "Ces quelques énoncés de procédures visent à simplifier et à normaliser les démarches nécessaires à la construction des écoles. En suivant ces règles, les commissions scolaires pourront réduire considérablement les délais et éviter les retards inutiles."

D'après les plaintes du président de la F.C.S.C., il semble que le "Cahier" n'a pas atteint son but.

Les six étapes que les commissions scolaires doivent franchir sont les suivantes: 1—Etablissement d'un programme dans le cas de la construction d'une école; 2—Désignation et agrément des responsables dans le cas de la construction d'une école; 3—Choix d'un emplacement; 4 — Normalisation des gestes d'architecte lors de la préparation d'un dossier d'avant-projet; 5—Approbation des plans et devis; 6—Demande de soumissions pour la construction d'une école.

Les dettes scolaires

M. Leduc a déclaré que la situation financière des commissions scolaires, sans être désastreuse, était grave dans plusieurs cas. Il a dit que dans le mémoire que la Fédération présentera au gouvernement provincial, en fin de janvier ou au début de février, on demandera à Québec de rembourser les déficits accumulés.

On sait que, durant la campagne électorale, le premier ministre avait déclaré qu'il était possible que le gouvernement consolide les déficits d'opération des commissions scolaires.

Au 30 juin 1961, les chiffres de 1962 n'étant pas encore disponibles, les déficits accumulés s'élevaient à $22,041,383 alors qu'ils atteignaient $14,889,000 en 1957, $12,658,359 en 1958, $22,277,532 en 1959 et $19,894,883 en 1959.

Sur un total de 1714 commissions scolaires dans le Québec, le nombre de celles qui étaient déficitaires était 1,001 en 1959 et de 836 en 1960.

Le président de la Fédération a déclaré que la consolidation était le meilleur moyen pour le gouvernement d'effacer les déficits des commissions scolaires.

"Parmi les autres moyens, a-t-il ajouté, il y a bien la hausse des taxes; mais la plupart des commissions scolaires ont atteint dans ce domaine un degré de saturation. Il y a aussi la hausse des subventions gouvernementales."

M. Leduc a souhaité que les commissions scolaires en viennent à adopter un système d'évaluation uniforme, comme le suggère le ministère de la jeunesse.

Le mémoire de la Fédération demandera au gouvernement de hâter l'acceptation des budgets annuels des commissions scolaires et d'activer le paiement des subventions statutaires.

"Dans ce domaine, a dit M. Leduc, il faut avouer qu'il y a eu, l'an dernier, une amélioration sensible".

Le prochain congrès de la F.C.S.C. aura lieu à Montréal, en novembre 1963.

Le NPD de NDG

La section Notre-Dame-de-Grâce du Nouveau parti démocratique vient de demander au gouvernement provincial de créer une commission d'enquête pour établir les divers contrats du Protestant School Board of Greater Montreal durant la période des dix dernières années. Le NPD fait part de son inquiétude à la suite de certaines révélations du "Devoir" et de "La Presse", au sujet d'irrégularités qui se seraient commises lors de l'achat de terrains par le Protestant School Board.

Dynamique de groupe

Le professeur C. Gifford de l'Ecole de service social de l'université McGill, prononcera la dernière d'une série de dix conférences, intitulée "Group Dynamics", le mardi 4 décembre, dans la soirée. Cette série de conférences a été préparée spécialement pour l'Association des thérapeutes du Québec. Vingt thérapeutes, pratiquant présentement à Montréal, ont suivi ces cours.

AVIS DE DÉCÈS

HETU — A Montréal, le 2 décembre 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé Louis-Euclide Hétu, notaire, époux de Marie-Louise Gratton, demeurant au 2440, rue Jolicoeur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 décembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, No 6259, boul. Monk, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église N.-D.-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré, à 9 h. 30. Et, de là, au cimetière de St-Scholastique où un Libera sera chanté. S.V.P., ne pas envoyer de fleurs. Offrandes de messes appréciées.

JONCAS. — A Montmagny, le 3 décembre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé accidentellement, Monsieur Louis-Ernest Joncas, époux de Léa Bissonette, père de Pierre Joncas, agent d'immeuble et de Claude Joncas, avocat. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du salon J.S. Vallée Inc., No 5310 avenue du Parc, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES POMPIERS BRICOLEURS

Inauguration d'un nouveau local où seront entreposés les jouets

Le Club des pompiers bricoleurs a ouvert sa campagne hier dans son nouveau local situé au coin des rues Notre-Dame et Caty. Depuis 1946, le club en question a distribué plus de 115,000 jouets de toutes sortes. La valeur de ces jouets est de $500,000.

Tout comme les années précédentes, le Club invite le public à venir déposer des jouets neufs ou usagés à l'une ou l'autre des stations-service Shell de la ville de Montréal. On sait que les pompiers, membres du club, transforment les jouets usagés et leur donnent un visage neuf pendant leurs moments de loisirs. Les jouets sont ensuite distribués aux enfants, sans égard à la race ou à la religion. Le Club possède une liste de nombreux déshérités. L'année dernière, il a distribué 8,500 jouets différents.

Ils ont été remis aux enfants par l'intermédiaire de plusieurs organismes, tels: le bien-être social de la ville de Montréal, les mères nécessiteuses, les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, les hôpitaux de Montréal, etc.

Depuis la fondation du club en 1946, les jouets étaient rénovés un peu partout dans les casernes des pompiers. Mais grâce à une collaboration de la ville de Montréal, le club dispose maintenant d'un local qui comprend l'atelier de rénovation des jouets, une salle d'exposition et même des bureaux.

Le lieutenant Gérard Merrette, directeur du Club des pompiers bricoleurs a reçu les invités à l'inauguration du nouveau local et a déclaré en substance:

"Je voudrais d'abord remercier au nom de tous mes collaborateurs et des familles que nous pourrons aider, monsieur le maire, les membres du Comité exécutif, les conseillers du quartier ainsi que notre directeur Armand Durette. Grâce à leur coopération et à l'accueil sympathique qu'ils ont fait à notre demande, nous pouvons diriger nos activités à partir de ce local où nous avons nos ateliers de travail, notre salle d'exposition et nos bureaux. Ceci nous permet de travailler dans une atmosphère saine et gaie et nous donnera la satisfaction de servir un plus grand nombre d'institutions.

La présente campagne durera du 3 au 22 décembre et nous comptons que le public sera cette année aussi généreux et compréhensif qu'il l'a été par les années passées".

L'ENQUÊTE NORRIS SE POURSUIT

Lutte de deux unions rivales à bord du "Northern Venture"

OTTAWA. — Trois marins ont raconté hier, à l'enquête sur la rivalité des syndicats des marins des Grands lacs la lutte que se sont faite les unions rivales pour représenter l'équipage d'un cargo à Port Weller, Ont., l'année dernière.

Les témoins, qui ont tous comparu pour l'Union internationale des marins (SIU) ont témoigné devant le juge T.G. Norris et décrit comment l'on avait embauché l'équipage du "Northern Venture", un navire naviguant pour une filiale de l'Upper Lakes Shipping Limited de Toronto.

C'est à bord de ce vaisseau qu'a commencé la lutte entre le SIU et Michael Sheehan, ancien officier du SIU qui travaillait pour la Fraternité canadienne des employés de transport par chemin de fer et des travailleurs en général (CTC) et pour une union de marins en formation.

Plus tard, avec l'aide du Congrès du travail du Canada, M. Sheehan et d'autres personnes ont organisé l'Union maritime du Canada pour combattre le SIU sur les lacs, un conflit qui a donné lieu à des actes de violence et qui a finalement décidé le gouvernement à ordonner une enquête sur les différends ouvriers sur les Grands lacs.

Les témoins ont déclaré qu'on leur a demandé de se joindre à la Fraternité lorsqu'ils sont montés à bord du "Northern Venture".

David Sherk, un homme de roue et membre du SIU, a dit qu'il commença à enrôler l'équipege dans le SIU. Il a admis en contre-interrogatoire, que cette union offrait aux membres de l'équipage de les prendre comme membres de l'union avec pleins droits de vote et tous les autres avantages pour une cotisation de $5 au lieu de la cotisation ordinaire de $100.

Après que la plupart des membres eurent signé avec le SIU, dit Sherk, Sheehan et un autre homme montèrent à bord du "Northern Venture" à Port Weller, dans le milieu de la nuit. Sherk raconta comment Sheehan et les organisateurs de l'union rivale envahirent le vaisseau criant et ordonnant aux membres du SIU de descendre à terre.

Il a dit que Sheehan et un autre homme menacèrent des membres de l'équipage avec des bâtons de baseball. Contre-interrogé, cependant, il dit qu'ils n'avaient pas de bâtons de baseball.

Le lendemain matin, les membres du SIU au nombre de treize descendirent à terre pour une assemblée d'union avec Paul Gagné, un officier du SIU. Une fois qu'ils eurent dépassé les barrières du chantier de Port Weller, les barrières se fermèrent sur eux et le "Northern Venture" partit sans eux.

Robert Humpage, un cuisinier qui demeure maintenant à Toronto, et James Leblanc, un marin de St-Catharines, Ont., ont témoigné dans le même sens.

Me Maurice Wright, avocat du CTC, a déclaré au juge Norris que d'autres témoins du SIU avaient donné des versions différentes de l'incident du "Northern Venture" lorsqu'ils ont témoigné devant la Commission des relations ouvrières, l'année dernière.

Par la suite, la Fraternité des employés de transport par chemin de fer et des travailleurs en général a obtenu un certificat de reconnaissance contre le SIU à bord de ce vaisseau.

La 1,000e question posée aux Communes

OTTAWA. (DNC) — Le député du Nouveau parti démocratique de Kootenay, M. W. H. Herridge, a tenu à souligner hier aux Communes la millième question posée aux Communes dans la période réservée à ces dernières.

Il a dit que c'est la première fois dans l'histoire parlementaire du Canada qu'un nombre aussi élevé de questions est posé.

Elle appartenait à M. Frank Howard, NPD, de Skeena, qui a demandé si "une ou des scies mécaniques ont été achetées, au cours des dix dernières années pour le compte de l'agence indienne de Fort St. John".

Comme on s'en rend compte, il se trouve des questions de qualité douteuse ou qui pourraient être adressées directement au ministère sans faire perdre le temps de la Chambre.

Une autre question à laquelle le ministre de la santé a répondu hier cherchait à faire dire s'il est vrai que certains produits vendus pour nourrir les chiens, avaient engendré des cas de stéatite chez ces derniers. Oui, a répondu le ministre, à cause du manque de vitamine de cet aliment.

Si la session dure encore quelques mois, il est probable qu'un véritable record sera établi concernant le nombre de questions posées aux Communes.

Philatélie

Une exposition philatélique se tiendra à la salle du Centre des loisirs Saint-Edouard, 6515 rue Saint-Denis, près Beaubien, à Montréal, du 15 au 17 février 1963. Cette exposition commémorera le trentième anniversaire de fondation de l'Union philatélique de Montréal.

Constable réengagé

Le constable Harris Pépin, du service de police de Longueuil, vient d'être réengagé, après une absence de trois mois sans solde. M. Pépin avait été remercié de ses services pour avoir posé des gestes contraires à la discipline. C'est la Fraternité des policiers qui a porté la cause du constable Pépin devant un tribunal d'arbitrage.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, $1,000, $1,500, $2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., UN. 1-5438. J.N.O.

AUTO À VENDRE

'57 BUICK Special, "hard-top," tout équipée, bons moteur et transmission, avec radi, particulier, prêt pour l'hiver. — Informations: tél. 524-2354. J.N.O.

À VENDRE

Liquidation sans réserve — bibliothèque privée, occasion rare, biographies, romans, théâtre, canadiana, etc. RE. 3-8969. 5-12-62

BUNGALOW À REPENTIGNY

GRAND 5 PIECES FERMEES, fenêtre panoramique, cve semi-finie, clôture, haie, patio. Mensualité: $82 tout inclus. Cause commerce. 661 Maurice. Tél.: 581-4334. JNO

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 9 pièces, $46,000 — Ecrire à: Case 391, "Le Devoir", Montréal. 29-12-62

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

ST-DONAT près des pistes de ski, chalet suisse, meublé, 2 chambres à coucher, foyer naturel, chauffé à l'huile, loyer raisonnable, occupation immédiate. RI. 8-7205 ou RI. 4-1793. 6-12-62

TERRAIN À VENDRE

Grand terrain dans Laurentides, $10. comptant R. Décarie, 861-5439. 21-12-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de $1.00 pour 5 lignes (25 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.
GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.
Naissances, services, service anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot: minimum: $1.00.

Pourquoi pas **Dupuis**

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h. — Samedi jusqu'à 5h.30

ord. 19.98 **15.98**
SERVICE 50 PIECES
Semi-porcelaine anglaise de "Barratts". Fond blanc, bande bleu pâle au centre, large motif or, contour or. — 8 ass. à dîner; 8 ass. à pain; 8 ass. à céréales ou à soupe; 8 ass. à fruits; 8 tasses, 8 soucoupes, 1 sucrier ouvert et 1 crémier.

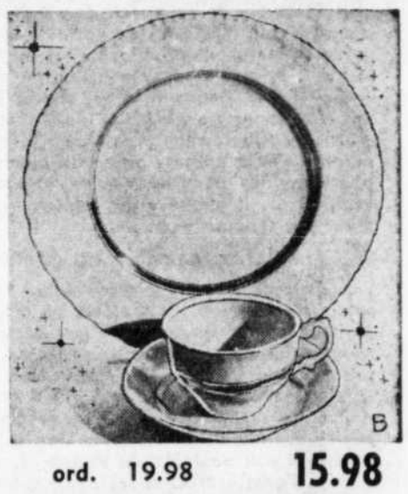

ord. 19.98 **15.98**
SERVICE 50 PIECES
Pour 8 personnes. Belle semi-porcelaine de "Grindley" d'Angleterre. Fond blanc, bande or au centre, bordure or. — 8 ass. à dîner; 8 ass. à pain; 8 ass. à fruits; 8 ass. à soupe; 8 tasses, 8 soucoupes, 1 sucrier ouvert, et 1 crémier.

ord. 22.98 **15.98**
SERVICE 50 PIECES
"Barratts" d'Angleterre. Semi-porcelaine blanche, motif de rose rose, bordure or, feuillage gris. 8 ass. à dîner; 8 ass. à pain; 8 ass. à fruits; 8 ass. céréales; 8 tasses, 8 soucoupes, 1 sucrier ouvert et 1 crémier.
Même service disponible pour 4 couverts soit 20 pièces: 4 ass. à déjeuner; 4 ass. à pain; 4 ass. céréales, 4 tasses, 4 soucoupes. Ord. 7.98
ord. 7.98 **6.39**

ord. 14.98 **11.98**
SERVICE 40 PIECES
Importation anglaise de "British Anchor". Semi-porcelaine blanche, motif rouge et gris, large bordure rouge. 8 ass. de 9"; 8 ass. à pain; 8 ass. céréales ou à soupe; 8 tasses, 8 soucoupes.

SERVICE 20 PIECES
ord. 7.98 **6.39**
"Swinnerton" d'Angleterre. Large rose rouge, feuillage vert, large bordure à relief or. — 4 ass. déjeuner; 4 ass. à pain; 4 ass. céréales; 4 tasses, 4 soucoupes.

ord. 7.98 **6.39**
SERVICE 20 PIECES
De "Barratts" d'Angleterre. Fond blanc, fleur jaune, feuillage vert, contour or. — 4 ass. à déjeuner; 4 ass. à pain; 4 ass. céréales; 4 tasses et 4 soucoupes.

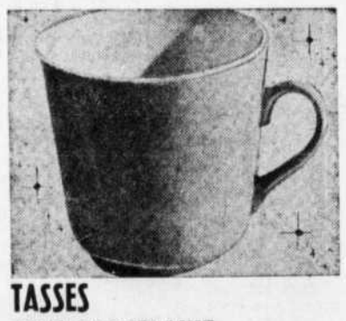

TASSES SEMI-PORCELAINE
ord. .35 chacune
4 pour **1.00**
D'Angleterre ces jolies tasses blanche en dedans et de couleur bleu, jaune, rose ou vert à l'extérieur. Grand format pour grande famille, etc. Une de chaque couleur par série de quatre.

TASSES et SOUCOUPES
ord. l'ensemble .49c
6 ensembles **1.89**
Semi-porcelaine anglaise. Fond blanc, motif de rose en bleu, jaune ou rose. Achetez-les en série de 6 ou de 12 en vue de vos réceptions.

SEAU à GLACE
Hauteur 7", tout aluminium de belle qualité, intérieur isolant. Contient beaucoup tout en n'étant pas lourd.
ord. 1.98 **1.49**

SERIE 4 BOLS "MELANGE"
ord. 1.59 le tout **1.19**
Verre réfractaire à la chaleur et teinté blanc. C'est propre et appétissant. En format de 5, 6, 7 et 8 pouces.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160